

2020



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES

2020



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION
+ EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

RAPPORT DE GESTION

INTRODUCTION 7**CONSEIL COMMUNAL 8**

■ Liste	8
■ Bureau	9
■ Compte-rendu des décisions	10
■ Droits d'initiative: motions, postulats, interpellations, vœux, etc.	16
■ Votations et élections 2019	23
■ Commissions nommées par le Conseil communal pour la législature 2016-2021	25

MUNICIPALITÉ 26

■ Répartition des dicastères	26
■ Délégations municipales	28
■ Autorisation de plaider	29
■ Commissions municipales	32
■ Préavis municipaux	44

LA VIE AIGLONNE 48

■ Culture et arts	48
■ Commerces, industries, instituts	48
■ Mobilité	48
■ Météorologie	48
■ Autorités aiglones	48
■ Vignes	48
■ Sports	48
■ Patrimoine	48

ADMINISTRATION GÉNÉRALE 50

■ Secrétariat municipal	50
■ Pandémie mondiale de Covid-19	51
■ Ressources humaines	52
■ Division informatique	54

■ Communication	57
■ Culture	58
■ Promotion économique	60
■ Délégué au sport	61
■ Sécurité au travail	62

OFFICE DE LA POPULATION 64

■ Autorisations	64
■ Travailleurs frontaliers	65
■ Initiatives et référendums 2020	65
■ Covid-19	65

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN 66

■ Division des bâtiments	66
■ Division police des constructions	66
■ Division développement durable	66
■ Division de l'urbanisme, mobilité et paysage	67

SERVICE DES TRAVAUX 70

■ Travaux administratifs	70
■ Division de la voirie	70
■ Infrastructures	72
■ Forêts	74
■ Division conciergerie et quartiers-maîtres	75
■ Vignes et cave	75

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL 76**POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS 78**

■ Préambule	78
■ Effectif	78



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

Formation	78	MÉDIATHÈQUE	86
Événements particuliers	78	Prêt des livres	86
Commissions de police et administratif	78	Collection de la médiathèque	86
Activités police-secours	78	Création du pôle scolaire de la médiathèque	87
Manifestations	79	Animations	87
Radar et amendes d'ordre	79	OFFICE DU TOURISME	88
Prévention	79	Information et administration	88
Police de proximité	80	Statistiques et ouverture du bureau	88
Divers	81	Billetterie	88
Conclusion	81	Vente	88
SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)	82	Animations	89
Mutations et démissions au 31 décembre 2020	82	Manifestations	89
Promotions	82	TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS	90
Activités principales	82	Mission	90
Instruction	82	Activités	90
JSP	82	FINANCES	93
Interventions	83	+ EXTRAIT DES COMPTES	
Missions	83	Comptes 2020	102
Formation	83	Charges et revenus par nature 2020	158
Organisation	83	Bilan de la bourse communale	170
Remarques du commandant	83	Actif	172
ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES ET SECONDAIRES D'AIGLE	84	Passif	176
Effectifs et provenance des élèves	84	Inventaire des titres	180
Organisation	84	Immeubles	182
Pandémie	84	Evolution des comptes « Réserves »	190
Bâtiments	84	Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2020	192
Projets pédagogiques et finances	84		
Remerciements	85		



INTRODUCTION

PRÉAVIS 2021-10

RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ D'AIGLE AU CONSEIL COMMUNAL SUR SA GESTION 2020

Madame la Présidente du Conseil communal,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément aux dispositions:

- De la loi du 28 février 1956 sur les Communes,
- Du règlement du Conseil d'Etat du 14 décembre 1979 sur la comptabilité des Communes,
- Du règlement du Conseil communal du 3 juin 2014,

La Municipalité a l'honneur de vous présenter son rapport de gestion pour l'exercice 2020 et de soumettre à votre approbation les comptes du Service des finances arrêtés au 31 décembre 2020.

CONSEIL COMMUNAL

RAPPORT DE GESTION 2020
CONSEIL COMMUNAL

LISTE

AU 31 DÉCEMBRE 2020

Liste alphabétique des membres du Conseil communal en fonction au 31 décembre 2020 (législature 2016-2021).

1 AEGERTER Serge	PLR	51 LAUNAZ Joël	PS
2 BACCA Marcel-Jacques	EA	52 LUSSAMAKI Okita	PS
3 BADAN Anick	UDC	53 MARTIN Danielle	PS
4 BADAN Didier	UDC	54 MASSY Alexandre	UDC
5 BADAN Patrice	UDC	55 MAYOR Jean-Luc	UDC
6 BAER Guy-Serge	EA	56 MERMINOD Romaine	PLR
7 BELLWALD Philippe	EA	57 MUTZENBERG Jean-Michel	PLR
8 BERSIER Bruno	PLR	58 OBI Samuel	Alt-V
9 BIFFIGER Nicolas	Alt-V	59 OLLOZ Philippe	PLR
10 BILECI Lionel	Alt-V	60 PASCHE Philippe	PLR
11 BILGE Tanyel	PSA	61 RANC Philippe	Alt-V
12 BOREL Bernard	Alt-V	62 REBER Clément	PLR
13 BOUCHER Katleen	Alt-V	63 SAUGE JAERMANN Marlyse	EA
14 BRELAZ Pierre-Yves	PLR	64 SCHUMACHER Pierre	PLR
15 BUEMI Laurent	PLR	65 SCHWEIZER Pierre-Alain	PLR
16 BURNIER-VERNAUD Laurence	PLR	66 SOUTTER Jean-Marc	PLR
17 CALORE Pierre	PS	67 TILLE Stéphane	UDC
18 CARRE Jean-Michel	UDC	68 VACHERON Jacques	PLR
19 CARRIERI Carlo	PS	69 VOUILAMOZ Yvan	PLR
20 CHESEAUX Martine	PLR	70 ZOLLER Cyril	Alt-V
21 CHESSEX Dominique	Alt-V		
22 CLAUDEL Michel	PS	Démissions	
23 COSTA-ANSERMOZ Nicole	PLR	31.12.2019	LAVANCHY-RAU Florence
24 COTTIER Fabrice	PLR	31.12.2019	MARIANO Claudio
25 CRAUSAZ Virginie	PLR	31.01.2020	BARTOLONE Santino
26 CROSET Anne	EA	29.04.2020	CARNAL Rachel
27 CROUSAZ Jean-Marc	PLR	05.05.2020	ALLORA Cédric
28 DECOSTERD Alex	PLR	20.08.2020	OLIVIER Alain
29 DECOSTERD Frédéric	PLR		
30 DELADOEY François	UDC	Assermentations	
31 DRAPEL Marc-Olivier	PLR	19.06.2020	BILGE Tanyel
32 ERDENIZ Murat	PS	19.06.2020	CARRE Jean-Michel
33 FAVRE Alexandre	PLR	19.06.2020	CROSET Anne
34 FEUZ CHARRIERE Corinne	Alt-V	19.06.2020	DECOSTERD Frédéric
35 GENOUD-CHAMPEAUX Marie-Dominique	PS	19.06.2020	GOY Françoise
36 GERMANIER Francis	UDC	19.06.2020	HERTIG Anny
37 GIDDEY Valentin	PLR	19.06.2020	RANC Philippe
38 GILLIERON Alain	EA	29.09.2020	BAER Guy-Serge
39 GOSTELI-JAQUEMET Danielle	PLR		
40 GOY Françoise	Alt-V	Huissier	
41 GOY Louis	Alt-V	Bertholet	ALBERT
42 GRAFF Patrick	EA		
43 GUILLARD Jean-Marc	EA	Au 31 décembre 2020, il n'y a pas de sièges vacants.	
44 HASSAMETAJ Ramé	PS		
45 HERTIG Anny	EA		
46 HESS BELLWALD Kathryn	EA		
47 JOTTERAND Jean-Paul	PLR		
48 KAPPELER Philippe	EA		
49 KRÜMEL Catherine	EA		
50 LA ROSA Fabienne	PS		

BUREAU**DU 1^{er} JANVIER AU 14 SEPTEMBRE 2020****Président**

M. Alexandre Favre

1^{ère} Vice-présidenteM^{me} Catherine Krümel**2^e Vice-président**

M. Didier Badan

ScrutatricesM^{me} Fabienne La RosaM^{me} Dominique Chessex**Scrutateurs-suppléants**

M. Okita Lussamaki

M^{me} Katleen Boucher**Secrétaire**M^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Albert Bertholet

DU 15 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2020**Présidente**M^{me} Catherine Krümel**1^{er} Vice-président**

M. Didier Badan

2^e Vice-président

M. Pierre Calore

ScrutateursM^{me} Dominique Chessex

M. Frédéric Decosterd

Scrutateurs-suppléantsM^{me} Katleen Boucher

M. Clément Reber

SecrétaireM^{me} Véronique Deladoey**Huissier**

M. Albert Bertholet

En 2020, le bureau du Conseil a siégé 4 fois (3 en 2019) pour organiser les séances tout en respectant les directives sanitaires liées au Covid-19, faire la passation de pouvoir entre les Présidents, préparer les futures élections communales de 2021, préparer la rencontre annuelle avec la Préfète, nommer les commissions pour traiter des divers préavis, préparer les ordres du jour des séances du Conseil communal.

La préparation de l'ordre du jour se fait par la secrétaire en collaboration avec le ou la Président(e), tenant compte du suivi du travail des commissions.

A l'heure actuelle où l'informatique a pris la place que l'on connaît, beaucoup de travaux sont traités par courriel. Toutefois, des séances de bureau sont organisées en fonction des besoins et demandes de chacun.

Le site Intranet du Conseil communal a été réactualisé et à ce jour, l'ordre du jour et les procès-verbaux se font via le site. La nouvelle législature pourra dès lors être totalement gérée par cette plate-forme.

Les archives (procès-verbaux et ordres du jour) du Conseil communal du 1^{er} janvier 1994 au 30 juin 2016 ont été rassemblés et reliés. L'histoire politique de la ville d'Aigle est archivée à travers une belle collection de livres.

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

En 2020, le Conseil communal a tenu 6 séances (6 en 2019) au cours desquelles la Municipalité a présenté 22 préavis (14 en 2019).

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LE CONSEIL COMMUNAL

SÉANCE DU 19 JUIN 2020

- **Prise en considération** de la motion d'ordre de M^{me} Anick Badan (UDC) «**Pour une séance du Conseil communal démocratique**».
- **Adoption** du préavis municipal N°2020-01 du lundi 13 janvier 2020 relatif à «**La vente ou la mise à disposition de la parcelle N° 1111 au chemin de l'Hôpital 21**», soit:
 - 1. D'autoriser la Municipalité à vendre une fraction de la parcelle N° 1111, d'une surface de 2'800m², située au chemin de l'Hôpital 21, pour un montant de Fr. 350 000, soit Fr. 125 par m²;
 - 2. D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan soit porté sur le compte de réserve «Terrains industriels, infrastructures et achats»;
 - 3. D'exiger l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans;
 - 4. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.
- **Adoption** du préavis municipal N°2020-03 du lundi 2 mars 2020 relatif à «**La réponse au postulat de M. Philippe Pasche (PLR) du 16 décembre 2016 demandant une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux**», soit:
 - 1. De prendre acte du rapport-préavis municipal N°2020-03 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Philippe Pasche, déposé le 16 décembre 2016, demandant une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.
- **Adoption** du préavis municipal N°2020-04 du 9 mars 2020 relatif à la «**Réponse au postulat de M. Clément Reber (PLR) du 18 mars 2019 demandant une analyse politique environnementale communale**», soit:
 - 1. De prendre acte du rapport-préavis municipal N°2020-04 valant réponse au postulat de M. le Conseiller communal Clément Reber, déposé le 28 mars 2019, demandant une analyse de la politique environnementale communale.
- **Adoption** du préavis municipal N°2020-08 du 8 juin 2020 à caractère d'urgence, amendé, relatif à une «**Demande de crédit pour financer une mesure de relance Covid-19 en faveur des locataires commerciaux de la Commune**», soit:
 - 1. D'accorder à la Municipalité un crédit maximum de Fr. 154 620 HT pour financer une mesure de relance Covid-19 en faveur des locataires commerciaux de la Commune sous forme d'un rabais maximum de 70% sur les loyers du 15 mars au 31 août 2020;
 - 2. D'amortir ce montant par le prélèvement sur la réserve spéciales pour crises économiques ou sanitaires (pour autant que cette réserve soit acceptée lors de l'examen à venir des comptes 2019).
- **Adoption** de l'étude municipale des mesures «post-Covid-19» relatif à «**L'affectation des jetons de présence des Conseillers communaux**», soit:
 - 1. D'accepter les variantes d'affectation des jetons de présence pour l'année 2020 citées dans le rapport;
 - 2. De donner l'étude de ces variantes et de la mise en application à la Municipalité.
- **Adoption** de l'étude municipale des mesures «post-Covid-19» relatif à «**L'encouragement de la consommation locale**», soit:
 - 1. De prendre acte du présent rapport et de charger la Municipalité de mettre en œuvre la préconisation formulées au chiffre IV «Vision et mode d'emploi».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 19 JUIN 2020

■ **Adoption** de l'étude municipales des mesures « post-Covid-19 » relatif à « **La promotion des jardins familiaux** », soit :

1. D'accepter la proposition de promotion des jardins familiaux;
2. De renvoyer à la Municipalité, sous forme de postulat, pour étude et préavis au Conseil communal en lui demandant :
 - a) De sécuriser sur le long terme, en regard avec l'impact des travaux de la future 3^e correction du Rhône, le concept des jardins familiaux sous leur forme actuelle, à l'extérieur du « périmètre-centre », et d'en augmenter d'au moins la moitié sur la surface actuelle;
 - b) De développer des jardins communautaires (avec des petites surfaces cultivables, sans cabanon, mais éventuellement la mise à disposition de coffres à outils) plus proches du centre-ville.

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport de la motion de M. Pierre-Yves Brélaz & Consorts (PLR) intitulée « **Augmenter le nombre de membres de la Municipalité de 5 à 7 ?** ».

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Stéphane Tille (UDC) intitulé « **Mise en place d'un Pilier Public Digital pour la commune d'Aigle** ».

■ **Refus de prendre en considération** du postulat de M. Didier Badan & Consorts (UDC) intitulé « **Pour un redémarrage économique : un plan de relance** ».

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M. Samuel Obi (Alt-Verts) intitulé « **Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle** ».

■ **Prise en considération et renvoi en commission** pour étude et rapport du postulat de M. Clément Reber (PLR) intitulé « **Soutenir les établissements aiglons** ».

SÉANCE DU 27 AOÛT 2020

■ **Adoption** du préavis municipal amendé N°2020-05 relatif au « **Rapport de gestion pour l'exercice 2019** », soit :

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 tels que présentés;

2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-06 du lundi 18 mai 2020 relatif à « **La réfection de la chaussée, récupération des eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le chemin de Marjolin** », soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 650 000 TTC pour l'extension et l'amélioration du réseau de l'eau potable, ainsi que la réfection de la chaussée du chemin de Marjolin;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 650 000 TTC le moment venu, aux meilleures conditions;
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : la part correspondant aux travaux liés à l'eau potable sera amortie par prélèvement sur le compte réserve « service des eaux » pour autant qu'il soit suffisamment approvisionné, il en est de même pour les travaux des eaux usées. Le solde éventuel sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans;
4. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-07 du lundi 25 mai 2020, amendé, relatif à « **L'aménagement d'une place de dépose EMS la Résidence – Ecole catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant** », soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 247 500 TTC pour l'aménagement d'une place de dépose EMS – Ecole catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 247 500 TTC le moment venu, aux meilleures conditions;

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 27 AOÛT 2020

3. D'approuver le financement tel que proposé. Il sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans;

4. D'adopter le projet des travaux tel que présenté.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-09 du lundi 20 juillet 2020, amendé, relatif à «**A la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N°3973 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de bois de chauffage**», soit:

1. En cas de vente:

- D'autoriser la Municipalité à vendre une fraction de la parcelle N°3973, d'une surface de 7'250 m² environ, au lieu-dit «Les Iles», pour un montant de Fr. 1 087 500, soit Fr. 150 par m²;
- D'accepter que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan soit porté sur le compte de réserve «Terrains industriels, infrastructures et achats»;
- D'exiger l'inscription en faveur de la commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.

2. En cas d'octroi d'un droit distinct et permanent de superficie:

- D'autoriser la Municipalité à accorder pour une durée de 30 ans, renouvelable, un droit distinct et permanent de superficie sur la parcelle N°3973, d'une surface de 7'250 m² environ, au lieu-dit «Les Iles», moyennant une rente annuelle de 5% de Fr. 1 087 500, indexée selon IPC. En cas d'évolution négative de l'IPC, la rente ne pourra être inférieure à 5% du Fr. 1 087 500;
- D'autoriser la Municipalité à accorder un droit d'emption d'une durée de 10 ans, sur la part du fond grevé par le droit de superficie, au prix de Fr. 1 087 500 indexé selon IPC, dont à déduire la moitié de la rente de superficie payée jusqu'au jour de l'exercice du droit d'emption. En cas d'évolution négative de l'IPC, le prix avant déduction partielle de la rente ne pourra être inférieur à Fr. 1 087 500;
- D'accepter, en cas d'exercice du droit d'emption, que le produit de la vente, dont à déduire la valeur au bilan proportionnellement à la surface, soit porté sur le compte «réserve terrains industriels, infrastructures et achats»;

- D'exiger, en cas d'exercice du droit d'emption, l'inscription en faveur de la Commune d'Aigle, d'un droit de préemption d'une durée de 10 ans et d'un droit de réméré d'une durée de 3 ans.

3. D'autoriser la Municipalité à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-10 du lundi 27 juillet 2020 et réponse à la motion PLR du 19 juin 2020 relatif à «**L'augmentation du nombre de représentants à la Municipalité de 5 à 7 membres**», soit:

1. De prendre acte du préavis municipal N°2020-10 valant réponse à la motion de M. le Conseiller communal Pierre-Yves Brélaz & Consorts au nom du groupe PLR, déposée le 19 juin 2020, relative à l'augmentation du nombre de représentants à la Municipalité de 5 à 7 membres;
2. De fixer à 5 le nombre de membres à la Municipalité pour la législature 2021-2026.

■ **Prise en considération** de la motion «Genoud-Champeaux/PSA» relative à «**La modification du règlement du Conseil communal en relation avec le dépôt des interventions au Conseil communal**», soit:

1. D'adopter la directive d'application, telle qu'approuvée par le Service des communes;
2. De ne pas prendre en considération la motion «Genoud-Champeaux/PSA» relative à la modification du règlement du Conseil communal en relation avec le dépôt.

SÉANCE DU 8 SEPTEMBRE 2020

■ **Prise en considération et renvoi en commission** pour étude et rapport de la motion de M. Bernard Borel, au nom du groupe Alternative-les Verts intitulée «**Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales**».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 29 SEPTEMBRE 2020

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-14 du lundi 10 août 2020, relatif au «**Projet d'aménagement de la rue du Rhône**», soit:

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 1 367 790 TTC pour la requalification de la rue du Rhône, telle que présentée, sous déduction des subventions à recevoir;
2. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 1 367 790 TTC;
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir: la part correspondant aux travaux liés aux eaux et égouts sera prélevée sur les comptes de réserves y relatifs, pour autant qu'ils soient suffisamment approvisionnés. Le solde sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-16 du lundi 10 août 2020, relatif à «**La réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole**», soit:

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 363 000. TTC pour la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole, telle que présentée;
2. D'autoriser la Municipalité de prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 363 000 TTC le moment venu, aux meilleures conditions;
3. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir: la part correspondant aux travaux liés aux eaux et égouts sera prélevée sur les comptes de réserves y relatifs, pour autant qu'ils soient suffisamment approvisionnés. Le solde sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 20 ans.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-18 du lundi 31 août 2020, amendé, relatif à «**Une demande de crédit pour financer une mesure de relance Covid-19 en faveur d'une action de solidarité envers des entreprises aiglones**», soit:

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 180 000 HT pour financer une mesure de relance Covid-19 en faveur d'une action de solidarité envers les entreprises aiglones;
2. D'autoriser la Municipalité à prélever sur les liquidités ordinaires ou à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 180 000 HT le moment venu, aux meilleures conditions;
3. D'amortir ce montant par prélèvement sur la réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires pour autant qu'elle soit suffisamment approvisionnée. Le solde sera amorti selon nos disponibilités, mais au maximum sur 5 ans.

■ **Prise en considération** du rapport relatif à l'étude du postulat de M. Clément Reber (PLR) «**Pour soutenir les établissements publics aiglons**» et **renvoi en Municipalité** de celui-ci pour étude et rapport.

■ **Prise en considération et renvoi en Municipalité** pour étude et rapport du postulat de M.P.-Y. Brelaz (PLR) intitulé «**A quand la rénovation de la salle de l'Aigle-Ancienne sise aux Glariers**».

■ **Renvoi en commission** pour prise en considération du postulat de M. A. Favre (PLR) intitulé «**Pour un embellissement et une mise en valeur de notre patrimoine**».

■ **Renvoi en commission** pour prise en considération du postulat de M^{me} Marie Dominique Genoud-Champeaux (PSA) intitulé «**Installations sportives de la Planchette**».

■ **Vote de la résolution** de M^{me} Marie Dominique Genoud-Champeaux (PSA) intitulé «**Le camp de réfugiés de Moria**».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 11 NOVEMBRE 2020

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-12 du lundi 10 août 2020, amendé, relatif à « **La demande de crédit de construction pour le changement des garages préfabriqués enterrés et pour la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués, situés à l'avenue des Alpes N°4 pour le montant de Fr. 650 000** », soit :

1. De voter le crédit d'ouvrage pour le changement des huit garages préfabriqués enterrés et l'aménagement extérieur situé à l'avenue des Alpes N°4 pour le montant de Fr. 350 000 TTC;
2. D'approuver le financement tel que proposé, à savoir : Le montant de Fr. 350 000 sera prélevé sur les liquidités ordinaires, ou emprunté aux meilleures conditions, et d'amortir l'investissement selon nos disponibilités mais au maximum sur 20 ans;
3. De retirer à la limite de propriété avec les parcelles N°1211 et N°1212 les huit nouveaux garages.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-13 du lundi 5 octobre 2020, relatif à « **La demande de crédit pour le projet final de la place du Marché en deux étapes** », soit :

1. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 139 220 TTC pour l'aménagement de la phase une du projet de la place du Marché (pavillons);
2. D'accorder à la Municipalité le crédit nécessaire de Fr. 660 000 TTC pour l'aménagement des phases deux et trois du projet de la place du Marché (MEP et phase projet);
3. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, le montant de Fr. 799 220 TTC aux meilleures conditions;
4. D'approuver le financement tel que proposé, soit que la dépense sera amortie, mais au maximum sur 10 ans.

■ **Adoption** du préavis municipal N°2020-17 du lundi 7 septembre 2020, amendé, relatif à « **un crédit de construction pour la réorganisation et la requalification de la Place de la Gare** ».

1. D'accorder à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de Fr. 970 000 TTC destiné à lui permettre de réaliser la réorganisation de la Place de la Gare telle que présentée, sous déduction des subventions à recevoir;
2. D'autoriser le prélèvement du montant de crédit sur les liquidités ordinaires ou de l'emprunter aux meilleures conditions;
3. D'amortir cette dépense sur 20 ans maximum;
4. D'étudier et mettre en œuvre des solutions de parage pour les vélos et les motos sur le secteur Novassalles;
5. D'appliquer immédiatement le régime de la zone 30 dans tout le secteur de la Place de la Gare;
6. La réorganisation de la place de la Gare inclut la mise en sécurité des personnes aveugles et malvoyantes pour la traversée de la place de la Gare avec un parcours sous forme de lignes de guidages entre la gare CFF et les abords de la Poste. Ces aménagements entraîneront un coût de Fr. 5 000.

■ **Prise en considération** et renvoi en Municipalité pour étude et rapport de la motion de M. Bernard Borel (Alt.-Verts) et consorts « **Pour une meilleure protection des arbres dans le périmètre urbain d'Aigle** ».

■ **Renvoi en commission** pour prise en considération du postulat de M^{me} Françoise Goy (Alt.-Verts) intitulé « **Elaboration d'un plan: urgence climatique pour appliquer l'agenda cantonal 2020** ».

COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2020

- **Prise en considération** et renvoi en Municipalité pour étude et rapport du postulat de M. Philippe Pasche (PLR) et consorts intitulé « **Fluidité et sécurité du trafic au carrefour de la route d'Evian avec la route de transit ainsi qu'irrigation et desserte des quartiers adjacents à la route de transit** ».
- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-19 du lundi 28 septembre 2020, amendé, relatif à « **Un concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au parking du Bourg** », soit :
1. De prendre acte du concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons;
 2. D'accorder à la Municipalité les crédits d'investissement suivants pour la concrétisation du concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons :
 - Fr. 27 550 HT pour l'accompagnement et la mise en œuvre du concept;
 - Fr. 120 000 HT pour l'équipement du Parking du Bourg;
 - Fr. 280 000 HT pour l'équipement du Parking de l'EEG;
 - Fr. 250 000 HT pour l'installation des infrastructures de téléjalonnement sur le territoire communal.
 3. D'accorder à la Municipalité un crédit budgétaire de Fr. 15 000 HT pour la gestion des parkings du Bourg et de Chevron, pour l'année 2020;
 4. De ne pas autoriser la Municipalité à créer une société anonyme pour la gestion des parkings;
 5. D'autoriser la Municipalité à emprunter, si nécessaire, ces montants aux meilleures conditions et de les amortir selon nos disponibilités, mais au maximum sur 10 ans.
- **Adoption** du préavis municipal N° 2020-23, amendé, relatif au **budget ordinaire pour l'année 2021**, soit :
1. D'adopter le budget ordinaire pour 2021 amendé comprenant :

Aux dépenses	Fr. 47 078 300
Aux recettes	Fr. 47 124 550
Soit un excédent de recettes de	Fr. 46 250

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

MOTIONS

- Motion de M. Philippe Pasche (PLR), déposée le 12 décembre 2014, concernant une étude de requalification du périmètre de l'Arsenal.

La réponse à cette motion sera traitée dès que la Municipalité aura trouvé une solution avec la Confédération. Il est possible que le délai de réponse soit plus d'une année.

- Motion de M. Philippe Bellwald (EA), déposée le 28 mars 2019, concernant le parc Mon Séjour «Un espace vert à mettre en valeur».

Etude en cours.

- Motion de M^{me} Marie-Dominique Genoud (PSA), déposée le 11 juin 2019, intitulée «Dépôt des interventions au Conseil communal: modification du règlement».

Transmis à une commission; refus de prendre en considération par le Conseil le 27.08.2020.

- Motion de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposée le 19 juin 2020, intitulée «Augmenter le nombre de représentants à la Municipalité de 5 à 7 membres?».

Répondu dans le cadre du préavis N°2020-10.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 8 septembre 2020, intitulée «Pour une transition à la culture sans agrochimiques sur les parcelles viticoles et agricoles communales».

Renvoi à une commission pour prise en considération.

- Motion de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 11 novembre 2020, pour une «Meilleure protection des arbres dans le périmètre urbain d'Aigle».

Etude en cours.

POSTULATS

- Postulat de M. Lionel Bileci (Alt-Verts), déposé le 27 mars 2014 pour «Une incitation à baisser la vitesse sur la route de transit et pour plus de sécurité et de confort acoustique pour les riverains».

Etude en cours; selon la planification cantonale, la réfection de la route de transit, prévue vers 2018–2019, a été repoussée.

- Postulat de M. Damien Berger (Alt-Verts), déposé le 28 septembre 2016, pour «Un journal communal comme plateforme de communication pour les autorités politiques et les associations locales».

Pris en considération le 27 avril 2017, suivant les recommandations de la Commission ad hoc ; Etude en cours.

- Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 16 décembre 2016, relatif à une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.

Pris en considération le 16 décembre 2016, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Répondu dans le cadre du préavis N°2020-03.

- Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 23 juin 2017, relatif à la création d'une zone ludico-sociale sur les berges de la Grande-Eau.

Etude en cours.

- Postulat de M. Claudio Mariano (PSA), déposé le 15 décembre 2017, intitulé «Rendre notre ville accessible à tous».

Etude en cours.

- Postulat de M. Cyril Zoller (Alt-Verts), déposé le 22 mars 2018, intitulé «Pour un centre-ville fort en tourisme et artisanat».

Envoi en Commission pour prise en considération; Pris en considération le 4 octobre 2018, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**POSTULATS**

- | | |
|---|---|
| <p>■ Postulat de M^{me} Kathryn Hess-Bellwald (Entente aiglonne), déposé le 28 mars 2019, intitulé « Pour la mise en œuvre progressive d'un éclairage public intelligent à Aigle ».</p> <p>Etude en cours.</p> <p>■ Postulat de M. Clément Reber (PLR), déposé le 28 mars 2019, intitulé « Pour une analyse de la politique environnementale communale ».</p> <p>Répondu dans le cadre du préavis N°2020-04.</p> <p>■ Postulat de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposé le 21 juin 2019, intitulé « Pour une zone 30 globale au centre-ville ».</p> <p>Etude en cours.</p> <p>■ Postulat de M. Stéphane Tille (UDC), déposé le 19 juin 2020, intitulé « Mise en place d'un Pilier Public Digital pour la commune d'Aigle ».</p> <p>Répondu dans le cadre du préavis N°2020-20.</p> <p>■ Postulat de M. Samuel Obi (Alt-Verts), déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour des aménagements cyclables temporaires à Aigle ».</p> <p>Etude en cours.</p> <p>■ Postulat de M. Didier Badan (UDC), déposé le 19 juin 2020, intitulé « Plan de relance pour un redémarrage économique ».</p> <p>Non pris en considération le 19 juin 2020.</p> <p>■ Postulat du Groupe de travail sur les mesures Covid-19, déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour la promotion des jardins familiaux ».</p> <p>Etude en cours.</p> <p>■ Postulat du Groupe de travail sur les mesures Covid-19, déposé le 19 juin 2020, pour un encouragement de la consommation locale.</p> <p>Répondu dans le cadre du préavis N°2020-18.</p> | <p>■ Postulat du Groupe de travail sur les mesures Covid-19, déposé le 19 juin 2020, concernant l'affectation des jetons de présence.</p> <p>Répondu dans le cadre du préavis N°2020-18.</p> <p>■ Postulat de M. Clément Reber (PLR), déposé le 19 juin 2020, intitulé « Pour un soutien des établissements publics aiglons ».</p> <p>Envoi en Commission pour prise en considération; Pris en considération le 29 septembre 2020, suivant les recommandations de la Commission ad hoc; Etude en cours.</p> <p>■ Postulat de M. Pierre-Yves Brélaz (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « A quand la rénovation de la salle de l'Aigle Ancienne sise aux Glariers ? ».</p> <p>Etude en cours.</p> <p>■ Postulat de M. Alexandre Favre (PLR), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « Pour un embellissement et une mise en valeur de notre patrimoine ».</p> <p>Envoi en Commission pour prise en considération.</p> <p>■ Postulat de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposé le 29 septembre 2020, intitulé « Installations sportives de la Planchette ».</p> <p>Envoi en Commission pour prise en considération.</p> <p>■ Postulat de M^{me} Françoise Goy (Alt-Verts), déposé le 11 novembre 2020, intitulé « Elaboration d'un plan d'urgence climatique pour appliquer l'agenda cantonal 2030 ».</p> <p>Envoi en Commission pour prise en considération.</p> <p>■ Postulat de M. Philippe Pasche (PLR), déposé le 10 décembre 2020, intitulé « Fluidité et sécurité du trafic au carrefour route d'Evian – route de transit ».</p> <p>Etude en cours.</p> |
|---|---|

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

INTERPELLATIONS

- Interpellation de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 19 juin 2020, intitulée « Précarité des ménages aiglons ».

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M^{me} Anne Croset (Entente aiglonne), déposée le 19 juin 2020, intitulée « Histoire d'eau – ECF ».

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M. Bernard Borel (Alt-Verts), déposée le 19 juin 2020, intitulée « Chlorothalonil dans les eaux souterraines d'Aigle et de la région ».

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M. Philippe Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 27 août 2020, relative à l'obtention d'un permis d'exploiter une gravière sur la parcelle communale N° 1179.

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M. Marcel-Jacques Bacca (Entente aiglonne), déposée le 27 août 2020, intitulée « Mobi-Chablais – quels résultats après douze mois d'exploitation sur le territoire aiglons ».

Partiellement répondu le 27 août 2020; un complément sera donné en mai 2021.

- Interpellation de M. Philippe Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 27 août 2020, relative à l'évaluation des effets de la RIE III et de la pandémie de Covid-19 sur les finances communales.

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M. Patrick Graff (Entente aiglonne), déposée le 27 août 2020, intitulée « Quel est le sort réservé à la résolution prise par le Conseil suite aux Etats généraux ».

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M^{me} Kathryn Hess-Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 27 août 2020, intitulée « Quelle suite et quel résultat pour la Commune à la résolution PLR relative à l'hôtel Swiss Resort ».

Répondu le 27 août 2020.

- Interpellation de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA), déposée le 29 septembre 2020, intitulée « Camps de réfugiés de Moria ».

Répondu le 29 septembre 2020.

- Interpellation de M^{me} Kathryn Hess-Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 10 décembre 2020, intitulée « Coûts des complexes scolaires et sportifs ».

Répondu le 10 décembre 2020.

- Interpellation de M^{me} Philippe Bellwald (Entente aiglonne), déposée le 10 décembre 2020, intitulée « Incivilités croissantes à Aigle ».

Répondu le 10 décembre 2020.

RÉSOLUTION

- Dans sa séance du 29 septembre 2020, le Conseil communal d'Aigle a pris la résolution suivante, présentée par M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et M. Philippe Pasche (PLR), suite à la réponse donnée à l'interpellation de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux intitulée « Le camp de réfugiés de Moria ».

Le Conseil communal d'Aigle, par l'adoption de cette résolution, souhaite que la Commune d'Aigle soutienne, dans le cadre de ses compétences et possibilités, les mesures qui pourraient être prises par la Confédération pour l'accueil de réfugiés du camp de Moria.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.**QUESTIONS INDIVIDUELLES**

- Question de M^{me} Anne Croset (Entente aiglonne), déposée le 27 août 2020, relative aux feux de l'AL au carrefour rue du Collège-avenue Chevron-avenue des Ormonts-rue Colomb.

Répondu le 27 août 2020.

- Question de M. Pierre Calore (PSA), déposée le 8 septembre 2020, relative à une histoire de journal qui ne manque pas d'air.

Répondu le 8 septembre 2020.

- Question de M. Louis Goy (Alt-Verts), déposée le 8 septembre 2020, relative aux suites de la plainte pénale contre M. de Lesquen, du 7 mars 2020, organisée par Résistance helvétique à Aigle

Répondu le 8 septembre 2020.

- Question de M. Jean-Luc Mayor (UDC), déposée le 8 septembre 2020, intitulée « Suite à la vente par le Conseil communal de la parcelle N°3855 à la Coopérative du Centre funéraire Chablais-Riviera, qu'en est-il de l'avancement des travaux qui semblent stoppés ? ».

Répondu le 8 septembre 2020.

- Question de M^{me} Anne Croset (Entente aiglonne), déposée le 8 septembre 2020, intitulée « Qu'en est-il de l'intention d'acquérir l'ancienne cure (parcelle N°61) ? »

Répondu le 8 septembre 2020.

- Question de M. Michel Claudel (PSA), déposée le 8 septembre 2020, intitulée « Quand la Commission de supervision EEG commencera-t-elle ses travaux ? ».

Répondu le 8 septembre 2020.

- Question de M^{me} Fabienne La Rosa (PSA), déposée le 8 septembre 2020, intitulée « Quelles mesures pour réduire la vitesse sur la Route d'Evian ? ».

Répondu le 8 septembre 2020.

VŒUX**Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-03.**■ **Vœu 1**

La Commission demande à la Municipalité que les prochains rapports soient commentés en bas des pages par l'entreprise Phisa afin de pouvoir mieux les interpréter;

■ **Vœu 2**

La commission souhaite que la prochaine édition 2020 de l'étude contienne d'autres sujets en plus de ceux qui sont mentionnés dans le rapport préavis soit, l'analyse des coûts et comparatifs liés:

- A la sécurité (police, feu, protection civile);
- Aux écoles en lien avec les frais communaux y relatifs;
- A notre système social;
- A l'indicateur de l'écart par rapport au budget.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-04.■ **Vœu 1**

La Commission demande d'étudier la possibilité d'employer du bois déchiqueté provenant de la déchetterie communale comme combustible pour ce chauffage à distance;

■ **Vœu 2**

La Commission demande d'étudier l'opportunité de relier également le site scolaire de la Grande-Eau et Bâtiment 54 à cette centrale de chauffage à distance, au vu de leur proximité;

■ **Vœu 3**

La Commission incite la Municipalité à présenter au plus vite son « plan des pistes cyclables », afin que le Conseil communal puisse s'y référer lors de tous préavis concernant l'aménagement routier, et par là améliorer rapidement les conditions de circulation à vélo.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la Cogest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2019 (préavis N°2020-05).

- Vœu 1**
La Cogest souhaite que la liste des immeubles présentée dans le rapport de gestion soit tenue à jour trimestriellement et que la désignation corresponde à la réalité des immeubles;
- Vœu 2**
La Cogest souhaite recevoir régulièrement la liste exhaustive des DDP grevant les parcelles propriétés de la Commune d'Aigle;
- Vœu 3**
La Cogest souhaite que la date du début des paiements des redevances pour les DDP à venir soit uniformisée et que le début du paiement soit fixé à la date du permis de construire et non du permis d'habiter;
- Vœu 4**
La Cogest souhaite que la signalisation pour les piétons, en particulier pour l'itinéraire menant de la gare jusqu'au château soit améliorée;
- Vœu 5**
La Cogest souhaite que la Municipalité établisse un plan de classement des arbres d'intérêt sur la Commune qui inclut leur état sanitaire;
- Vœu 6**
La Cogest demande que le compte des subventions soit présenté dans le rapport de gestion en séparant subventions communales et fédérales.

Vœux pris en compte par la Municipalité; La réponse à ces vœux a été acceptée par le Conseil communal le 27 août 2020.

Vœu de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-06.

- Vœu 1**
La Commission demande à la Municipalité d'initier une réflexion pour la mise en place d'un matériel urbain (bancs, poubelles) dans le secteur Nord du projet du côté du Cimetière et du carrefour de Tilleul situé entre les Chemins de Marjolin et des Cerisiers.

Vœu pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-11.

- Vœu 1**
La Commission souhaite, lors de la mise en œuvre de ce projet qu'un accent particulier soit mis sur la communication autour de cette nouvelle offre afin de la faire connaître le plus largement possible;
- Vœu 2**
La Commission souhaite, lors de la mise en œuvre de ce projet que l'Office du Tourisme soit impliqué dans la communication et l'assistance aux touristes pour l'utilisation des vélos en libre-service;
- Vœu 3**
La Commission souhaite, lors de la mise en œuvre de ce projet que soit étudié la possibilité que l'Office du Tourisme dispose d'un certain nombre de batteries permettant l'électrification des vélos, pour les mettre à disposition des touristes de manière journalière, contre une location modique ou une caution;
- Vœu 4**
La Commission souhaite, lors de la mise en œuvre de ce projet que l'Office du Tourisme mette en place une offre de cyclotourisme comportant divers parcours sur le territoire communal et ses alentours.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-12.

- Vœu 1**
La Commission souhaite rendre l'espace vert attractif en créant un endroit de rencontre et de détente pour tous.
- Vœu 2**
La Commission souhaite que soit étudiée la possibilité de créer des jardins communautaires.
- Vœu 3**
La Commission souhaite que la place goudronnée soit contrôlée pour qu'elle ne devienne pas un parking sauvage.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

VŒUX

Vœux de la majorité de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-13.

- **Vœu 1**
La Commission souhaite que la place soit facilement recouvrable et découvrable, cela en permettrait l'usage par tous temps;
- **Vœu 2**
La Commission souhaite qu'une attraction emblématique, ayant pour vocation d'attirer le monde dans notre ville soit réfléchie;
- **Vœu 3**
La Commission souhaite la création de quelques places de parcs en épis à la rue Plantour, pour autant qu'une partie de ces places soient dévolues aux PMR;
- **Vœu 4**
La Commission souhaite que soit réellement pensé à une place piétonne et aux échanges y découlant.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-15.

- **Vœu 1**
La Commission demande à la Municipalité de s'interroger sur l'opportunité de poser en fond de fouille des tuyaux en attente pour faire face à des besoins futurs (par exemple : fibre optique, câbles électriques) qui nécessiteraient la réouverture de cette ruelle pour la pose de nouvelles infrastructures souterraines;
- **Vœu 2**
La commission demande que la Municipalité préserve au mieux le patrimoine existant et exige un démontage et un entreposage soigneux des grilles d'écoulement des eaux pluviales existantes avant leur remise en place dans les règles de l'art.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

Vœux de la Commission ad hoc chargée de l'étude du rapport – préavis municipal N°2020-17.

- **Vœu 1**
La Commission demande à la Municipalité d'étudier et obtenir que les cyclistes puissent emprunter le chemin privé de Pré Russin en même temps que l'entrée en vigueur du sens interdit;
- **Vœu 2**
La commission demande de permettre aux cyclistes d'emprunter le parcours zébré sur le périmètre des voies TPC dans la rue de la Gare en amont et en aval du rondpoint Margencel;
- **Vœu 3**
La commission demande d'étudier et mettre en œuvre des solutions de parage pour les vélos et les motos sur le secteur Novassalles;
- **Vœu 4**
La commission demande d'intégrer dans la réflexion du futur quartier Novassalles, une sortie des véhicules deux roues sur la rue du Rhône (avant le rond-point Lidl);
- **Vœu 5**
La commission demande d'appliquer immédiatement le régime de la zone 30 dans tout le secteur de la Place de la Gare;
- **Vœu 6**
La commission demande que la Municipalité soit attentive à cette requête et examine s'il y a néanmoins des possibilités pour le faire.

Vœux pris en compte par la Municipalité.

DROITS D'INITIATIVE : MOTIONS, POSTULATS, INTERPELLATIONS, VŒUX, ETC.

OBSERVATIONS

Observations de la Cogest dans le cadre de l'étude des comptes et du rapport de gestion 2019 (préavis N°2020-05).

■ Observation 1

Le remboursement sur 30 ans du cautionnement de Fr. 5 000 000 relatif à la garderie et à l'UAPE, selon les préavis 2012-01 et 2014-03, ainsi que les décisions du Conseil communal relatives à ces préavis n'a pas encore débuté.

■ Observation 2

La liste des immeubles, propriétés de la Commune, présentée dans le rapport de gestion (pp. 171 à 177) est incomplète et la désignation des immeubles ne correspond pas à la réalité sur le terrain.

■ Observation 3

La Commune perçoit un loyer ou redevance pour la parcelle N°1245 qui n'est pas exploitée, alors qu'elle n'en perçoit pas pour l'exploitation de la gravière sise sur les parcelles communales N°3770 et N°1179.

Observations prises en compte par la Municipalité;
La réponse à ces observations a été acceptée par le Conseil communal le 27 août 2020.

PÉTITION

Aucune pétition déposée en 2020.

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2020

L'assemblée de commune a été convoquée à 3 reprises (5 en 2019) pour se prononcer sur les objets suivants:

9 FÉVRIER 2020

VOTATION FÉDÉRALE

Initiative populaire du 18.10.2016 «Davantage de logements abordables».

	Oui	Non	Participation
	42.9 %	57.1 %	41.0 %
	53.2 %	46.8 %	43.9 %
	53.8 %	46.2 %	46.75 %

Modification du 14.12.2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle).

	Oui	Non	Participation
	63.1 %	36.9 %	40.9 %
	80.2 %	19.8 %	43.9 %
	75.2 %	24.8 %	46.73 %

ÉLECTIONS CANTONALES

Election complémentaire au Conseil d'Etat (1^{er} tour).
Est élue:

- Mme Christelle Luisier Brodard
55.95% dont 930 suffrages à Aigle

VOTATION COMMUNALE

Référendum communal «Acceptez-vous la décision du Conseil communal, prise lors de la séance du 31 octobre 2019, concernant la demande d'un crédit d'ouvrage de Fr. 24 700 000 pour la construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée <Espace Evénements des Glariers> ainsi qu'un parking souterrain de 180 places?»

	Oui	Non	Participation
	58.7 %	39.7 %	39.92 %

27 SEPTEMBRE 2020

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 31.08.2018 «Pour une immigration modérée (initiative de limitation)».

	Oui	Non	Participation
	38.3 %	61.7 %	59.5 %
	29.1 %	70.9 %	58.7 %
	35.8 %	64.2 %	54.6 %

Modification du 27.09.2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (Loi sur la chasse, LChP).

	Oui	Non	Participation
	48.1 %	51.9 %	59.3 %
	40.2 %	59.8 %	58.7 %
	46.9 %	53.1 %	54.6 %

Modification du 27.09.2019 de la loi fédérale sur l'impôt direct (LIFD) (Déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers).

	Oui	Non	Participation
	36.8 %	63.2 %	59.2 %
	49.1 %	50.9 %	44.5 %
	49.1 %	50.9 %	54.6 %

Modification du 27.09.2019 de la loi sur les allocations pour perte de gain (LAPG) (contre-projet indirect à l'initiative populaire «Pour un congé de paternité raisonnable – en faveur de toute la famille»).

	Oui	Non	Participation
	60.3 %	39.7 %	59.3 %
	81.6 %	18.4 %	58.7 %
	77.9 %	22.1 %	54.0 %

Arrêté fédéral du 20.12.2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

	Oui	Non	Participation
	50.1 %	49.9 %	59.4 %
	41.1 %	58.9 %	58.7 %
	45.1 %	54.9 %	54.6 %

VOTATIONS ET ÉLECTIONS 2020

29 NOVEMBRE 2020

VOTATIONS FÉDÉRALES

Initiative populaire du 10.10.2016 «Entreprises responsables – pour protéger l'être humain et l'environnement».

	Oui	Non	Participation
	50.7 %	49.3 %	47.0 %
	59.8 %	40.2 %	46.6 %
	57.7 %	42.3 %	41.8 %

Initiative populaire du 21 juin 2018 «Pour une interdiction du financement des producteurs de matériel de guerre».

	Oui	Non	Participation
	42.6 %	57.4 %	46.9 %
	49.2 %	50.8 %	46.6 %
	44.4 %	55.6 %	41.8 %

COMMISSIONS NOMMÉES PAR LE CONSEIL COMMUNAL POUR LA LÉGISLATURE 2016–2021**COMMISSION DE GESTION**

BELLWALD	Philippe	
BERSIER	Bruno	
BURNIER	Laurence	
VACHERON	Jacques	
GENOUD	Marie Dominique	
TILLE	Stéphane	<i>Président</i>
ZOLLER	Cyril	

COMMISSION DES FINANCES

BACCA	Marcel-Jacques	
BADAN	Patrice	
BOREL	Bernard	
CHESEAU	Martine	
CRAUSAZ	Virginie	
JOTTERAND	Jean-Paul	<i>Président</i>
MARTIN	Danielle	

**COMMISSION DE RECOURS
EN MATIÈRE DE TAXES ET D'IMPÔTS**

BELLWALD	Philippe	
DRAPEL	Marc-Olivier	
FEUZ	Corinne	
LUSSAMAKI	Okita	
PASCHE	Philippe	
TILLE	Stéphane	
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Président</i>

**COMMISSION PERMANENTE
AUX OPÉRATIONS IMMOBILIÈRES**

AEGERTER	Serge	
CALORE	Pierre	
CHESSEX	Dominique	
KAPPELER	Philippe	<i>dès le 11.06.2019</i>
MASSY	Alexandre	
OLLOZ	Philippe	
SCHWEIZER	Pierre-Alain	
<i>Présidence par tournus</i>		

COMMISSION DE SUPERVISION EEG

BADAN	Patrice	
BELLWALD	Philippe	
CLAUDEL	Michel	
REBER	Clément	
PASCHE	Philippe	
VACHERON	Jacques	<i>Président</i>
ZOLLER	Cyril	

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DE TIR DES GRANDES-ÎLES D'AMONT
(MEMBRES AIGLONS)**

DUROUX	Jean-Luc *
BIFFIGER	Nicolas
CHEVALLEY	Jean-Pierre
DECOSTERD	Frédéric
GRAFF	Patrick
LAUNAZ	Joël
MAYOR	Jean-Luc

* *Membres du Comité de direction de l'Association***ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DE LA POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS**

AEGERTER	Serge	<i>Président</i>
BIFFIGER	Nicolas	
BRELAZ	Pierre-Yves	
KRÜMEL	Catherine	
LAUNAZ	Joël	
MAYOR	Jean-Luc	

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE**

DEVAUD	Gregory *
ROUSSY	Christian *
MAYOR	Jean-Luc
<i>désigné par la Municipalité</i>	
BACCA	Marcel-Jacques
DELADOEY	François
FAVRE	Alexandre
LAUNAZ	Joël
RANC	Philippe

* *Membres du Comité de direction de l'Association***DÉLÉGATION À CHABLAIS AGGLO**

BERSIER	Bruno
CLAUDEL	Michel
COTTIER	Fabrice
DRAPEL	Marc-Olivier
FEUZ	Corinne
GRAFF	Patrick
MAYOR	Jean-Luc

MUNICIPALITÉ

RAPPORT DE GESTION 2020
MUNICIPALITÉ

RÉPARTITION DES DICASTÈRES DU 1^{er} JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2021

M. FRÉDÉRIC BORLOZ, SYNDIC

Administration générale

Administration
Ressources humaines
Communication
Dossiers transversaux

Finances

Comptabilité
Gérance / Baux à loyer

Relations extérieures

Conseil communal
Relations hors commune

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

M^{me} ISABELLE RIME, MUNICIPALE

1^{ère} VICE-PRÉSIDENTE

Bâtiment

Parc immobilier et conciergerie
Etablissements scolaires
Eglises et funérarium

Environnement

Energie et Développement durable

Culture

Médiathèque
Espace Graffenried

Suppléant

M. Jean-Luc Duroux

M. GRÉGORY DEVAUD, MUNICIPAL

Urbanisme

Patrimoine bâti et environnement urbain

Infrastructures

Entretien des routes et éclairage public
Eaux
Egouts / STEP

Domaines, économie et sports

Vignes et cave
Forêts
Promotion économique

Suppléante

M^{me} Maude Allora

M. JEAN-LUC DUROUX, MUNICIPAL

Voirie et travaux

Voirie
Parcs et promenades
Cimetière
Gestion des déchets

Sécurité publique

Police (EPOC)
SDIS
PC et affaires militaires
Office de la population

Tourisme

Associations touristiques

Suppléante

M^{me} Isabelle Rime

M^{me} MAUDE ALLORA, MUNICIPALE

Sécurité sociale et Jeunesse

Affaires sociales
Accueil et intégration
Associations régionales
Aides d'urgence

Sécurité professionnelle

Sécurité au travail
Sécurité des chantiers
Police des constructions
Informatique

Mobilité

Circulation
Transports publics
Mobilité douce

Suppléant

M. Grégory Devaud

En 2020, la Municipalité a tenu 49 séances ordinaires, dont une extramuros les 18 et 19 août 2020, plus deux extraordinaires en raison de crise Covid-19 (en 2019, la Municipalité avait siégé à 49 reprises). Elle a adressé 26 préavis au Conseil communal (14 en 2019).



La Municipalité in corpore en 2018.

De gauche à droite : Jean-Luc Duroux, Isabelle Rime, Frédéric Borloz, Maude Allora et Grégory Devaud.

© G. Piot

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

La Municipalité a désigné les personnes suivantes pour la représenter dans les instances (associations, fondations, etc.) où elle a des intérêts :

- | | |
|--|---|
| ■ Aide dentaire
M. Allora | ■ CIP – Assemblée des Déléguées
M. Allora – G. Devaud – I. Rime |
| ■ Aigle Région
F. Borloz | ■ Festi'Brad
J.-L. Duroux |
| ■ Association Alpes vivantes
F. Borloz – J.-L. Duroux | ■ Commission de l'Ecole professionnelle commerciale (EPCA)
I. Rime |
| ■ Association AMIS
M. Allora | ■ Conférence des villes suisses sur les impôts
F. Borloz |
| ■ Association Centre de Secours et d'Urgences du Chablais et des Alpes vaudoises
J.-L. Duroux | ■ Coopérative Cité-Derrière – Conseil d'administration
M. Allora |
| ■ Association Hôpital du Chablais
M. Allora – J.-L. Duroux | ■ Déchets carnés – Abattoirs
G. Devaud |
| ■ Association intercommunale de police du Chablais vaudois – Comité de direction
J.-L. Duroux | ■ Ecole de musique
I. Rime |
| ■ Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région d'Aigle (AERA) – Comité de direction
G. Devaud – C. Roussy | ■ Efflot des Veyges
J.-L. Duroux |
| ■ – Conseil intercommunal
J.-L. Mayor | ■ Etat-major local en cas de catastrophe (EMLC)
J.-L. Duroux |
| ■ Association Jeunesse Aiglonne AJA
M. Allora – J.-L. Duroux | ■ Fondation chablaisienne d'aide à l'insertion
I. Rime – D. Girardin |
| ■ Association du musée vaudois de la vigne et du vin
F. Borloz – I. Rime | ■ Fondation Clin d'œil
M. Allora |
| ■ Association pour le Château d'Aigle
F. Borloz – I. Rime | ■ Fondation des Maisons de retraite du District d'Aigle
I. Rime |
| ■ Association pour la Défense des Intérêts Audiovisuels de la région Riviera-Chablais-Pays-d'Enhaut (ADIARCPE)
G. Devaud | ■ Fondation du Centre Mondial du Cyclisme (CMC)
F. Borloz |
| ■ Association pour la santé et le maintien à domicile du district d'Aigle (ASANTE SANA)
M. Allora | ■ Fondation La Monneresse
I. Rime |
| ■ Association régionale de l'action sociale d'Aigle et du Pays d'Enhaut (ARASAPE) – Comité de direction
M. Allora | ■ Groupement des propriétaires de vignes d'Aigle-Vevey-Lavaux
F. Borloz |
| ■ – Conseil intercommunal
I. Rime | ■ Groupement pour la promotion des vins d'Aigle
G. Devaud |
| ■ Association touristique Aigle-Leysin-Col des Mosses – Comité Directeur
J.-L. Duroux | ■ Ludothèque
I. Rime |
| ■ Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme – Répondant communal en matière d'intégration
M. Allora | ■ Mérites aiglons
G. Devaud – J.-L. Duroux |
| ■ Caisse intercommunale de pensions (CIP) – Conseil d'administration
F. Borloz | ■ ORPCi « Région d'Aigle » – Comité directeur
J.-L. Duroux |
| | ■ – Assemblée générale
G. Devaud |
| | ■ SATOM – Conseil d'administration
J.-L. Duroux |
| | ■ Sté Coopérative de la Piscine
J.-L. Duroux – G. Devaud |
| | ■ Sté du Gaz de la Plaine du Rhône – Holdigaz
F. Borloz |

DÉLÉGATIONS MUNICIPALES

- **Sociétés immobilières l'Émeraude et Le Toucan**
D. Girardin
- **CRTO**
M. Allora
- **Transports Publics du Chablais SA**
M. Allora
- **Union des Communes Vaudoises (UCV)**
– Conseil UCV
F. Borloz
– Club des 50
I. Rime
- **Union des Sociétés Locales**
J.-L. Duroux

AUTORISATION DE PLAIDER

Le Conseil communal accorde à la Municipalité, lors de chaque début de législature une autorisation générale de plaider pour la législature (préavis N° 2016-13). Cela évite d'avoir à convoquer spécialement le Conseil pour chaque litige, y compris ceux de peu d'importances. En contrepartie, toutes les informations concernant ces litiges figurent dans le rapport de gestion annuel. Le Conseil communal et la population ont ainsi tous les renseignements concernant les litiges en cours et clos durant l'année.

L'autorisation de plaider est remise, conformément à l'article 68, lettre b, du Code de procédure civile vaudois, accompagnée d'une procuration de la Municipalité, à l'avocat chargé de défendre les intérêts de la Commune lorsqu'un dossier fait l'objet d'un recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (CDAP) ou ensuite au Tribunal fédéral (TF).

Cette délégation est devenue, au fil des années, indispensable. Effectivement, de plus en plus de personnes ou de sociétés déposent des recours. Les intervenants sont toujours accompagnés d'un homme de loi, si possible spécialiste en la matière, lorsqu'ils formulent un recours à la CDAP, voire à la juridiction supérieure. Pratiquement toutes les communes sont obligées de pratiquer de cette manière.

Pour 2020, les dossiers suivants ont été en main d'un homme de loi:

- **Recours de M.C.-P. Ghiringhelli contre les 2 décisions de la Municipalité d'Aigle du 15 octobre 2013 et du 24 septembre 2014 (mise en conformité des bâtiments du Moulin Neuf).**

En mars 2012, la commune apprend par l'intermédiaire d'une correspondance de l'ECA adressée au propriétaire, que le Moulin Neuf n'est plus sous la protection du sprinkler et l'entier du bâtiment ne respecte pas les directives de protection incendie en vigueur.

La Municipalité demande une visite complète à la commission de salubrité qui l'effectue, de manière partielle (une partie des locaux ne sont pas accessibles), et confirme par écrit au propriétaire qu'il doit effectuer une mise en conformité de ses locaux. Ce dernier fait opposition auprès de la CDAP. Une séance de conciliation a eu lieu le 15 octobre 2013 et a abouti à l'annulation de la décision du 15 octobre 2014. Elle a été remplacée par une nouvelle décision le 24 octobre 2014. Le propriétaire a également fait recours.

AUTORISATION DE PLAIDER

Une nouvelle inspection par la Cour a eu lieu le 20 avril 2015 et a conduit à une nouvelle décision, le 26 janvier 2016, contre laquelle le propriétaire a recouru au TF. Le 28 juillet 2016 celui-ci rejetait le recours. Depuis lors le propriétaire tergiverse pour produire son concept de mise aux normes anti-incendie. De guerre lasse, la Municipalité a sommé le propriétaire de respecter la décision rendue le 24 septembre 2014 et confirmée par la CDAP, d'ici au 30 septembre 2017. Dans l'intervalle, le propriétaire a à nouveau fait recours de cette décision auprès de la CDAP.

Le 5 février 2018, la CDAP a rejeté le recours et prolonge le délai au 20 mars 2018 pour produire le concept de sécurité feux des bâtiments du Moulin Neuf. Le 27 mars 2018, le conseil de M. Ghiringhelli écrit à la Municipalité pour nous annoncer que l'expert mandaté pour produire le concept a abruptement renoncé à son mandat. Ne voyant rien venir, car le mandat que donne le recourant est hors cadre de ce qui est demandé, il est décidé d'agir par substitution. Après quelques contacts infructueux avec des experts conseillés par l'ECA, le recourant, par l'entremise, de son avocat, nous informe que l'expert nommé, va rapidement transmettre son rapport et cela d'ici la fin du mois de septembre 2018. La Municipalité décide malgré tout de continuer la procédure de substitution en attribuant le mandat en attendant d'avoir le rapport d'expert. Le 18 janvier 2019, le rapport de l'expert de M. Ghiringhelli est transmis et est validé par la Municipalité. M. Ghiringhelli s'est engagé à apporter les modifications demandées. Actuellement les travaux sont en cours.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours de M.-J. Bacca et consorts contre la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la Ruelle de Jérusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.**

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017), accompagnée d'une injonction de revoir les horaires et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû rendre une nouvelle décision de mise en zone piétonne des deux ruelles, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette décision a fait l'objet de 11 recours auprès de la Cour de droit administratif et public du tribunal cantonal, le 19 septembre 2018. Le 12 mai 2020 le Tribunal a rejeté les recours.

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

■ **Recours de M.-J. Bacca contre la publication de la décision de la Municipalité de restreindre la circulation dans la Ruelle de Jérusalem et Sous-le-Bourg par la création d'une zone piétonne.**

Suite au rejet du recours contre la publication de restriction de circulation sur les deux ruelles par la CDAP (16.05.2017) et la confirmation de cette décision par le Tribunal fédéral (18.07.2017), la Municipalité a dû effectuer une nouvelle publication, conformément aux décisions de la Cour et dans le respect de la réglementation en vigueur. Cette publication a fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 18 septembre 2018 avec demande d'effet suspensif. Le 3 octobre 2018, le Tribunal rejetait la requête d'effet suspensif et suspendait la cause jusqu'à droit jugé sur le recours déposé par Marcel-Jacques Bacca et consorts auprès de la CDAP contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 17 août 2018 (voir ci-dessus). Le 29 juillet 2020, la 1ère Cour de droit public du Tribunal fédéral reprenait la procédure.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours L. Loewensberg et M.-J. Bacca, Ger-Home SA, Café de la Place «Chez Marie», Boutique Anaïs, La Barynia et Horlogerie-bijouterie P.-A. Christen Sàrl contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 19 février 2019 (création d'une zone piétonne sur Place du Marché dp 59 et 60 et modification de la signalisation Rue Colomb dp 59)**

Les recourants s'opposent à la création d'une zone piétonne sur Place du Marché au motif que cela nuit à la marche de leurs affaires. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 22 mars 2019. Le 23 juin 2020 le Tribunal a rejeté le recours et cette décision a fait l'objet d'un recours au Tribunal fédéral le 26 août 2020.

Le dossier suit son cours.

■ **Recours M.-J. Bacca et L. Loewensberg contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 11 septembre 2019 d'octroi d'un permis de construire «changement d'affectation du local 1/4 d'heure de l'Ancienne Maison de Ville avec création d'une terrasse de 20 places, parcelle N°109» (camac N°182 529).**

AUTORISATION DE PLAIDER

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue du changement d'affectation d'un local commercial de 20 places au rez inférieur pour dégustation de vin, type caveau des vigneron et création d'une terrasse ouverte de 20 places de l'Ancienne Maison de Ville. La motivation principale est le fait que la terrasse empiète sur la place du Marché qui n'est pas piétonne. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 14 octobre 2019 qui suspendait la cause jusqu'à droit jugé sur le recours déposé par L. Loewensberg et consorts auprès de la CDAP contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 19 février 2019 (voir ci-dessus).

Le dossier suit son cours.

Recours G. Hadorn et consorts contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 27 novembre 2019 d'autoriser l'extension du parking Chevron et la création de deux places pour car.

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de l'extension du parking Chevron et la création de deux places pour car. La motivation principale est l'organisation des circulations qui est jugée inadéquate. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 20 décembre 2019.

Les recourants ayant reçus des réponses favorables des autorités communales, ils ont retiré leur recours le 5 janvier 2020. Le dossier est clos.

Recours J.-Y. Delapierre, N. et C. Loye, J. et P. Piconmena, E. et C. Rouge et F. et A. Vindry contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 18 février 2020 (levant les oppositions et octroyant un permis de construire pour un projet de transformation du bâtiment sis sur la parcelle N°1369, propriété de Hysen et Egzolinda Batusha (camac N°190 298).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la transformation du bâtiment sis sur la parcelle N°1369. Les motivations principales sont le non-respect de la destination de la zone et des distances aux limites. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 16 mars 2020.

Le dossier suit son cours.

Recours FCC Fragrances Cosmetics & Consulting SA c/ décision de la commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux du 8 avril 2020 concernant la taxe de raccordement d'eau potable et des eaux usées.

Le recourant a fait recours auprès de la Commission de recours en matière de taxes et d'impôts communaux le 14 janvier 2019, estimant que les factures de taxes de raccordement eaux usées et eau potables étaient disproportionnées. Après instruction, la Commission a rejeté ce recours le 8 avril 2020, décision contre laquelle le recourant a recouru en 2^e instance, devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 18 mai 2020.

Le dossier suit son cours.

Recours Maurice et Florentina Passello contre décision de la Municipalité d'Aigle du 19 mai 2020 refusant de délivrer le permis de construire « rénovation énergétique de la toiture et agrandissement de 6 lucarnes existantes » (parcelle N°130, camac N°190 072).

Les recourants ont fait recours à la suite du refus de délivrer le permis de construire en vue d'une rénovation énergétique de la toiture et un agrandissement de 6 lucarnes existantes du bâtiment sis sur la parcelle N°130. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 24 juin 2020.

Le dossier suit son cours.

Recours Mand SA et Michel Immobilier SA contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 28 juillet 2020 «levant une opposition et délivrant un permis de construire pour la démolition d'une halle et la reconstruction d'un complexe de loisirs sur la parcelle N°2248 propriété de Emmo SA» (camac N°191 373).

Les recourants ont fait opposition lors de l'enquête publique en vue de la démolition d'une halle et la reconstruction d'un complexe de loisirs sur la parcelle N°2248. Les motivations principales sont les nuisances du projet (circulation) et des irrégularités de procédure. Les oppositions ayant été levées, par voie de recours, le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 10 septembre 2020. Le 16 octobre le Tribunal a jugé le recours, irrecevable faute de qualité pour recourir.

AUTORISATION DE PLAIDER

Les recourants n'ayant pas fait recours de la décision de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal auprès du Tribunal fédéral, le dossier est clos.

■ **Recours GAIA (Groupe aiglon d'intérêt arboricole) contre la décision de la Municipalité d'Aigle du 4 juillet 2020 «autorisant l'abattage de deux arbres à Aigle, Chemin des Charmettes 13, parcelle N°938».**

Les recourants ont fait recours contre l'autorisation d'abattage de deux arbres sis sur la parcelle N°938. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 31 juillet 2020 qui jugeait le recours irrecevable le 26 août 2020.

Le dossier est clos.

■ **Recours J.-F. Schnegg contre la décision de la Municipalité d'Aigle du (autorisant l'abattage d'un pin sylvestre à Aigle, Rue du Rhône 3, parcelle N°14).**

Le recourant a fait recours contre l'autorisation d'abattage d'un pin sylvestre sis sur la parcelle N°14. Le cas a été porté devant la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal le 19 août 2020. Le 9 septembre 2020, la propriétaire annonçait vouloir renoncer à faire abattre le pin sylvestre litigieux. Le 12 novembre 2020, le Tribunal a jugé le recours était ainsi devenu sans objet de sorte qu'il convient de rayer la cause du rôle.

Le dossier est clos.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude
BECK	Joanne
BONTEMS	Daniel
CLAUDEL	Michel
DEGLISE	Bruno
GOY	Louis
GRAF	Olivier
KRÜMEL	Catherine
MASSON	Jean-Gilbert
DUPERTUIS	Michael
RIME	Isabelle <i>Présidente</i>

Responsables de la préparation des dossiers nécessaires afin que les membres puissent se prononcer sur les sujets qui lui sont soumis, Daniel Bontems, Bruno Déglise et Michael Dupertuis sont en charge du bureau. Ils participent aux séances de la commission et sont en charge des domaines suivants:

■ **Daniel BONTEMS**

Éclairage public, déchets, eau, chauffage à distance.

■ **Bruno DÉGLISE**

Bâtiments, énergie thermique et photovoltaïque.

■ **Michael DUPERTUIS**

Coordination des démarches et mesures liées au label «Cité de l'énergie», coordination des activités de la Commission Énergie, pilotage des actions de communication, subsides, accompagnement des stagiaires.

Les projets spécifiques qui ne rentrent pas dans ces catégories sont confiés au cas par cas par la Présidente à un membre du bureau.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

ACTIVITÉS

La Commission de l'énergie et du développement durable a poursuivi le plan d'action qui vise à développer deux axes prioritaires pour lesquels la Commune d'Aigle possède un fort potentiel de développement :

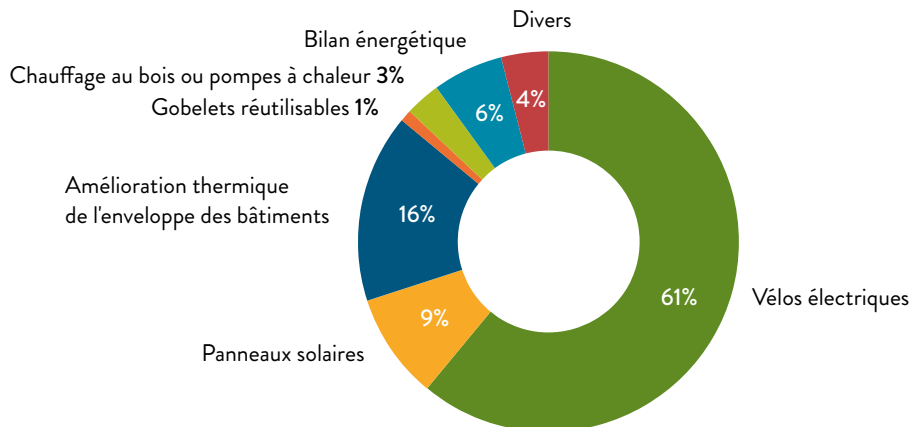
■ Amélioration de la performance énergétique des bâtiments communaux

La commission a pris connaissance des différents CECB+ (certificats énergétiques cantonaux des bâtiments) et du potentiel d'économie énergétique pour le parc bâti en main communale. En résumé, c'est un potentiel de réduction de l'ordre de 500 tonnes de CO² par an et une réduction de 60% des besoins énergétiques de nos bâtiments les plus énergivores qui pourrait être atteint au fur et à mesure des rénovations.

■ Réaliser une planification énergétique territoriale

Nous connaissons maintenant précisément les besoins et types d'énergie consommée sur notre territoire et pouvons cibler les priorités. Ainsi, si l'électricité consommée dans notre commune est à 83% de sources renouvelables, c'est presque l'inverse pour l'approvisionnement en chaleur avec 73% d'énergie fossile. La priorité est donc de soutenir la transition énergétique et particulièrement la rénovation énergétique mais aussi de fournir un réseau de chaleur issue de la valorisation de rejets thermiques (ex: SATOM ou STEP) ou du bois communal.

RÉPARTITION DES VERSEMENTS
DE SUBVENTIONS 2020



COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

FONDS D'ENCOURAGEMENT

Le Fonds s'inscrit dans l'esprit voulu par le programme de politique énergétique de la Commune d'Aigle. Depuis 2017, ce fonds est alimenté par un prélèvement de 0.6 ct/kWh consommé sur le territoire communal (selon l'art. 2 du règlement sur la taxe communale spécifique sur l'énergie électrique). A cela s'ajoute un prélèvement de Fr. 100 000 sur le budget ordinaire.

La part du Fonds mis à disposition des personnes physiques ou morales est de Fr. 60 000 par an au minimum. Le solde du fonds est destiné au financement de projets communaux conformément au projet de budget établi annuellement.

Etat des comptes

En 2020, les subventions versées aux particuliers et aux entreprises ont atteint Fr. 99 287 contre Fr. 119 116 en 2019 (-17%). Les subventions pour l'achat de vélos électriques, les bilans et les améliorations énergétiques étant en augmentation.

COMMISSION D'URBANISME

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
BADAN	Didier	
BOUCHER	Katleen	
CLAUDEL	Michel	
DEVAUD	Grégory	<i>Président</i>
GAUTHIER	Martin	<i>Secrétaire hors commission</i>
KAPPELER	Philippe	
VOUILLAMOZ	Yvan	

+ 6 représentants de la société civile :

BISSEGGGER	Ralph	
ROULIN	Cynthia	<i>Resp. urbanisme Commune d'Aigle</i>
DROZ	Paul	
GRAF	Antoine	
HAYMOZ	Jacques	
MARCUARD	Claude	

ACTIVITÉS

En 2020 la commission d'urbanisme s'est réunie une fois. Les sujets abordés ont été les suivants :

- **24 juin 2020**
- PDCom
- PGA
- Place du Marché
- ZR centre-ville
- Place de la Gare



Le nouvel ensemble Margencel.

© M. Zouhri

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DU FEU

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ANSERMOZ	Jean-Luc	
BOURNOUD	Pierre Alain	
DUROUX	Jean-Luc	<i>Municipal Aigle et Président</i>
GENILLARD	Christian	<i>Municipal Corbeyrier</i>
MINOD	Eric	<i>Municipal Yvorne</i>
RIME	Paul	
ROSE	Fabrice	<i>Commandant SDIS</i>
TAVERNEY	Marc	<i>Chef DAP et DPS SDIS</i>

ACTIVITÉS

Pour mémoire, la Commission consultative du feu est l'organe de pilotage non décisionnel de l'Entente intercommunale du SDIS Chablais, réunissant les Communes d'Aigle d'Yvorne et de Corbeyrier.

Elle s'est réunie à plusieurs reprises pour traiter notamment des comptes 2019 et du budget 2021. Elle a poursuivi ses réflexions sur la problématique de la disponibilité du personnel, afin de garantir un effectif suffisant lors des interventions de jour. Un groupe de travail a été constitué pour évaluer les différentes mesures à proposer et les collaborations à développer avec les autres SDIS voisins. Elle s'est également penchée sur l'adaptation du Règlement du SDIS Chablais aux nouvelles dispositions légales en matière d'alarmes intempestives.

COMMISSION DE MOBILITÉ

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
ERDENIZ	Murat	
GERMANIER	Francis	
GILLIERON	Alain	
OBI	Samuel	
OLLOZ	Philippe	

+ 6 représentants de la société civile :

ROULIN	Cynthia	
BURCZAK	Isabella	<i>UCI</i>
FREUDENTHALER	Cindy	
GAUTHIER	Martin	
NANTERMOD	Alexis	
VISCARA	Cecilia	

ACTIVITÉS

En 2020, la commission de la mobilité et des transports s'est réunie une fois. Les sujets abordés ont été les suivants :

5 mars 2020

Schéma directeur cyclable
Rue Margencel
Place de la Gare
Route d'Evian

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION SOCIALE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Présidente</i>
CHESSEX	Dominique	
GENOUD	Marie-Dominique	
GOSTELI	Danielle	
KAPPELER	Philippe	
NEGRI	Sonia	
PEROTTI	Sylvie	
TILLE	Stéphane	

Le poste de représentant des Eglises est vacant.

ACTIVITÉS

Réunie une fois en 2020, la commission a veillé à l'application de:

■ Aide communal en faveur des bénéficiaires de prestations complémentaires AVS/AI et PC

Un montant de Fr. 200 est accordé à chaque personne répondant aux critères suivants:

- Être au bénéfice d'une prestation financière mensuelle de la PC AVS/AI (prestation complémentaire cantonales AVS/AI) durant le quatrième trimestre de l'année civile.
- Être domicilié sur la commune depuis :
 - 5 ans pour les personnes de nationalité suisse;
 - 10 ans pour les étrangers et apatrides.

182 individus, 45 couples et 12 enfants ont bénéficié de cette aide en 2020 pour un montant de Fr. 56 400.

■ Aide communale en faveur des personnes placées dans une institution publique ou privée

Les personnes, placées dans une institution du type EMS, maison de repos ou établissement analogue, ayant gardé domicile à Aigle répondant aux critères du point 1 recevront durant le courant du mois de décembre un présent en lieu et place d'une aide financière. Le contrôle est effectué par l'Agence des assurances sociales d'Aigle (AAS), le paiement par le service des finances.

■ Bons connaissance 3

En 2020, chaque personne atteignant l'âge de la retraite s'est vu offrir un bon de Fr. 50 à faire valoir auprès de Connaissance 3. Ces bons donnent la possibilité aux personnes intéressées de recevoir une carte de membre, qui leur permettra de participer à prix réduit aux activités et conférences proposées par Connaissance 3 durant la saison 2020/2021 (de septembre 2020 à fin août 2021).

■ L'animations du 3^e âge: sortie des aînés

En 2020, avec la situation sanitaire que nous connaissons, la sortie des aînés a malheureusement dû être reportée à 2021.

■ L'aide communale: fonds de secours/ demande d'urgence

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2020.

■ Sacs poubelles taxés

Quelques demandes pour des sacs poubelles taxés ont été faites auprès du Service des finances.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DE JUMELAGE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
CLAUDEL	Michel	
RIME	Isabelle	<i>Municipale</i>
ROULIN	Brigitte	<i>Secrétaire</i>
ROULIN	Pierre-Yves	<i>Président</i>
SCHNEIDER	Claude	
SCHNEIDER	Marinette	<i>Trésorière</i>
SCHUMACHER	Pierre	<i>Secrétaire aux PV</i>

ACTIVITÉS

3 séances de travail ont été organisées dans le courant de l'année. Toutes ont fait l'objet d'un PV pour informations à la Municipalité.

Année difficile liée à la crise sanitaire du Covid-19 avec pour conséquence l'annulation de nombreux événements prévus dans le cadre de la Commission de Jumelage, à savoir:

- Le séjour des étudiants de Tübingen du 7 au 13 mars 2020;
- L'Assemblée générale du 2 avril;
- Le jumelage des jeunes en Normandie du 18 au 24 avril;
- Le voyage de la chorale de l'Helvétienne du 21 au 24 mai;
- Les 4 Jours de L'Aigle du 21 au 24 mai;
- La participation de 2 équipes du FC Aiglon de L'Aigle au tournoi international de football TIA à Aigle du 22 au 23 mai 2020;
- Une tentative infructueuse de repousser le jumelage en Normandie du 17 au 24 octobre 2020;
- L'annulation de l'échange prévu en Normandie du 27 décembre au 02 janvier 2021.

En collaboration avec l'AJA, notre information sur l'échange d'enfants avec L'Aigle a été insérée dans le journal Loisirs & Jeunesses édité par le Conseil d'Etablissement de l'établissement primaire et secondaire d'Aigle, Yvorne et Corbeyrier (EPSA).

Les finances de la Commission de Jumelage étant confortables, les membres de la commission décident de renoncer au subside annuel de Fr. 12 000 pour l'année 2020. Ceci en la raison du manque d'activités cette année et pour proposer à la Municipalité d'utiliser ce montant à bon escient, par exemple pour participer à l'effort sanitaire fourni par la Commune durant la crise sanitaire, ou autre.

L'AIGLE

L'«échange des jeunes» a pu avoir lieu partiellement: du 29 décembre 2019 au 4 janvier 2020 à Aigle pour 4 jeunes normands; le voyage de retour pour nos aiglons n'a pu avoir lieu, comme expliqué, pour cause de pandémie de Covid-19.

Nous sommes toujours en relation avec diverses sociétés sportives aiglones afin d'organiser des rencontres avec les clubs de Normandie.

TÜBINGEN

Aucune activité cette année.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION JEUNESSE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Présidente et Municipale</i>
BUNNER	Pascal	<i>SEMO</i>
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
CERCHIA	Frédéric	<i>Délégué VD enfance et jeunesse</i>
CHINELLI	Domenico	<i>EPOC</i>
COURBAT	Stéphanie	<i>PROFA</i>
DELOOZ	Sandrine	<i>PROFA</i>
DUMOULIN	Célia	<i>AJA</i>
GIGON	Géraldine	<i>MDJ</i>
HERMANN	Pierre-Alain	<i>EPSA</i>
HOMBERGER	Jean-Jacques	<i>TSHM Aigle</i>
MRAZEK	Anna	<i>jaiunprojet.ch</i>
TISSIERE	Sandra	<i>Responsable éducateurs</i>
ZOLLER	Cyril	<i>AJA</i>

ACTIVITÉS

La Commission a siégé 4 fois dans le but de s'occuper des besoins de la jeunesse, pour élaborer des stratégies, partager des lieux, des situations, des expériences, identifier des situations et échanger entre les différents intervenants jeunesse. Un questionnaire a été élaboré en collaboration avec jaiunprojet.ch, service du CVAJ (Centre vaudois d'aide à la jeunesse) pour identifier les besoins des jeunes; ses résultats seront communiqués en 2021. Plusieurs intervenants ont assisté aux séances 2020. La Commission grandit et s'organise petit à petit.

COMMISSION D'ESTIMATION FISCALE DES IMMEUBLES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

COSSETTO	Jean-François	<i>Président</i>
DUROUX	Jacques	<i>Délégué de la Commune</i>
PERLOTTO	Alain	<i>Conservateur du registre foncier des districts d'Aigle & Riviera</i>

ACTIVITÉS

Durant l'année sous revue, la commission s'est réunie à 3 reprises. Elle a effectué 4 visites d'immeubles et a traité 2 demandes de révision. Elle n'a eu à traiter aucun recours de première instance. Le nombre de dossiers traités durant cette année est en légère augmentation. D'autre part, le montant des transactions immobilières est en légère hausse ce qui devrait générer une augmentation modérée des revenus de taxes et impôt foncier.

COMMISSION CULTURELLE

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Municipale</i>
DECAILLET	Anne	<i>Trésorière</i>
EGGIMANN	Maryse	
ISOZ	Nicolas	
JACQUEMET	Sandra	<i>Secrétaire</i>
MOESCHING	Corinne	
MONTANGERO	Grégoire	
NICOLAU	Jean-Pierre	<i>Presse</i>
NICOLAU	Marie-Claire	
RIME	Isabelle	<i>Présidente et Municipale</i>
ROUSSY	Cyrielle	

ACTIVITÉS

La commission a siégé 3 fois durant l'année en cours: les 11 février, 23 juin et 8 septembre.

L'année écoulée a été une année très particulière, ceci lié à la pandémie et plus particulièrement pour les activités culturelles.

La majorité des organisateurs de manifestations culturelles ont dû renoncer à organiser leurs événements durant l'année.

La commission a retenu des lignes directrices qu'elle voulait réaliser en 2020, soit:

- Les demandes de soutien s'effectuent en ligne via le guichet virtuel mis en place sur le site : www.aigle.ch;
- Les soutiens de la commission sont ponctuels et donc pas garantis sur du long terme;
- Le montant maximum par manifestation de grande envergure est plafonné à Fr. 3 000.

Il faut relever qu'en 2019, la commission a soutenu 29 manifestations et que le nombre de demandes en début 2020 est en augmentation.

Plusieurs manifestations qui auraient dû avoir lieu en 2020 ont reçu un soutien de la commission culturelle, mais n'ont malheureusement pas pu avoir lieu. La politique retenue est la suivante: maintien du soutien en 2021 si la manifestation est reportée et non annulée.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION CULTURELLE

Quelques rares manifestations culturelles ont tout de même eu lieu en 2020 :

- Ailyos, projet d'art en plein air présenté par l'Office du tourisme : des œuvres ont été installées pour la troisième édition entre Aigle et Leysin.
- Spirale, parc cinétique installé au Parc de l'Aiglon avec cette année, un développement de ces œuvres sur le territoire aiglon (en passant par le Fahy jusqu'au Centre mondial du Cyclisme). Des œuvres cinétiques plus petites ont été installées dans l'Espace Graffenried durant une période plus courte, permettant ainsi d'offrir à la population une exposition dans ce magnifique lieu.
- Un soutien aux organisateurs d'Aigle Beach pour une animation musicale durant le mois d'août sur la place du Marché.
- Musicando en automne 2020 au Château d'Aigle
- Le spectacle de KFM Life en octobre 2020 à la salle de l'Aiglon.

Le livre sur les personnalités aiglones avance bien (déjà plus de 70 portraits rédigés) et le concept final sera présenté à la commission début 2021. L'objectif est de le publier durant le premier semestre 2021.

La commission culturelle souhaite aux organisateurs d'événements culturels une année 2021 plus facile que celle qui vient de passer.

COMMISSION DE NATURALISATION

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

ALLORA	Maude	<i>Vice-présidente et Municipale</i>
BADAN	Anick	
BILECI	Lionel	
CALAME-ROSSET	Aude	<i>Secrétaire</i>
DEVAUD	Grégory	<i>Président et Municipal</i>
ERDENIZ	Murat	
MERMINOD	Romaine	
GOSTELI-JAQUEMET	Danielle	
SAUGE	Marlyse	
SCHUMACHER	Pierre	

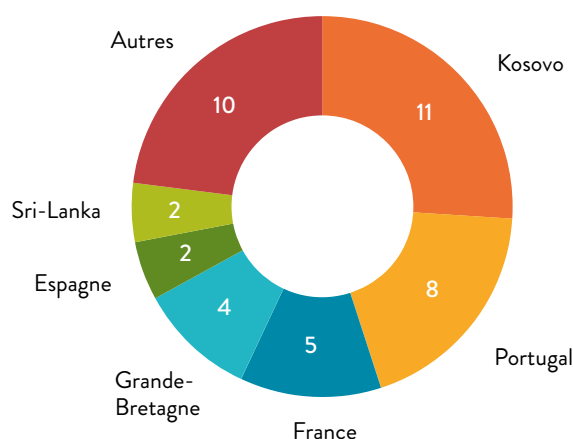
ACTIVITÉS

Avec l'entrée en vigueur du nouveau droit en matière de naturalisation, l'année 2020 comptabilise 49 demandes de naturalisation (24 en 2019). Les requérants sont tous au bénéfice du permis C. Elles se répartissent comme suit : Kosovo – 11, Portugal – 8, France – 5, Grande-Bretagne – 4, Espagne – 2, Sri-Lanka – 2, Autres – 10.

La Commission a tenu 8 séances (18 en 2019), auditionnant 38 candidats, qui ont tous reçu un préavis positif de la Municipalité et ont reçu l'octroi de la bourgeoisie.

Par ailleurs, il y a eu 54 naturalisés étrangers qui se répartissent comme suit : Kosovo – 12, Portugal – 9, Espagne – 8, Macédoine du Nord – 5, France – 5, Bosnie et Herzégovine – 3, Sénégal – 2, Maroc – 2, Italie – 2, Autres – 6.

DEMANDES DE NATURALISATION SELON LES NATIONALITÉS



COMMISSIONS MUNICIPALES

CONSEIL DE L'ÉTABLISSEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE AIGLE, YVORNE, CORBEYRIER

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

Autorités municipales

DUROUX	Jean-Luc	<i>Municipal Aigle</i>
FRUTSCHI	M.-Hélène	<i>Municipale Yvorne</i>
RIME	Isabelle	<i>Municipale et Présidente</i>
WANNER	Danielle	<i>Municipale Corbeyrier</i>

Parents d'élèves

A. BARRAGANS	Karina	<i>Aigle</i>
CHARPIE	Sandra	<i>Corbeyrier</i>
CROSET	Stéphane	<i>Aigle</i>
Vacant		<i>Yvorne</i>

Organismes concernés par l'école

BERNASCONI	Christian	<i>Yvorne</i>
BOURNOUD	Max-Olivier	<i>Corbeyrier</i>
DUMOULIN	Célia	<i>Aigle</i>
MONNAY	Emmanuelle	<i>Aigle</i>

Personnel de l'EPS

DI NOCERA	Hervé
HERMANN	Pierre-Alain
LUETHI	Florence
ROSERENS-LUDE	Marie-Ange

Secrétaire hors conseil

JOLY Régis

ACTIVITÉS

Le conseil d'établissement s'est réuni à trois reprises : le 25 juin, le 16 septembre et le 2 décembre.

Lors de ces séances, les points suivants ont été traités :

- Fonctionnement de l'Etablissement durant la période de pandémie, pendant le confinement, après le confinement, etc.;
- Brochure promotionnelle, éditée par le Conseil d'établissement, présentant les sociétés locales;
- Problèmes d'incivilité des élèves et des parents rencontrés dans l'environnement scolaire;
- Activités extrascolaires (camps de skis, etc.);
- Transports scolaires en général et bus navette entre les sites de la Planchette et de la Grande Eau;
- Projet d'école numérique mis en place par la DGEO dont l'Etablissement d'Aigle est un des établissements-pilotes;
- Constructions scolaires, en particulier la rénovation du bâtiment des Dents-du-Midi, le nouveau pavillon modulaire KIWI, la rénovation d'une partie du Collège 54, création de nouvelles installations sportives extérieures pour le site scolaire de la Planchette et les aménagements de la cour du site de la Grande Eau.

COMMISSIONS MUNICIPALES

COMMISSION DES SPORTS ET ANIMATIONS SPORTIVES

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

BENEY	Roger	<i>Représentant Cyclophile Aigle</i>
DEVAUD	Grégory,	<i>Municipal et Président</i>
EMERY	Sylvie	<i>Secrétaire</i>
FAVRE	Alexandre	
GOMEZ	Frédéric	<i>Représentant USLA</i>
NIQUILLE	Laurent	<i>Représentant des écoles puis Délégué communal au sport</i>
SPINA	Joëlle	
VOUILLAMOZ	Yvan	<i>Représentant USLA</i>

ACTIVITÉS

La commission a vécu une période de transition durant l'année 2020. Suite à l'adoption du Plan stratégique des sports en septembre 2019 (préavis N°2019-10), un coordinateur sportif a été engagé au 1^{er} août 2020 au sein de l'administration communale. La crise sanitaire a également mis en arrêt ou partiellement de nombreuses sociétés locales, manifestations et offres sportives communales.

La commission ne s'est donc pas réunie en 2020 préférant attendre l'arrivée du coordinateur sportif. Le cahier des charges de cette commission changera considérablement. Elle sera uniquement consultative et accompagnera le coordinateur dans la mise en place du Plan stratégique des sports et de sa continuité.

COMMISSION CONSULTATIVE DÉVELOPPEMENT & ENTRETIEN

COMPOSITION AU 31 DÉCEMBRE 2020

BORLOZ	Frédéric	<i>Vice-président et Syndic</i>
BÜTTIKOFER	Joseph	
CEPPI	Laurent	
DELADOEY	Luc	
JEANFAVRE	Pierre	
JOLY	Régis	<i>Secrétaire hors commission</i>
NICOLLIER	Félix	
SAUGE	Marlène	
TOMASSACCI	Renato	
WARPELIN	Stéphane	<i>Président</i>

ACTIVITÉS

La Commission consultative «Entretien & Développement» est une commission créée en 2019, chargée de repérer pour la Municipalité toutes ces petites choses «qu'on voit, qui nous agacent, puis qu'on oublie», tant dans l'espace public que chez des privés. A intervalles réguliers, elle se réunit et propose à la Municipalité des mesures correctrices.

La Commission ne s'est pas réunie en 2020, en raison de la pandémie de Covid-19; elle a en revanche assuré le suivi de ses 33 mesures qui ont toutes été évaluées et traitées par les services communaux.



Nuit des Perséides, sans éclairage public.

© D. Maréchal

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis municipal N°2020-01 relatif à la vente ou mise à disposition de la parcelle N°1111 au chemin de l'Hôpital 21.
- Préavis municipal N°2020-02 à caractère d'urgence relatif à la modification du plan de quartier « Margencel ».
- Rapport-préavis municipal N°2020-03 relatif à la réponse au postulat de M. Philippe Pasche (PLR) du 16 décembre 2016 demandant une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.
- Rapport-préavis municipal N°2020-04 relatif à la réponse au postulat de M. Clément Reber (PLR) du 28 mars 2019 demandant une analyse de la politique environnementale communale.
- Préavis municipal N°2020-05 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2019 et aux comptes au 31 décembre 2019.
- Préavis municipal N°2020-06 relatif à la réfection de la chaussée, récupération de eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le chemin de Marjolin.
- Préavis municipal N°2020-07 relatif à l'aménagement d'une place dépose EMS la Résidence – Eglise catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant.
- Préavis municipal N°2020-08 à caractère d'urgence relatif à une demande de crédit pour financer une mesure de relance Covid-19 en faveur des locataires commerciaux de la Commune.
- Préavis municipal N°2020-09 à caractère d'urgence relatif à la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N°3973 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de bois de chauffage.
- Rapport-préavis municipal N°2020-10 relatif à la réponse à la motion P.Y. Brélaz (PLR) du 19 juin 2020 concernant l'augmentation du nombre de représentants à la Municipalité de 5 à 7 membres.
- Préavis municipal N°2020-11 relatif à la mise en place d'un réseau de vélos en libre-service (VLS).
- Préavis municipal N°2020-12 relatif au changement des garages préfabriqués enterrés et à la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N°4.
- Préavis municipal N°2020-13 relatif relatif à une demande de crédit pour le projet final de la Place du Marché en deux étapes.
- Préavis municipal N°2020-14 relatif à l'aménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis municipal N°2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « Ruelle Sous-le-Bourg / partie pavée ».
- Préavis municipal N°2020-16 relatif à la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole.
- Préavis municipal N°2020-17 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare
- Préavis municipal N°2020-18 à caractère d'urgence relatif à une demande de crédit pour financer une mesure de relance Covid-19, en faveur d'une action de solidarité envers des entreprises aiglones.
- Préavis municipal N°2020-19 relatif au concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au Parking du Bourg.
- Rapport-préavis municipal N°2020-20 relatif à la réponse au postulat de M. Stéphane Tille (UDC), déposé le 12 décembre 2019, demandant la mise en place d'un pilier public digital pour la Commune d'Aigle.
- Préavis municipal N°2020-21 relatif au Schéma directeur cyclable.
- Préavis municipal N°2020-22 du lundi 16 novembre 2020 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement général de police.
- Préavis municipal N°2020-23 relatif au budget 2021.
- Préavis municipal N°2020-24 relatif à « Une révision des statuts de l'association intercommunale du stand de tir des grandes îles d'amont ».

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS DÉPOSÉS

- Préavis municipal N°2020-25 relatif à «L'organisation régionale de la protection civile et la création de l'association intercommunale «ORPC du district d'Aigle».
- Préavis municipal N°2020-26 du lundi 14 décembre 2020 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N°2337 sise à la Route d'Evian 58 et N°1426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.

PRÉAVIS BOUCLÉS

- Préavis municipal N°2020-01 relatif à la vente ou mise à disposition de la parcelle N°1111 au chemin de l'Hôpital 21.
- Préavis municipal N°2020-02 à caractère d'urgence relatif à la modification du plan de quartier «Margencel».
- Rapport-préavis municipal N°2020-03 relatif à la réponse au postulat de M. Philippe Pasche (PLR) du 16 décembre 2016 demandant une évaluation comparative des coûts de fonctionnement communaux.
- Rapport-préavis municipal N°2020-04 relatif à la réponse au postulat de M. Clément Reber (PLR) du 28 mars 2019 demandant une analyse de la politique environnementale communale.
- Préavis municipal N°2020-05 relatif au rapport de gestion pour l'exercice 2019 et aux comptes au 31 décembre 2019.
- Préavis municipal N°2020-08 à caractère d'urgence relatif à une demande de crédit pour financer une mesure de relance Covid-19 en faveur des locataires commerciaux de la Commune.
- Préavis municipal N°2020-09 à caractère d'urgence relatif à la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N°3973 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de bois de chauffage.
- Rapport-préavis municipal N°2020-10 relatif à la réponse à la motion P.Y. Brélaz (PLR) du 19 juin 2020 concernant l'augmentation du nombre de représentants à la Municipalité de 5 à 7 membres.
- Préavis municipal N°2020-23 relatif au budget 2021.

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N°2011-01 relatif à la participation aux mesures urgentes de protection contre les crues du Rhône.
- Préavis N°2011-08 relatif à la publication d'un ouvrage historique intitulé «Histoire d'Aigle».
- Préavis N°2012-03 relatif à une demande de crédit pour une avance de fonds en matière d'aménagements du territoire.
- Préavis N°2013-08 relatif au regroupement sur un seul site de la Bibliothèque municipale, du Crime Parfait et de la ludothèque, incluant la création d'une médiathèque.
- Préavis N°2014-14 relatif à la rénovation de l'Ancienne Maison de Ville, Place du Marché 2.
- Préavis N°2014-15 relatif à une demande de crédit pour les travaux de la rue du Collège – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N°2014-16 relatif à une demande de crédit pour la rue de la Gare et la rue Colomb – Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N°2014-17 relatif à une demande de crédit pour l'avenue des Ormonts et le pont de Revoutaz - Réfection des infrastructures souterraines et de surfaces.
- Préavis N°2015-03 relatif à l'adoption de la modification de la Rue du Collège.
- Préavis N°2015-08 relatif à une demande de crédit pour un concours d'architecture, comprenant un avant-projet et un devis estimatif, en vue de la construction d'une salle multifonctions et d'un parking au lieu-dit « Les Glariers ».
- Préavis N°2015-09 relatif à la mise en place d'un éclairage au giratoire de la Mêlée en vue de sa sécurisation.
- Préavis N°2015-12 relatif à la rénovation de divers bâtiments scolaires.
- Préavis N°2015-13 relatif à l'achat de l'ancienne scierie, Rue du Molage 37, et l'aménagement du 1^{er} étage, en vue du déménagement de la bibliothèque municipale d'Aigle.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis N°2015-14 relatif à la réfection des dessertes agricoles et l'adoption du règlement sur l'entretien des chemins AF.
- Préavis N°2016-02 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement de la Rue Sous-le-Bourg.
- Préavis N°2016-03 relatif à la vente et la démolition du bâtiment sis à la Rue Margencel 13, ainsi qu'à la réalisation d'un giratoire.
- Préavis N°2016-09 relatif à la modification du collecteur des eaux usées Secteur Golf – Les Meleys.
- Préavis N°2016-16 relatif à l'aménagement du carrefour F. Rouge.
- Préavis N°2016-19 relatif la planification et révision de l'affectation générale du territoire communal.
- Préavis N°2017-01 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N°2839 en zone industrielle.
- Préavis N°2017-02 relatif à un crédit complémentaire au préavis N°2015-12 pour la construction d'un pavillon scolaire & location de modules provisoires (rénovation DDM).
- Préavis N°2017-09 relatif à la demande de crédit pour les études préliminaires et d'avant-projets en vue de la régionalisation de l'épuration dans la région d'Aigle et la construction d'une STEP régionale à Aigle.
- Préavis N°2017-14 relatif à l'aménagement de l'accès à l'UCI – Chemin de la Mélé
- Préavis N°2018-02 relatif au Schéma directeur des espaces publics.
- Préavis N°2018-04 relatif l'acquisition du lot N°1 de la PPE « le battoir », sis sur la parcelle N°823, Chemin de la Planchette 1.
- Préavis N°2018-06 relatif la réfection de l'enrobé d'un tronçon de la route Industrielle – Préavis à caractère d'urgence.
- Préavis N°2018-07 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N°2839 en zone industrielle pour la réalisation d'un centre de crémation et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N°2018-08 relatif la vente ou la mise à disposition d'une fraction de la parcelle N°2839 en zone industrielle pour la réalisation d'une halle de fabrication de charpentes et une demande de crédit pour la réalisation d'infrastructures routières.
- Préavis N°2018-11 relatif à une demande de crédit complémentaire pour la réfection et réaffectation de l'Ancienne Maison de Ville.
- Préavis N°2018-12 relatif au projet d'aménagement de la cour d'école du site scolaire de la Grande-Eau (étape 1); création d'un couvert, éclairage du bâtiment de l'ancien collège et infrastructures souterraines.
- Rapport-préavis N°2018-13 relatif la réponse au postulat de M. le Conseiller communal Fabrice Cottier (PLR) & consorts, déposé le 7 mai 2015, relatif à « Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle »; demande de crédit pour l'organisation et la réalisation d'un plan stratégique des sports.
- Préavis N°2018-14 du lundi 7 août 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour les installations sportives extérieures du site de la Planchette & aménagements urbains sur les Chemins de la Planchette et de la Rapille.
- Préavis N°2018-15 du lundi 1^{er} octobre 2018 relatif à une demande de crédit de construction pour le réaménagement et l'agrandissement du parking Chevron.
- Préavis municipal N°2019-08 relatif à la demande de crédit de construction d'une nouvelle salle de spectacles baptisée « Espace Événements des Glariers » ainsi qu'un parking souterrain de 180 places pour un montant de Fr. 24 700 000.
- Préavis municipal N°2019-09 relatif à une demande de crédit pour la démolition et la reconstruction du pont des Farettes et du pont des Sapeurs.

PRÉAVIS MUNICIPAUX

PRÉAVIS EN COURS

- Préavis municipal N°2019-10 relatif à l'adoption du Plan stratégique des sports donnant suite au préavis municipal N°2018-13.
- Rapport préavis municipal N° 2019-13 relatif aux réponses aux postulats de M^{me} Marie-Dominique Genoud-Champeaux (PSA) et consorts, déposé le 22 mars 2018, intitulé « Pour une déchetterie mobile, destinée aux personnes à mobilité réduite » et le 29 juin 2018, intitulé « Pour un système de collecte responsable des déchets alimentaires des ménages privés », ainsi que celui de M. Louis Goy (Alternative-Verts) et consorts, déposé le 24 mai 2018, intitulé « Pour la création d'une ressourcerie et ramassage des ordures compostables pour l'ensemble des habitants de la commune ».
- Préavis municipal N°2020-06 relatif à la réfection de la chaussée, récupération de eaux pluviales et bouclage de la conduite d'eau potable sur le chemin de Marjolin.
- Préavis municipal N°2020-07 relatif à l'aménagement d'une place dépose EMS la Résidence – Eglise catholique et création d'un cheminement pédestre entre le chemin du Sillon et le chemin du Levant.
- Préavis municipal N°2020-11 relatif à la mise en place d'un réseau de vélos en libre-service (VLS).
- Préavis municipal N°2020-12 relatif au changement des garages préfabriqués enterrés et à la mise en place d'un nouveau groupe de garages préfabriqués situés à l'avenue des Alpes N°4.

Préavis municipal N°2020-13 relatif à une demande de crédit pour le projet final de la Place du Marché en deux étapes.
- Préavis municipal N° 2020-14 relatif à l'aménagement de la Rue du Rhône.
- Préavis municipal N°2020-15 relatif à la réfection des infrastructures souterraines et du revêtement « Ruelle Sous-le-Bourg / partie pavée ».
- Préavis municipal N°2020-16 relatif à la réalisation du deuxième tronçon du Chemin de la Biole.
- Préavis municipal N°2020-17 relatif à la réorganisation et requalification de la Place de la Gare
- Préavis municipal N°2020-18 à caractère d'urgence relatif à une demande de crédit pour financer une mesure de relance Covid-19, en faveur d'une action de solidarité envers des entreprises aiglones.
- Préavis municipal N°2020-19 relatif au concept de gestion du stationnement sur les parkings aiglons et une demande de crédit d'équipement pour sa mise en œuvre, notamment au Parking du Bourg.
- Rapport-préavis municipal N°2020-20 relatif à la réponse au postulat de M. Stéphane Tille (UDC), déposé le 12 décembre 2019, demandant la mise en place d'un pilier public digital pour la Commune d'Aigle.
- Préavis municipal N°2020-21 relatif au Schéma directeur cyclable.
- Préavis municipal N°2020-22 du lundi 16 novembre 2020 relatif à l'adoption d'un nouveau règlement général de police
- Préavis municipal N°2020-24 relatif à « Une révision des statuts de l'association intercommunale du stand de tir des Grandes Iles d'Amont ».
- Préavis municipal N°2020-25 relatif à L'organisation régionale de la protection civile et la création de l'association intercommunale « ORPC du district d'Aigle ».
- Préavis municipal N°2020-26 du lundi 14 décembre 2020 relatif à la mise à disposition de fractions des parcelles N°2337 sise à la Route d'Evian 58 et N°1426 sis à la Route des Ormonts et La vente des infrastructures de la STEP à l'AERA.

LA VIE AIGLONNE

La presse locale est un bon reflet de la vie aiglonne, relatant les événements qui rythment l'année de la Commune. Souvent, les événements reportés concernent des actions des organes politiques et de l'administration communale. Dans ce cas, ils sont relatés dans les chapitres des services concernés, dans le cas contraire, ils sont regroupés dans ce chapitre.

CULTURE ET ARTS

Aigle reçoit un legs de vitraux magistraux. Une dizaine d'œuvres du célèbre maître verrier Eduard Diekmann ont été remises à la Commune.

COMMERCES, INDUSTRIES, INSTITUTS

Chablais Région vit une année charnière, d'abord avec l'arrivée de son nouveau directeur, Norbert Zufferey. Mais aussi par le lancement d'un processus de fusion avec Aigle Région et l'élaboration d'une nouvelle stratégie. Principal défi : favoriser l'implantation d'entreprises et la création d'emplois.

Le journal «Le Régional», c'est terminé. L'hebdomadaire gratuit est victime du Covid-19. La presse régionale souffre énormément. L'été vidé de ses manifestations et les annonceurs étant sur leur réserve financière, les journaux locaux souffrent. Néanmoins, deux journalistes réfléchissent sur la lancée d'un nouveau journal, «La Voix du Chablais».

MOBILITÉ

Bon départ pour les bus de MobiChablais, près de 400'000 trajets effectués en 2019 ; le service à la demande séduit les utilisateurs. Une nouvelle application, déjà téléchargées 8'300 fois intégrera la vente de billets.

MÉTÉOROLOGIE

Début février la tempête «Petra» a balayé le Chablais, les fortes bourrasques qui ont soufflé sur le pays n'ont pas épargné Aigle qui a été très touchée entre voitures endommagées, toitures arrachées et arbres couchés, notamment aux Glariers.

AUTORITÉS AIGLONNES

Syndic d'Aigle durant 15 ans, conseiller national et ex-député, Frédéric Borloz veut se lancer dans d'autres défis. Après un quart de siècle passé au service de la Commune d'Aigle, il a décidé de ne pas se représenter aux élections communales de mars 2021.

VIGNES

En mai 2020, Berne donne 10 millions aux vignerons suisses. L'aide arrive à point nommé dans un secteur durement touché par la fermeture des restaurants et les interdictions de manifestations.

SPORTS

CYCLISME

Les championnats du monde se courent en version allégée à Imola, en Italie, du 24 au 27 septembre 2020. Imola remplace Aigle – Martigny.

AUTOMOBILISME

Pour la 3^e fois d'affilée lors des 24 Heures du Mans, Sébastien Buemi s'impose. Triple vainqueur, ce n'est plus une coïncidence.

PATRIMOINE

Aigle raconte son riche passé au fil de 432 pages et 1'384 images dans une monographie très exhaustive appelée tout simplement «Aigle». Il aura fallu 9 ans à l'Académie du Chablais pour mener à bien cette réalisation. L'investigateur et coordinateur de ce bel ouvrage est l'ancien secrétaire municipal, Henri-Louis Guignard. Cette bible se veut complète et reflète bien la vie d'Aigle et ses particularités au fil de son histoire, aussi sa position stratégique entre plaine du Rhône et montagnes, ses personnages historiques et ses constructions.



Aigle au printemps.
© C. Massy

SECRÉTARIAT MUNICIPAL

Le Secrétariat municipal assure la liaison entre la Municipalité et les différents services communaux; il centralise et coordonne toutes les affaires traitées. Cette coordination se matérialise notamment au travers de la réunion des chefs de services communaux, plate-forme d'échange qui se tient chaque mardi matin et qui a pour but essentiel de:

- Rapporter les décisions prises en séance de Municipalité et de discuter de leur mise en œuvre;
- Débattre de toutes les questions intéressant plusieurs services;
- Tendrer à l'amélioration des prestations offertes et à l'optimisation du fonctionnement de l'administration.

Organe direct de la Municipalité, le Secrétariat municipal est chargé de la tenue des procès-verbaux de celle-ci, de la rédaction des préavis des divers dicastères et de la correspondance de la Municipalité. Il assure également la liaison avec le Conseil communal, venant en appui au Bureau du Conseil pour certaines tâches administratives. Il soutient le Bureau électoral lors des votations et élections. Enfin, le Secrétariat municipal comprend les divisions des Ressources Humaines (RH), informatique, promotion économique et communication, en plus des activités de l'administration générale.

L'administration générale est chargée de la réception et du standard téléphonique, de la correspondance, du service dentaire scolaire, du service des naturalisations, des assurances (personnel, véhicules, autres dommages), de la saisie des bulletins de vote, du service de la mobilité, de l'établissement de divers documents et déclarations ainsi que des affaires culturelles et des archives communales.

MANIFESTATIONS

Il implique au Secrétariat municipal de gérer les réservations des différentes salles (gym et autres), des refuges et du matériel communal, ainsi que des salles de conférences ou de travail.

Dans le Canton de Vaud, toute manifestation de plus de 100 personnes, impliquant une emprise sur la voie publique ou pouvant générer des nuisances doit obtenir une autorisation et doit être annoncée sur le portail cantonal des manifestations (POCAMA). Au vu de la situation sanitaire exceptionnelle due au Covid-19, seules 70 demandes POCAMA ont été traitées, et pour la plupart ensuite annulées.

Le Secrétariat municipal se charge également de la coordination et des réservations des manifestations ayant lieu sur le territoire communal. Pour l'année écoulée, on relèvera ces quelques manifestations:

- Les lotos de l'USLA en début d'année
- Les coffres ouverts
- Aigle Beach en août
- La fête des voisins en septembre
- KFM show case en octobre
- Luna Park en octobre

En effet, la situation sanitaire nous a contraint à jongler avec les réservations, reports et annulations des réservations des salles, refuges, et manifestations.

Malheureusement, aucune des manifestations usuellement organisées par la commune n'a pu avoir lieu. Pas de jubilaires, pas d'invitation pour les nonagénaires, pas de réception d'accueil pour les nouveaux habitants et les jeunes citoyens, pas de 1er août, pas de sortie des aînés.

Malgré cette situation, pas moins de 911 demandes de réservations ont été traitées, 404 d'entre elles ont finalement été ensuite annulées. Par ailleurs, toutes les salles mises à disposition par la Commune l'ont été gratuitement, notamment les salles «Chevron» et «Frédéric Rouge», qui ont souvent remplacé des salles plus petites, mesures de distanciation sanitaires obligent.

PANDÉMIE MONDIALE DE COVID-19

Avec le début de l'année arrivèrent les premières rumeurs de propagation rapide d'un nouveau virus de la famille des coronavirus, en provenance de Chine et responsables de graves pneumopathies: le SARS-CoV-2 ou Covid-19. Très vite, la Municipalité a pris des dispositions, appliquant les directives fédérales et cantonales, demandant au Secrétariat municipal de coordonner pour l'ensemble de l'administration communale les démarches à entreprendre pour lutter contre cette pandémie. Tous les Services communaux ont contribué à cette lutte de chaque instant. Qu'ils soient ici, ainsi que tous leurs collaborateurs et cadres, remercier pour leur engagement dans cette période difficile qui a duré jusqu'en fin d'année et se poursuit au-delà.

Dès le début du mois de mars, un plan de continuité des activités est mis en place et un état-major de crise est constitué pour suivre quotidiennement l'avancement de la maladie.

Le 13 mars 2020, s'appuyant sur l'art. 7 de la loi du 28 septembre 2012 sur les épidémies, le Conseil fédéral, décrétait l'état de nécessité et prenait avec les Cantons, tout un arsenal de restrictions et de mesures visant à diminuer le risque de transmission du coronavirus (Covid-19) et à lutter contre celui-ci: le pays se retrouvait en semi-confinement. L'administration s'y était préparée et a réagi sans tarder:

- Séances de crise des 14 et 16 mars, suite aux décisions de la Confédération;
- Mise en œuvre du plan de continuité avec fermeture des guichets dès le 17, tout en assurant la délivrance de l'ensemble des prestations prioritaires à la population;
- Identification des attentes et/ou besoins de la population;
- Appui au système de soutien/bénévolat avec mise en place de solutions d'aides aux personnes dans le besoin (plate-forme « Aigle-Solidaire » d'aide aux achats pour les personnes à risque, service d'accueil des enfants, etc.);
- Création d'une rubrique « Coronavirus » sur le site internet de la Commune (www.aigle.ch) et de flyers tout-ménage pour renseigner la population au plus près de l'actualité.

Courant mai, avec une amélioration de la situation, le semi-confinement a été levé par les Autorités fédérales et la Municipalité s'est attelée à la recherche de solutions d'aide à la relance, en association avec le Conseil communal. Au fur et à mesure de l'évolution de la pandémie, des projets ont été lancés pour venir en aide aux commerçants, aux locataires communaux, aux tenanciers d'établissements publics et aux personnes démunies.

Depuis le mois de novembre, avec l'arrivée d'une « 2^e vague » du virus, l'administration communale a réactivé son plan de continuité et travaille, pour la plupart des services, en « équipes alternées », appliquant le télétravail partout où cela est possible.

RESSOURCES HUMAINES

INTRODUCTION

L'année 2020 aura été pour tous une année hors normes mais néanmoins propice aux changements!

Début 2020, la division a innové en implémentant, en étroite collaboration avec l'informatique, un logiciel de gestion du temps. S'il est difficile pour l'être humain, dans sa globalité, d'accepter le changement, la majorité des utilisateurs se sont montrés enthousiasmés. A ce stade, il reste des spécificités à créer et nous mettons tout en œuvre pour que ce programme donne, à tous, une satisfaction totale par une utilisation simple et facilitée d'ici fin 2021.

Et, ce qui devait être le «joli mois de mars» est arrivé... Accompagné, cette année, d'une surprise de taille: «Covid-19».

Dès lors, la Municipalité et la division RH ont tout mis en œuvre pour que la santé des collaborateurs soit préservée, pour permettre de garder le lien et communiquer sur les différentes décisions prises à tous niveaux.

Les mesures sanitaires suivantes ont été mises sur pied:

- Création et pose de plexiglas par notre menuisier pour séparer les bureaux n'ayant pas les distances sociales imposées et pour nos différentes réceptions;
- Port des masques obligatoires dans les espaces publics;
- Gel hydroalcoolique et panneaux de signalisation relatifs au port du masque obligatoire ont été installés partout;
- Tournus par équipes;
- Télétravail.

Malgré toutes ces mesures, nous avons dénombré:

- 263 jours de quarantaine ou de Covid-19 déclarés pour
- 26 collaborateurs (env. 21,58% de l'effectif).

ORGANISATION DE LA DIVISION

La division est composée d'une personne à 90% et de l'aide d'une apprentie employée de commerce, dévolue aux ressources humaines et au Secrétariat municipal.

TÂCHES DE LA DIVISION

Les tâches principales de la division des ressources humaines sont:

- Le recrutement
- La gestion administrative des ressources humaines
- La gestion de conflits
- L'organisation de la formation des collaborateurs
- La communication interne
- La santé et sécurité au travail conjointement avec le Délégué
- La collaboration avec tous les services pour toute question relative au personnel communal
- La gestion du temps de travail
- Le suivi des apprentis et stagiaires MPC

GESTION ADMINISTRATIVE RELATIVE AU CYCLE DE VIE DU COLLABORATEUR

La division des ressources humaines a soumis 66 propositions de décisions à la Municipalité, relatives à des questions de personnel (engagements, démissions, fixation de salaires, changements de taux d'activité, règlements, formation, etc.).

La division a répondu à 82 postulations spontanées (73 en 2019) version papier (tout type d'emploi).

FORMATION CONTINUE ET INITIALE

La formation continue et le développement professionnel des collaborateurs sont également restés une priorité. En ce qui concerne la formation de base des apprentis, la Commune d'Aigle reste une entreprise formatrice très impliquée puisqu'elle compte, à ce jour, 4 apprenti/es employé/es de commerce, une stagiaire et deux apprentis forestier-bûcherons.

A cet égard, l'engagement des formateurs est à nouveau à saluer.

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF

DONNÉES GÉNÉRALES – COMPOSITION DU PERSONNEL

La moyenne d'âge des collaborateurs de la Ville est actuellement de 42 ans (47 en 2019).

L'ancienneté moyenne s'élève à 12 ans (13 en 2019).

EFFECTIFS AU 31 DÉCEMBRE

	Temps plein	Temps partiel	Total en EPT
Administration générale	3	4	5,70
Finances	2	1	2,40
Urbanisme	1	3	2,90
Sport	1	–	1,00
Bâtiments	9	11	14,60
Infrastructures	6	1	6,45
Domaines et économie (forêts)	4	–	4,00
Tourisme et culture	–	4	2,40
Sécurité professionnelle	1	1	1,90
Voirie et travaux	21	2	21,50
Sécurité publique	–	7	3,55
Total	48	34	66,40

Le personnel communal auxiliaire et les apprentis ne sont pas compris dans cette statistique.

Durant l'année 2020, la Ville a engagé :

- En Contrat de durée indéterminé, 9 nouveaux collaborateurs dont trois femmes
- En Contrat de durée déterminée, 2 nouveaux collaborateurs, dont une femme

Elle a enregistré :

- Le départ de 4 collaborateurs

Soit, un turn-over de 10,5%.

JUBILAIRES

- 2 collaborateurs ont fêté 5 ans d'activité
- 3 collaborateurs ont fêté 15 ans d'activité
- 3 collaborateurs ont fêté 30 ans d'activité

DIVISION INFORMATIQUE

RESSOURCES

La division informatique est composée d'un 0,8 EPT.

Un 0,1 EPT supplémentaire a été accordé pour la mise en place d'une gestion électronique de documents.

PARC INFORMATIQUE

Le parc informatique géré par la division informatique se compose de :

- 88 ordinateurs
- 23 systèmes d'impression
- 20 serveurs physique et virtuels
- 85 comptes de messageries (sans alias)

LOGICIEL DE GESTION DU TEMPS

Une nouvelle solution de gestion du temps est rentrée en production le 1^{er} janvier 2020. Le service informatique, qui avait déjà formé le personnel communal en 2019, a assuré le suivi de la mise en production, mis en place les corrections et assuré les dépannages tout au long de l'année.

JOJ 2020

Pendant cet événement, les images couvrant la manifestation ont été visionnées par le centre de commandement cantonal. Le routage des flux vidéo a été réalisé par le service informatique de la commune.

RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU

Le système de relevé des compteurs d'eau a évolué vers une version cloud. Le service informatique a participé à ce projet en s'assurant de la sécurité des données, en gérant l'interface Facturation – appareil mobile de relevé à distance des compteurs et en assurant la formation et le dépannage du personnel du service des eaux.

COLLÈGE DES DENTS-DU-MIDI

Les transformations faites dans le collège ont nécessité de revoir entièrement le plan d'accès et le réseau informatique pour l'ensemble des bâtiments du site de la Planchette. Le service informatique a assuré la livraison, la configuration, le montage de la plupart des équipements informatiques. La principale difficulté étant de le faire dans un bâtiment en pleine rénovation qui a nécessité beaucoup d'adaptations et de dépannages suite aux interventions des différents corps de métier.

ANCIEN COLLÈGE

L'ancien collège a été câblé afin d'y installer des bornes wifi dans les salles. Tous les bâtiments scolaires de la ville d'Aigle sont maintenant équipés de bornes wifi, à la demande du Canton et de la direction scolaire.

AIGLE SOLIDAIRE

La plate-forme du projet de bénévoles « Aigle Solidaire », créée pour aider les personnes à risque (achats, etc.) a été mise en place par le service informatique qui a assuré sa maintenance depuis mars, corrigeant et géolocalisant les adresses, répondant au téléphone et transmettant les coordonnées à l'AJA pour le suivi des bénévoles.

IMPACT DU COVID

La situation sanitaire que l'année 2020 a connu depuis mars a nécessité de fournir dans l'urgence des solutions de travail à la maison. Des accès sécurisés ont dû être mis en place rapidement pour permettre le télétravail, des solutions de visioconférence installées et le personnel communal formé. La charge de travail a été particulièrement importante de mars à juin, le service informatique aidant aussi le Secrétariat municipal réduit à un collaborateur et demi durant cette période et devant répondre à beaucoup d'appels à destination des services cantonaux qui avaient fermé leurs portes et leurs lignes téléphoniques.

AIDE-AUX-ENTREPRISES

Le projet de bons Aide-aux-Entreprises a été mis en place entre le service des Finances, le Secrétariat Municipal et le Service informatique, ce dernier ayant participé à la configuration du système pour la ville d'Aigle, et assurant le dépannage, le remboursement des bons et de fournir des statistiques à la Municipalité.

GASTROVERT

Le projet demande d'adapter et de choisir des cartes magnétiques compatibles en même temps avec la technologie des TWINS, appareil récoltant les ordures ménagères compostables, et la barrière de la déchetterie, dont les capteurs lisent les cartes des habitants d'Aigle et d'Yvorne ainsi que des camions des sociétés de récolte des déchets. Le service informatique s'assure que les cartes répondront à tous ces critères pour que les habitants d'Aigle puissent n'avoir qu'une carte pour ces deux services (accès aux TWINS et à la déchetterie).

DIVISION INFORMATIQUE

GESTION ÉLECTRONIQUE DE DOCUMENTS

Pour l'office de la population, la GED donne entière satisfaction avec 50'000 documents numérisés à la fin 2020 uniquement pour ce service.

Le fournisseur de la solution a installé fin novembre le module de circulation des documents, qui permettra enfin de traiter les flux de courriers au sein de l'administration. La formation du service informatique pour la création des flux et leurs dépannages a été donnée fin décembre. Les tests sont prévus pour le début de l'année 2021 avec le Secrétariat municipal.

MODERNISATION DE L'ABRI PC DU LEVANT

La Commune a signé une convention avec l'Office cantonal de protection civil pour la modernisation et l'adaptation des infrastructures télématiques et informatiques du poste de commandement situé dans l'abri PC du Levant. Le coût de ces travaux est pris en charge par le Canton. Le service informatique s'est chargé de toutes les demandes auprès des fournisseurs de service, du changement de la technologie du répartiteur des lignes pour ce bâtiment à la configuration des éléments actifs de l'abri.



Ancienne Maison de Ville.

© Ch. Massy



Conférence de presse au sujet du Plan directeur communal.
© M. Zouhri

COMMUNICATION

« La Municipalité d'Aigle encourage la population à rester à la maison pour lutter contre la propagation du virus » : tel était le titre du communiqué de presse que la Municipalité d'Aigle diffusait aux médias ce 17 mars 2020.

Il était le premier d'une longue série entre mars et décembre. L'irruption du Covid-19 ayant réduit les possibilités de convoquer des conférences de presse, le service de communication a beaucoup investi la formule du communiqué de presse en 2020, leur nombre atteignant une augmentation de 60% par rapport à 2019.

Dès le 16 mars, la Suisse étant en « situation extraordinaire » au sens de la loi sur les épidémies, les autorités exécutives d'Aigle n'ont eu de cesse de relayer les mesures et décisions prises par la Confédération et le Canton ainsi que les dispositions locales proposées à la population (par exemple : distribution de masques et désinfectant aux personnes âgées, relais pour organiser les emplettes des personnes à risque, maintien des terrasses en automne, création de bons d'achat pour soutenir les entreprises et commerces aiglons, etc.).

La nécessité de rassembler le maximum d'informations à disposition de la population a conduit à créer une rubrique « Coronavirus » sur le site internet de la Commune dès le mois de mars et à l'alimenter régulièrement. Au terme de cette année, les statistiques de fréquentation du site ont montré que www.aigle.ch/coronavirus est entrée dans le groupe des 10 rubriques les plus consultées du site.

6 PARUTIONS DE LA LETTRE AIGLE INFOS

L'intensité et l'évolution rapide des informations à diffuser auprès de la population ont eu une répercussion majeure sur l'existence du magazine Aigle Infos. La formule acquise depuis bientôt 7 ans faisait la place belle aux reportages et aux photos consacrées à l'actualité des projets de la Ville. Or la pandémie a d'une part écarté les possibilités de reportages sur le terrain et créé d'autres besoins d'informations à la durée de vie plus courte.

Le service communication a donc revu complètement la formule et c'est ainsi que la version de la Lettre Aigle Infos a été lancée dès le mois de mai 2020. Arborant un format plus ramassé et donnant la priorité à des informations pratiques, la Lettre Aigle Infos a misé sur une parution plus rythmée pour atteindre 6 numéros en quelque 8 mois.

DÉVELOPPEMENT URBAIN ET QUALITÉ DE VIE

Deux thèmes émergent parmi les communications de la Municipalité, Covid-19 mis à part. Il s'agit de la révision du plan directeur communal (PDCom) et la consultation publique qui a accompagné ce document de référence. Entre conférence de presse, exposition sur 3 sites, balade commentée et débat, un effort de communication tout particulier a été réalisé en collaboration avec le service du patrimoine bâti et de l'environnement urbain.

Le deuxième thème prépondérant concerne le virage garantissant la qualité de vie aiglone. Alors que s'opérait en juin un déconfinement progressif, l'exécutif aiglon a pris la décision d'opter pour un virage stratégique permettant de garantir la biodiversité, de réduire les atteintes de la pollution et de soutenir les énergies propres. Le processus de certification pour l'obtention du label ville verte a été lancé en automne 2020.

COMMUNIQUÉS ET CONFÉRENCES DE PRESSE

STATISTIQUES 2020

- 27 communiqués envoyés aux médias dont 9 ayant trait à la pandémie de Covid-19. La somme de 27 communiqués représente une augmentation de 60% par rapport au total de 2019
- 6 conférences de presse, dont 2 ayant trait à des événements culturels organisés par la Ville

MONOGRAPHIE SUR L'HISTOIRE D'AIGLE

Publié sous la conduite de l'Académie du Chablais vaudois, avec le soutien de la Commune, cet ouvrage de référence illustre les différentes époques qui ont marqué la cité, du Moyen-Âge à la Révolution de 1798, sans oublier la période des gouverneurs bernois.

Plus de 400 pages et quelque mille illustrations forment un panorama exclusif de la diversité du patrimoine aiglon. Fruit de patientes recherches, recueillies par un collectif d'auteurs spécialisés, formés d'historiens et d'experts, sous la responsabilité d'Henri-Louis Guignard, président de l'Académie du Chablais vaudois, l'ouvrage présenté en conférence de presse le 2 juin 2020, connaît un joli succès de librairie.

Le résultat se présente sous la forme d'un ouvrage de référence de 400 pages qui constituent un voyage au travers les siècles.

CULTURE

ESPACE GRAFFENRIED

Les mesures de fermeture de l'Espace Graffenried imposées par la Confédération et le Canton de Vaud ont pesé de tout leur poids sur le programme prévu en 2020 et les artistes ont dû renoncer à exposer.

En mars, l'Espace Graffenried, comme tous les lieux culturels en Suisse, devait temporairement fermer et stopper les expositions prévues pour le printemps et l'été.

Avec le déconfinement de juin, une solution a pu être trouvée avec l'accueil d'une partie des artistes invités de Spirale, exposition d'œuvres mobiles, permettant de rouvrir complètement le lieu aux visiteurs et visiteuses de l'été.

En 2020, l'Espace Graffenried, aura accueilli :

■ **Glaciers ultimes**
4.10.2019 – 8.03.2020
Salles du 1^{er} étage

■ **Nicolas Pahlisch**
XS/XL
16.01.2020 – 8.03.2020
Rez-de-chaussée

Fermeture

Mesures Covid-19 dictées par la Confédération et le Canton

Avril, mai et juin 2020

Salles du 1^{er} étage et Rez-de-chaussée

■ **Spirale**
Exposition d'œuvres mobiles
1.07 – 23.08.2020
Salles du 1^{er} étage et Rez-de-chaussée

■ **Eugène Burnand**
À travers champs
18.09.2020 – 7.03.2021
Salles du 1^{er} étage

■ **Estelle Gattlen**
Vis-à-vis
4.10.2019 – 08.03.2020
Rez-de-chaussée

Fermeture

Mesures Covid-19 dictées par la Confédération et le Canton

Novembre 2020

Salles du 1^{er} étage et Rez-de-chaussée

L'exposition Eugène Burnand «À travers champs» en septembre a été l'occasion de renouer avec un vernissage bien suivi du public qui est venu en nombre pour apprécier le fruit d'une collaboration entre le Musée Eugène Burnand à Moudon, sa terre natale, et l'Espace Graffenried à Aigle. L'exposition d'Estelle Gattlen a également été vernie à cette occasion. Une nouvelle formule a été introduite, celle de la visite brunch en octobre. En automne, les visites, notamment scolaires, ont pu se poursuivre, toujours dans le strict respect du plan de protection mis en place, de même que l'atelier enfants spécial vacances.

Cependant, la fin de l'année 2020 s'est soldée par une nouvelle fermeture imposée par la Confédération et le Canton de Vaud durant tout le mois de novembre. Malgré cela, l'Espace Graffenried a accueilli 1'688 visiteurs en 2020, soit une moyenne de 12 visiteurs par jour, une moyenne qui est montée à 16 visiteurs par jour en octobre avec l'exposition Burnand.

MAPPING SUR L'ANCIENNE MAISON DE VILLE

Après le Grand Palais de Paris, le Séoul Square, le Philharmonique de Rotterdam ou encore le château de Gruyères, c'est à Aigle que Camille Scherrer, artiste designer vaudoise résidant à Ollon, a réalisé un mapping sur la façade de l'Ancienne Maison de ville, un bâtiment majeur datant du XVI^e siècle et abritant aujourd'hui l'Office du tourisme, l'Espace Graffenried et la Préfecture. Sa création sous forme de projection lumineuse et sonore était visible durant tout le mois de décembre et les Fêtes de fin d'année, chaque jour de 17h à 22h. Cette animation a été fort appréciée des passant-e-s et visiteurs-euses de tous âges.

PARC SPIRALE

La 3^e édition du Parc Spirale s'est tenue du 1^{er} juillet à octobre. Elle s'est déployée dans 7 sites, répartis dans plusieurs quartiers d'Aigle. Les artistes invités, Dominique Andreae, Nicolas Bamert, Pascal Bettex, K-Soul, Charles Morgan, René Progin, Raoul Thonney et Y'a q'A ont bénéficié, en majorité, de l'emplacement en plein air, facilitant la circulation des publics en temps de pandémie.



Exposition « Vis-à Vis » d'Estelle Gattlen au rez de l'Espace Graffenried.

© L. Henriod

PROMOTION ÉCONOMIQUE

La promotion économique a pour vocation de soutenir le tissu économique aiglon. Une manière de le faire consiste à mettre à disposition des entreprises des terrains pour leur permettre de se développer ou de s'implanter à Aigle.

En 2020, ce sont près de 28 prospects (contre 15 en 2019) qui ont été approchés et à qui il a été présenté des options d'implantations sur le territoire aiglon. Beaucoup de ces contacts n'aboutissent pas, soit parce que les critères retenus par la Municipalité (favoriser l'emploi au détriment de vente «à tout prix») ne conviennent pas, soit en raison de l'inadéquation de l'offre de terrains communaux avec la demande, soit simplement parce que le choix du demandeur s'est porté sur un autre site.

Ces entreprises sont soit des contacts directs de membres de la Municipalité ou de l'administration, soit sont apportés par les organes de la promotion économique cantonale (Chablais Région, SPEI, Innovaud, etc.).

Dans ce contexte, les opérations suivantes ont été signées en 2020:

- Vente d'une fraction de la parcelle N°2839 (nouvelle parcelle N°3971) à Volprod SA;
- Vente de la parcelle N°1111 à l'Etat de Vaud;
- Vente de la parcelle N°3912 à Crea Ceram SA par exercice du droit d'emption de Bregy Transport & Logistik AG;
- Octroi d'un DDP sur une fraction de la parcelle N°3973 (nouvelle parcelle N°3988) à PG Bois Sàrl;
- Diverses emprises destinées aux domaines publics.

Malgré les nombreux projets en cours et les promesses de vente signées, ce petit nombre d'opérations réalisées s'explique notamment par la complexité de certains dossiers et la situation sanitaire générale qui a vu les entreprises se concentrer sur d'autres priorités.

PROJET D'AIDE AUX ENTREPRISES «BONS COVID-19»

En raison des impacts économiques causés par la pandémie de Covid-19, le Conseil communal a accepté une demande de crédit de Fr. 200 000 pour le financement de bons d'achats en faveur des entreprises aiglones. Dès le 1^{er} novembre 2020, des bons d'achat ont été mis en vente à un prix attractif selon les principes suivants:

- A l'acquisition d'un bon de Fr. 50 au minimum et Fr. 500 au maximum par personne, le souscripteur en payera 80% et la commune versera 20%;
- La validité des bons est fixée au 31 décembre 2021, mais la vente des bons s'arrêtera automatiquement lorsque le crédit alloué sera intégralement utilisé;
- La souscription est ouverte en primeur aux habitants d'Aigle puis sera élargie, le cas échéant, à tous dès le 1^{er} avril 2021;
- Les bons peuvent être acquis en ligne sur www.aide-aux-entreprises.ch ou au guichet du Service des Finances.

L'action s'adresse aux entreprises aiglones, inscrites au Registre communal des entreprises, ayant dû fermer, ayant dû cesser complètement ou réduire leurs activités par manque de clientèle, à la suite des restrictions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19.

Au 31 décembre 2020, 117 entreprises se sont manifestées et 107 sont actives, les autres ayant renoncé ou n'étant pas éligibles. 907 bons émis pour une valeur de Fr. 249 110 (pour mémoire, le montant maximum potentiel est de Fr. 1 000 000 qui sera injecté dans l'économie aiglone).

DÉLÉGUÉ AU SPORT

L'année 2020 marque la création d'un poste de coordinateur sportif au sein de l'administration communale, chargé en priorité de la mise en œuvre du Plan stratégique des sports. Il comprend trois axes prioritaires qui se déclinent en treize mesures et dont les buts sont l'encouragement à la pratique sportive pour la population, la gestion des infrastructures sportives ainsi que les activités de promotion du cyclisme.

PROMOTION DU SPORT POUR TOUS

Les offres sportives communales ont pu continuer à être proposées à la population malgré des restrictions sanitaires (urban-training, gym-poussettes et rencontres actives pour les seniors).

Une mise en place d'un plan de communication a été effectué afin d'informer la population sur les sociétés, les infrastructures, les offres communales ainsi que les manifestations sportives par le biais du site internet de la ville et d'une page facebook.

OFFRES ET GESTION D'INFRASTRUCTURES SPORTIVES

Un nouveau terrain de sport en accès libre a été inauguré en juillet 2020 permettant aux élèves scolarisés de disposer d'un espace d'enseignement à proximité ainsi qu'à la population de pouvoir pratiquer des jeux collectifs, du tennis de table et du fitness urbain.

Une nouvelle salle de rythmique a également été ouverte dans le cadre de la rénovation du bâtiment scolaire des Dents-du-Midi.

Des parcours mesurés pour la marche, la course à pied et le trail ont été créés et mis en ligne sur le site internet afin de favoriser l'activité en nature par la population locale.

AIGLE, POLE MONDIAL DU CYCLISME

Les Championnats du Monde UCI route Aigle-Martigny n'ont malheureusement pas pu voir le jour en raison des restrictions liées à la crise sanitaire.

L'établissement scolaire a participé pour la première fois à l'action nationale Bike2school, incitant les élèves à se déplacer à vélo sur le trajet domicile-école.

Aigle vise l'obtention du label « UCI Bike City » attribué pour les villes qui s'engagent pour le développement du cyclisme.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Ce service a vu le jour le 1^{er} janvier 2012 et a pour but de s'occuper de la santé et la sécurité au travail (MSST), de l'inspectorat des chantiers et ceci également sur 11 autres communes, de la protection incendie, de la police des constructions pour la Commune d'Aigle, de la Commune de Lavey-Morcles (depuis septembre 2016), des Communes de Rennaz (en cours de 2019) de la délivrance des déclarations de conformité pour attribution des plaques de garage ainsi que de la représentation du Bureau de Prévention des Accidents (BPA) et le contrôle des locaux lors de demande de licence à la Police du commerce. Cette dernière préside la commission de salubrité (Aigle, Yvorne et Corbeyrier), la Commission de Sécurité Interne et la Commission Communale de Prévention Incendie.

La priorité de l'année 2020 a été la mise en place de procédures pour la bonne marche du service de la police des constructions. Il s'occupe également du plan canicule. Il répond à environ plus 3'500 appels téléphoniques pour des renseignements. Il occupe une personne à 100%.

Depuis le 1^{er} janvier 2000, les entreprises sont tenues d'appliquer les principes contenus dans la directive fédérale, intitulée « Directive MSST ». Cette dernière relève du droit public.

L'objectif de la directive MSST est de prévenir les atteintes à la santé qui trouvent leur origine dans le contexte professionnel.

Cette directive se décline en 10 points:

1. **Principes directeurs, objectifs en matière de sécurité**
Incontournable pour poursuivre la démarche.
2. **Organisation de la sécurité**
Règle les tâches et les compétences.
3. **Formation, instruction, information**
Elles rendent apte à agir correctement.
4. **Règle de sécurité**
Elles fixent la ligne de conduite.
5. **Détermination des dangers, évaluation des risques**
Elles montrent où cela peut devenir dangereux.
6. **Planification et réalisation des mesures**
Elles éliminent ou réduisent les dangers.
7. **Organisation en cas d'urgence**
Elle aide à réduire le dommage au minimum.
8. **Participation**
Elle fait des personnes concernées des participants
9. **Protection de la santé**
Elle est souvent négligée, mais elle est néanmoins importante.
10. **Contrôle, audit**
Permet de contrôler si les objectifs fixés ont été atteints.

Il est noté que cette année nous avons répété la campagne contre la grippe et la gastro pour le personnel car nous avons senti une petite régression des absences.

Le « Comité de sécurité interne » est composé d'un coordinateur de sécurité, d'un représentant de la Municipalité, d'un représentant du personnel, d'un représentant de l'APCA et de quatre représentants des services à risques, soit au total 8 membres. Les buts de ce comité sont:

- Faire évoluer la culture de la sécurité aux postes de travail;
- Promouvoir la prévention des accidents;
- Améliorer l'hygiène de travail au sein de l'administration communale;
- Accroître la capacité des employés à résoudre dans un esprit de collaboration les questions liées à la santé et la sécurité au travail;
- Donner les orientations annuelles;
- La MSST du service de la Forêt arrive à son terme.

Divers contrôles ont été effectués aux places de travail par le délégué et un certain nombre de corrections ont été apportées.

SÉCURITÉ AU TRAVAIL

INSPECTORAT DES CHANTIERS

ORGANES DE CONTRÔLE

La prévention des accidents dus aux chantiers est régie par le règlement vaudois du 21 mars 2003 de prévention des accidents dus aux chantiers (RPAC). Son application incombe aux municipalités. Selon l'art. 29, les municipalités peuvent confier le contrôle soit à un organe communal de la police des constructions disposant du personnel possédant les compétences nécessaires, soit à un office intercommunal remplissant les mêmes conditions, soit à un tiers disposant des compétences nécessaires. Dans notre cas, les communes de Lavey-Morcles, Bex, Gryon, Ollon, Ormont-Dessous, Ormont-Dessus, Leysin, Yverne, Corbeyrier, Chessel et Château d'Oex ont chargé notre service, par convention, d'assumer cette tâche.

En 2020, 91 visites ou séances de chantiers ont été effectuées selon le tableau suivant:

Commune	2019	2020
Aigle	78	82
Bex	2	4
Lavey-Morcles	1	4
Gryon	2	0
Ollon	3	1
Ormont-Dessous	0	0
Ormont-Dessus	0	0
Leysin	0	0
Yverne	1	0
Corbeyrier	0	0
Château d'Oex	0	0
Chessel	1	0

Ne sont pas comptées dans le tableau ci-dessus, les séances concernant la signalisation de chantier sur la commune d'Aigle estimées à une trentaine.

BUREAU DE PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Le délégué a répondu aux citoyens concernant les sujets en rapport avec la prévention dans l'habitat, le sport et les loisirs et la prévention routière.

Un contrôle de certaines places de jeux, propriété de la commune d'Aigle, a été effectué et des corrections ont été apportées par le service de voirie.

Il a été également consulté sur le changement et l'achat de nouveaux jeux.

Dans le cadre de la circulation routière il a été consulté à plusieurs reprises par l'EPOC et le service de l'urbanisme.

PROTECTION INCENDIE

Un contrôle systématique des mises à l'enquête a été effectué par le délégué, ainsi que l'orientation de personnes qui posaient des questions concernant la prévention incendie.

COMMISSION DE SALUBRITÉ

Cette commission veille à la salubrité locale, à l'hygiène des constructions, des habitations, de la voirie et des piscines publiques. Elle est désignée par la Municipalité dont elle est l'organe de préavis. Elle est composée de M. Sahraoui, Président, du Docteur Bernard Le Denmat, médecin et de M. Déglise, spécialiste des constructions.

Elle a été sollicitée 1 fois dans un appartement au chemin de Pré d'Emoz 9-11-13-15.

Nous avons également une convention avec la Commune d'Yverne et la Commune de Corbeyrier où nous n'avons pas eu encore à intervenir.

OFFICE DE LA POPULATION

RAPPORT DE GESTION 2020
OFFICE DE LA POPULATION

Le bureau de l'Office de la population a enregistré 1'085 arrivées et 829 départs en 2020. Il y a eu 676 changements d'adresse au sein de la Commune toutes nationalités confondues. Ceci représente un 6,5% de la population aiglonne.

Le recensement de la population, au 31 décembre 2020, a permis de dénombrier 10'517 habitants, soit une augmentation de 277 personnes par rapport à 2019. Cette augmentation s'explique par le fait que plusieurs immeubles en construction auparavant sont devenus habitables durant l'année écoulée.

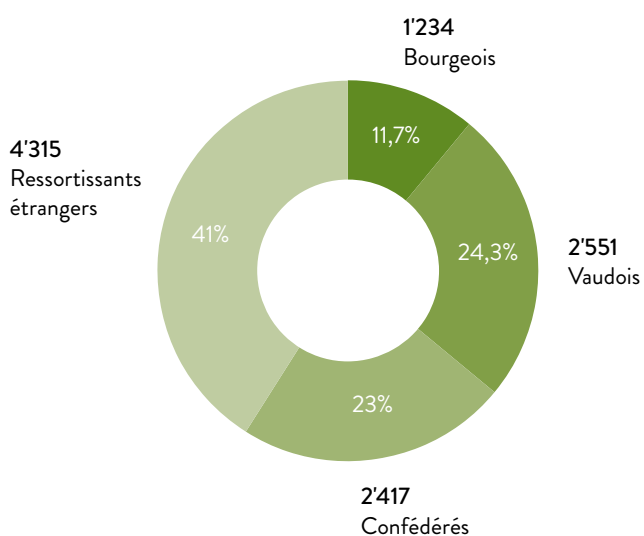
Le nombre de ménages est passé de 4'530 en 2019 à 4'726 en 2020.

CARNET ROSE / CARNET NOIR

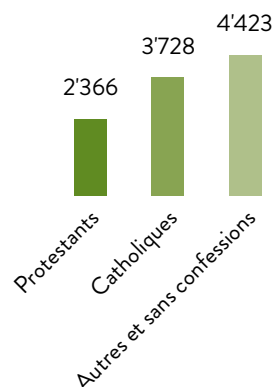
Ont été enregistrés:

	2019	2020
Naissances suisses	57	58
Naissances étrangères	52	53
Mariages	78	51
Décès	100	116
Divorces	39	29
Ménages	4'530	4'726
Naturalisations	84	54

RÉPARTITION DES 10'517 HABITANTS



RÉPARTITION DES CONFESSIONS



AUTORISATIONS

Au cours de l'année 2020, le Bureau des étrangers a délivré et renouvelé les permis étrangers suivants:

Permis L / AELE	69
Annuels (Permis B)	711
Établissements (Permis C)	935
Courte durée (Permis L)	20
Frontaliers (Permis G)	182
Certificats d'hébergement	11
Permis N + F	246
Refus	0
Demande de maintien du permis C	9
Total	2'183

D'autre part, il a été transmis 3'258 cas sur un total de 4'315 étrangers à l'Office cantonal des étrangers à Lausanne. Ceci représente un taux de 75%.

Ces dossiers concernent les demandes de permis lors d'arrivée, les demandes de renouvellement de permis, les changements d'adresse, les changements d'état civil, les départs ainsi que la transmission de documents pour compléter des dossiers.

TRAVAILLEURS FRONTALIERS

L'accord du 11 avril 1983 repose sur le principe de l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers dans l'Etat où ils sont domiciliés; cet Etat doit toutefois verser dans le pays où s'exerce l'activité lucrative dépendante, une compensation financière équivalente à 4,5% de la masse salariale brute.

Durant l'année 2020, il a été renouvelé 182 permis frontaliers, en augmentation par rapport à l'année 2019. Au total, notre commune compte 391 frontaliers. Ces travailleurs sont occupés par 93 entreprises. Ces entreprises sont toutes situées sur le territoire de la Commune d'Aigle. Le montant servant de base pour le calcul de la répartition de l'impôt frontalier se monte à Fr. 26 157 236.15 pour 2020, soit une augmentation de Fr. 1 257 812.42 par rapport à l'année précédente.

INITIATIVES ET RÉFÉRENDUMS 2020

- **Contre la modification de la loi sur la chasse**
67 signatures
- **Non au coûteux congé de paternité**
43 signatures
- **Contre la modification urgente du 19.6.2020 de la loi fédérale du 28 septembre 2012 sur la lutte contre les maladies transmissibles de l'homme**
28 signatures
- **Pour des primes plus basses**
Frein aux coûts dans le système de santé
2 signatures
- **Contre la loi fédérale sur les services d'identification électronique**
38 signatures
- **Contre la modification de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct**
42 signatures
- **Pour l'avenir de notre nature et de notre paysage**
81 signatures
- **Contre le bétonnage de notre paysage**
79 signatures
- **Stop à l'huile de palme, contre l'accord de libre-échange avec l'Indonésie**
88 signatures
- **Contre l'arrêté fédéral relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat**
34 signatures
- **Oui à plus de codécision de la population dans l'assurance-maladie et l'assurance-accident**
7 signatures
- **Pour une 13e rente AVS**
127 signatures

- **Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne**
1 signatures
- **Contre la loi Covid-19 du 25.09.2020**
35 signatures
- **Contre la loi fédérale sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre**
33 signatures

Total des signatures contrôlées

705

COVID-19

Malgré la fermeture des guichets durant 2 mois, on constate que l'activité et la charge de travail n'ont pas diminué.

La manière de fonctionner s'est momentanément modifiée pour se faire par mail ou par courrier postal. Ce qui a provoqué une forte augmentation des appels téléphoniques et des échanges de mails.

On a pu relever que la population a besoin de contact direct puisque ce ne sont pas moins de 70 personnes par jour qui affluaient dès la réouverture des guichets.

A la fin de l'année 2020, même si 90% des activités pouvaient se faire sans présence physique, la plupart des administrés préféraient un échange personnalisé au guichet.

SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI ET ENVIRONNEMENT URBAIN

RAPPORT DE GESTION 2020
SERVICE DU PATRIMOINE BÂTI

DIVISION DES BÂTIMENTS

PROJETS COMMUNAUX ET TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS

SITE DE LA PLANCHETTE

Le service a été très investi dans le suivi des travaux de rénovation de la salle de gymnastique et du collège des Dents du Midi. Durant l'année 2020, il a finalisé les travaux et mis à disposition des écoles et du public des installations sportives de la Planchette.

EEG (ESPACE ÉVÉNEMENTS DES GLARIERS)

Durant l'année 2020, l'Espace Evénements des Glariers a connu sa phase concrète de démarrage. C'est au mois de février que la population aiglonne s'est prononcée positivement en faveur d'un crédit de construction de Fr. 24.7 mio. en vue de la réalisation de cette salle de spectacle.

Au début juillet, la Commune a procédé à l'engagement d'un chef de projet, représentant du maître de l'ouvrage. Le bureau lauréat du concours de 2016, les architectes aiglons Graber & Petter ont procédé aux phases d'étude d'avant-projet et de projet. Ils les ont présentées en détail à la Municipalité. Celle-ci s'est également prononcée sur le revêtement extérieur de la salle en aluminium brossé. Le toit sera recouvert de panneaux photovoltaïques.

Deux commissions d'accompagnement de la construction ont été constituées. La première est constituée d'élus du conseil communal alors que la seconde regroupe des représentants de sociétés locales.

TRAVAUX D'AMÉLIORATIONS ET ENTRETIEN GÉNÉRAL

Le service a suivi la remise en état des différents bâtiments touchés par la tempête du 4 février. Il a poursuivi les nombreuses études lancées avec les différents mandataires pour les rénovations de la salle de Gymnastique Aigle-Ancienne, l'Hôtel de Ville et pour l'amélioration thermique du Bec d'Aigle et de Mon Séjour. Il a étudié la mise en place d'un mini chauffage à distance au centre-ville.

Sur le budget alloué pour l'entretien et l'amélioration des bâtiments, la division des Bâtiments a poursuivi l'actualisation du patrimoine communal, a finalisé les travaux d'assainissement des toitures des bas-côtés de l'église du Cloître. La mise aux normes de la distribution électrique, a débuté les réfections des couloirs du collège de la Grande Eau.

Le budget alloué a également permis de mandater des entreprises pour effectuer les réparations nécessaires et de reprendre au bon fonctionnement des installations.

DIVISION POLICE DES CONSTRUCTIONS

La division de la Police des Constructions a traité 188 dossiers sans compter le traitement de diverses demandes d'information de la part de résidents ou d'architectes. 109 dossiers ont été déposés pour enquête publique dont 11 ont fait l'objet d'oppositions ou d'observations nécessitant ainsi un suivi particulier. Le recours à des procédures juridiques a été rendu nécessaire pour 2 dossiers déposés.

Par ailleurs, la division a géré et délivré 79 autorisations municipales pour des projets de minime importance, dont 12 sont des demandes de pose de panneaux photovoltaïques.

DIVISION DÉVELOPPEMENT DURABLE

A une année du réaudit pour le label Cité de l'Energie et malgré une année particulière, les efforts dans le domaine de l'énergie et du développement durable n'ont pas faibli. Le plan d'action 2017-2021 du label Cité de l'Energie est tenu, particulièrement concernant notre point faible, la consommation énergétique des bâtiments communaux.

Nous possédons maintenant une vision précise des assainissements énergétiques pour les bâtiments communaux les plus énergivores, données qui sont ou seront à la base de tout futur projet de transformation de nos bâtiments.

De plus, la planification énergétique territoriale avance bien et nous permet à l'heure actuelle de connaître précisément les besoins énergétiques de notre territoire, ainsi que les probables besoins futurs. Cette base nous permet maintenant de définir des objectifs clairs à court, moyen et long terme. Réduction des consommations énergétiques du parc bâti, transition énergétique vers le renouvelable, développement de réseaux de chauffage à distance, valorisation des rejets de chaleur, tels sont les axes stratégiques pour les prochaines années.

2020 fut aussi l'année de notre engagement dans le label « Ville Verte » qui vise à doter Aigle d'un catalogue de mesures et d'une stratégie pour développer la biodiversité dans la commune et y améliorer la qualité de vie des habitants ainsi que ses espaces verts.

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION DIRECTRICE RÉGIONALE

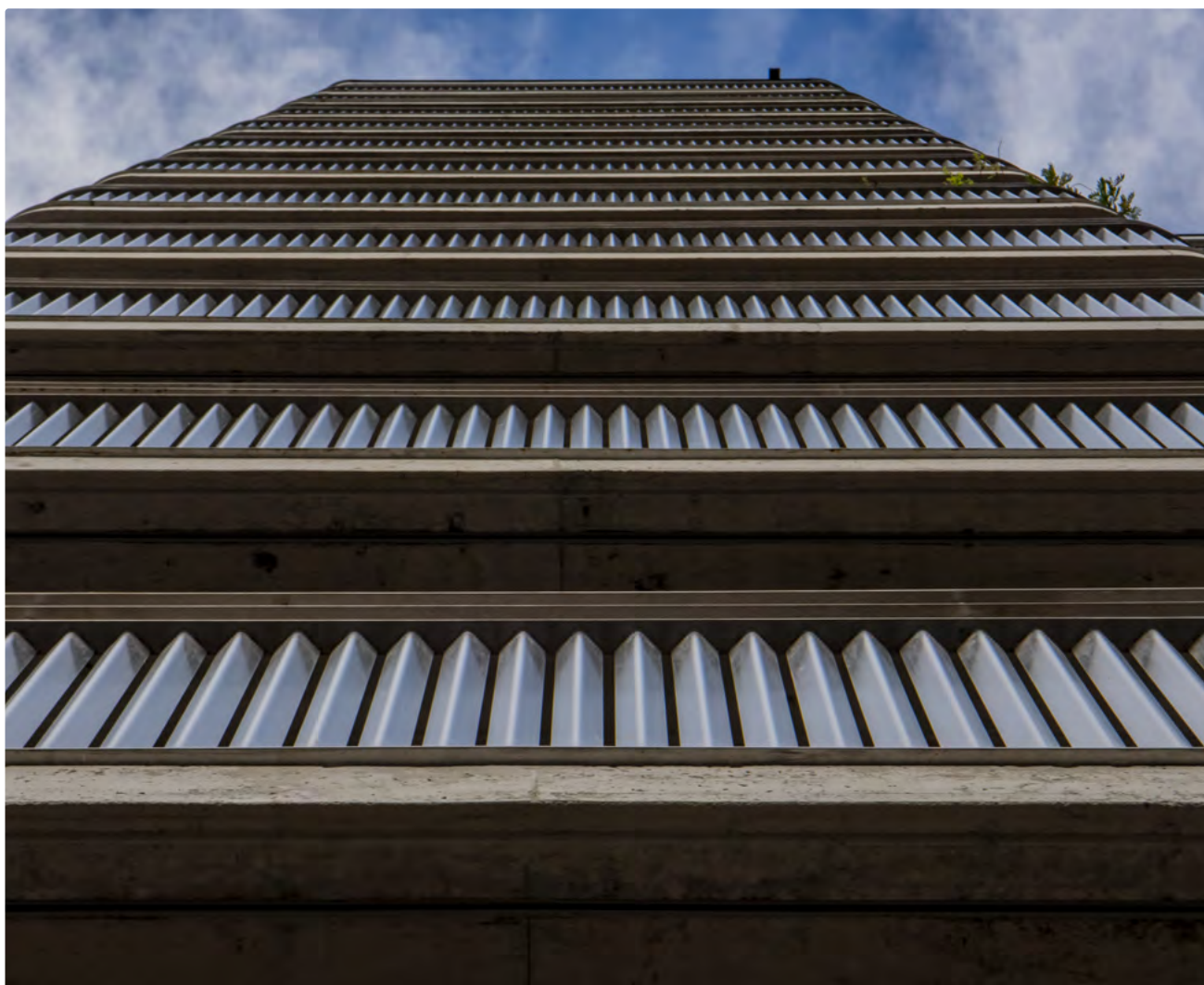
La commune d'Aigle fait partie du projet d'Agglomération du Chablais. L'élaboration de la 4^e version du plan d'agglomération a été accompagnée par le service qui a orienté la stratégie et les mesures qui en feront partie.

Ce document sera également considéré comme Plan Directeur Intercommunal contraignant pour les autorités. Ce dernier intégrera les éléments du PDCom développé par la Commune et apportera une vision à plus large échelle sur l'agglomération.

PLAN DIRECTEUR COMMUNAL (PDCOM) ET PLAN GENERAL D'AFFECTATION (PGA)

Le PDCom a été finalisé et présenté à la population via une période de consultation matérialisée par une exposition sur trois sites répartis dans la ville d'Aigle. Un « rapport de consultation » contenant les différentes remarques reçues lors de cette consultation et des réponses sera élaboré et mis en ligne sur le site internet de la Commune.

En parallèle, la division a continué le développement du PGA. Onze ateliers ont été organisés avec les mandataires, ce qui a permis au service de suivre un rythme soutenu et de respecter les délais annoncés.



Détail de la façade de la Tour Landi.

© D. Maréchal

DIVISION DE L'URBANISME, MOBILITÉ ET PAYSAGE

PLANIFICATION LOCALISÉE (PPA, PQ, ZR)

Le PQ Novassalles est toujours bloqué par le canton. En effet, tant que l'étude d'assainissement des zones à bâtir imposée aux trois communes vaudoises de Chablais Agglo (Aigle, Bex, Ollon) n'est pas finalisée, les nouvelles planifications sont bloquées par la DGTL.

La division a participé aux séances de préparation du plan d'affectation cantonal (PAC) du gymnase. Ce dernier deviendra plus concret lors de l'annonce du lauréat du concours d'architecture, en mars 2021.

ESPACES PUBLICS

La division s'est investie dans l'élaboration de projets urbains tels que prévus dans le schéma directeur des espaces publics (SDEP): place du Marché, place de la Gare, rue du Rhône, rue Margencel et avenue des Glariers.

En ce qui concerne l'espace public charnière de la place du Marché, la division urbanisme a présenté au Conseil communal la stratégie prévue pour le réaménagement de la place. Cette dernière, validée par le législatif, est divisée en deux étapes. Une première phase de test viendra habiller la place du Marché avec la construction de pavillons amovibles permettant de se délasser sur la place mais également d'organiser des événements ponctuels. Une deuxième phase en cours d'élaboration est le lancement d'un concours sous forme de mandat d'études parallèles (MEP) aboutissant sur des projets finaux. Le MEP a été mis sur pied: rédaction du règlement, cahier des charges et annexes pour le lancement de la procédure, sélection du jury. Il aura lieu courant 2021 avec un lauréat à l'automne. Les pavillons ont été finalisés. L'exécution aura lieu début 2021.

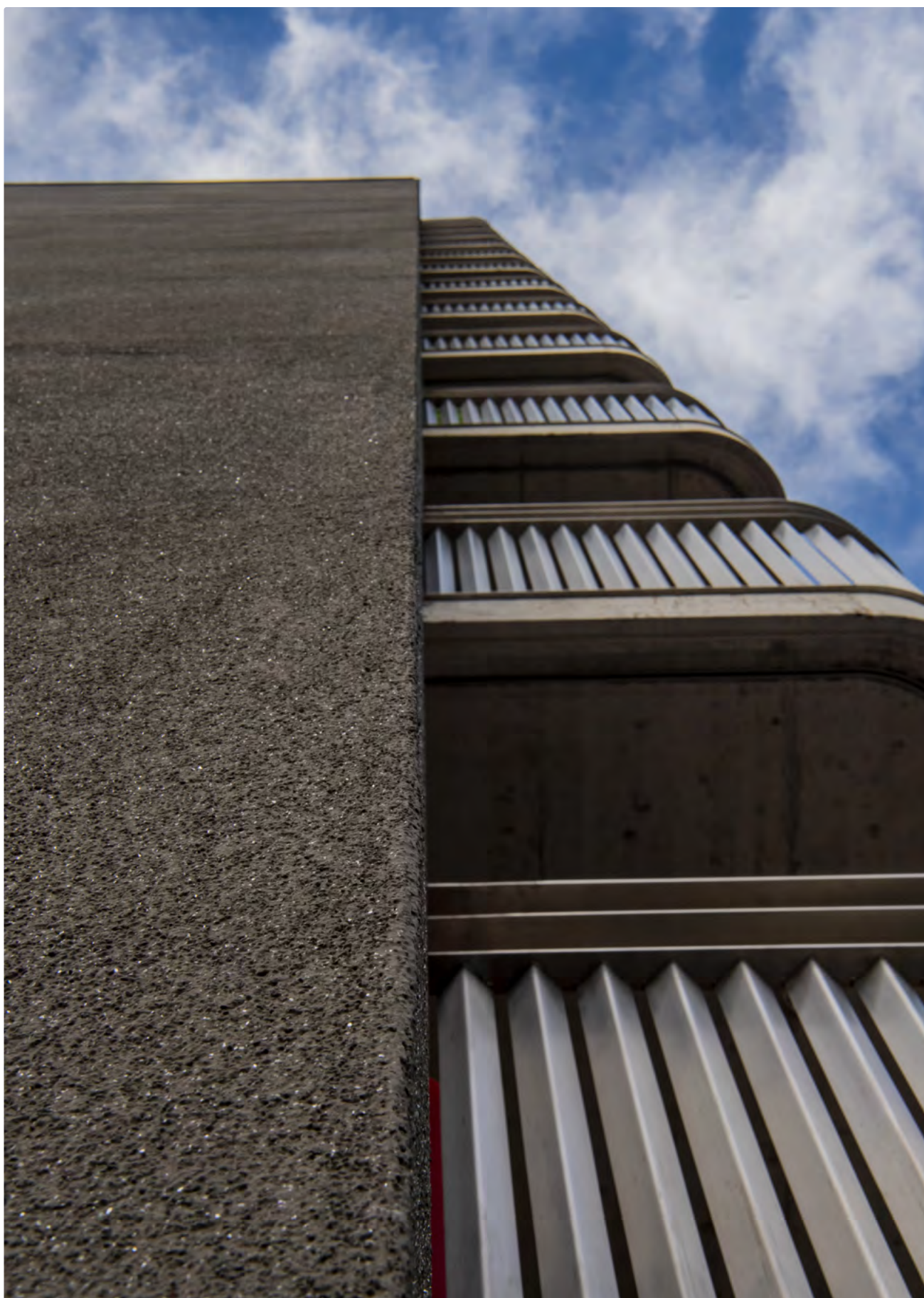
Le préavis du projet de la place de la Gare a également été adopté par le Conseil Communal. Le projet est à bout touchant pour envoi pour examen préalable au Canton et enquête publique. Les objectifs du projet sont la sécurisation de la place en séparant les modes de transport et l'amélioration de l'accueil en rendant une grande partie de la place piétonne accompagné de la pose de mobilier urbain et de végétation. La réalisation du projet est prévue pour l'été 2021.

Finalement le projet de requalification de la rue du Rhône a été validé par le Conseil communal. Il permettra la construction d'un trottoir sécurisé ainsi que la plantation d'arbres sur l'axe. La réalisation du projet est prévue pour la deuxième partie de l'année 2021 délais de recours exclus.

MOBILITÉ

Le schéma directeur cyclable a été finalisé et transmis au Conseil communal. Bien que le document doive encore être adopté, il apporte déjà une vision complète du réseau cyclable au service. Diverses améliorations ponctuelles pour la mobilité douce ont été apportées (nouvelles bandes cyclables, stationnement vélo, etc.) dans la ville.

Des éléments plus conséquents sont en cours d'étude notamment pour le futur axe gare-gymnase au chemin de l'Hôpital ou sur l'avenue des Glariers.



Détail de la façade de la Tour Landi.
© D. Maréchal

SERVICE DES TRAVAUX

TRAVAUX ADMINISTRATIFS

Parmi ceux-ci, on notera en particulier:

- Les études et réalisations de projets en collaboration avec les services de police, l'office du tourisme, l'urbanisme (plans de circulation, signalisation pour les marchés, mise à jour du plan de ville et bâtiments).
- Les travaux de la ComEnergie et l'intégration des décisions.
- L'intégration du système de gestion de l'infographie et mise à jour des réseaux.
- La participation à la commission cantonale en matière de déchets ménagers (DSM). Le suivi des filiales des déchets et la valorisation des reprises et des coûts de ceux-ci.
- Gravière. Suivi des projets d'extension de l'exploitation et séances avec les partenaires.
- Gestion du dossier des horticulteurs, renouvellement des contrats d'entretien.
- Gestion des mises à l'enquête et remise de données aux architectes et privés.
- Le suivi de la gestion des citernes à mazout et des fosses septiques.
- La gestion du cimetière.
- Renouvellement des contrats et prescription d'exploitation de la voie-mère.
- Gestion et suivi du projet d'éclairage animé (mapping) sur la façade de l'Ancienne Maison de Ville pour les fêtes de fin d'années.
- Suivi du dossier Rhône 3 en collaboration avec le Canton de Vaud.
- Gestion et suivi du projet de développement du chauffage à distance de la SATOM.

DIVISION DE LA VOIRIE

- Le service de piquet hivernal est assuré par 4 collaborateurs, du 15 novembre au 15 mars. Le déneigement des routes et places de parc a nécessité 50,25 tonnes de sel. L'entier du personnel est engagé. Nous avons également un contrat avec une entreprise privée, pour divers grands axes, y compris les routes cantonales en traversées de localité. Les consommations ne sont pas connues.
- Le balayage et le lavage ont été assurés par deux balayeuses mécaniques privées et par un aspirateur électrique type Glouton, communal, avec deux personnes. Nettoyage et vidange quotidienne des poubelles de rue de type requin. Nous avons fait faire par une entreprise privée le colmatage des fissures de bord de mur et bordure, ce qui réduit considérablement l'entretien et le désherbage.
- Entretien et curages des collecteurs et puits perdus des eaux pluviales, en collaboration avec une entreprise spécialisée. Nettoyage régulier des bassins des fontaines communales.
- La taille des arbres et le suivi des gazons et foins occupent du personnel deux tiers de l'année.
- Contrôle et arrachage des plantes invasives sur le domaine public et privé communal.
- Les places de jeux font l'objet de travaux d'entretien continus, dalles synthétiques autour des jeux, nettoyages, peintures etc.
- Les vendanges demandent la présence de deux ouvriers pendant une période de 17 jours, montage et démontage des installations comprises.
- La pose et dépose des éclairages de Noël.
- La livraison et le retour de matériel pour les diverses manifestations représentent un poste de travail à plein temps.

MAÇONNERIE ET GÉNIE CIVIL

Parmi les nombreux travaux exécutés, on notera:

- Entretien des routes, des chemins et des murs. Pose du mobilier urbain et poubelles. Creuse ou désaffectation de tombes et concessions au cimetière. Aménagement et entretien des propriétés communales. Assistance à la forêt dans les plantations d'arbres en ville. Travaux de fouilles et socles pour l'éclairage public. Travaux de fouilles pour les fuites d'eau sur le réseau. Travaux de réfection dans divers bâtiments communaux.
- Mise en place de vélos décoratifs à plusieurs endroits de la Commune.
- Aménagement des places de pique-nique.

DIVISION DE LA VOIRIE

SERRURERIE ET ATELIER

Parmi les travaux exécutés, on notera :

- L'entretien courant de véhicules et machines, ainsi que le montage et la préparation pour les travaux de saisons.
- La réparation de la signalisation, des vaubans et portails.
- La réparation de clôtures diverses
- La fabrication et pose de barrières.

ORDURES MÉNAGÈRES – DÉCHETTERIE

1'978 tonnes de déchets, soit une diminution de 15 tonnes par rapport à 2019, ont été livrées à la SATOM.

Les ramassages des papiers et cartons les mercredis représentent 202 tonnes, soit 21 tonnes de plus qu'en 2019.

L'entreprise la Coulette a traité 798 tonnes de déchets verts. Le composte est certifié. Il retourne dans les vignes et dans la campagne comme fumure.

La déchetterie a récolté :

	2017	2018	2019	2020
Papier	250t	238t	210t	190t
Carton	108t	108t	107t	117t
Déchets encombrants	509t	549t	547t	577t
Bois à recycler	343t	334t	315t	341t
Verre	158t	167t	160t	183t
PET	22t	22t	22t	25t
Ferraille	127t	126t	120t	133t
Démolition	198t	200t	195t	214t
Huile	5,45t	3,82t	5t	4,5t
Boîtes de conserve	15t	13t	13t	15t
Déchets verts	1'302t	995,60t	932t	798t
Total	3'037,45t	2'756,42t	2'626t	2'597,50t

ORDURES MÉNAGÈRES – ECO-POINTS

Les Eco-points ont récolté 141 tonnes de papier carton, 22 tonnes de PET, 213 tonnes de verres, 14 tonnes de boîtes de conserves/fer blanc et d'aluminium.

Depuis le 4 août 2020, la récolte du PET a été supprimée aux Eco-points.

Pour l'ensemble de la commune, ont été récoltés :

- **Déchets encombrants**
577 tonnes
- **Papiers/cartons**
650 tonnes
- **Verres**
396 tonnes
- **PET**
47 tonnes

Les Eco-points sont nettoyés tous les matins de la semaine, ainsi que les dimanches. Les poubelles de la ville sont également vidées le dimanche matin.

INFRASTRUCTURES

On notera en particulier les travaux d'infrastructure suivants:

- **Préavis N°2016-03**
Carrefour Margencel-Gare. Travaux routier, réfections des collecteurs et conduite eau potable, EPS.
- **Préavis N°2017-14**
Chemin de la Mêlée, aménagement de l'accès UCI. Pose tapis sur la route d'accès au terrain de football des Glariers et changement des luminaires pour du LED sur les candélabres.
- **Préavis N°2018-08**
Chemin des Iles IV et VI. Travaux d'aménagement de la route.
- **Préavis N°2018-15**
Construction d'un nouveau parking.
- **Préavis N°2019-09**
Ponts des Sapeurs et des Farettes. Réfection totale des deux ponts.
- **Préavis N°2020-06**
Chemin de Marjolin. Etude et rédaction du préavis, pour réfection total du chemin, y compris assainissement des services industriels.
- **Préavis N°2020-07**
Place de dépose Chemin du Sillon. Etude et rédaction du préavis, pour réfection total de la place de dépose et création d'un cheminement piéton.
- **Préavis N°2020-14**
Rue du Rhône. Etude et rédaction du préavis, pour réfection total de la rue, y compris assainissement des services industriels.
- **Préavis N°2020-15**
Ruelle Sous le Bourg partie pavée. Etude et rédaction du préavis, pour réfection total de la rue, y compris assainissement des services industriels.
- **Préavis N°2020-16**
Prolongement route de la Biole. Etude et rédaction du préavis.
- Réfection route des Farettes devant l'usine Stadler.
- Réfection enrobé intersection route industrielle et Chemin des Iles, devant l'usine Holcim.
- Travaux d'entretien, réfections de fouilles diverses et de caniveaux, pose de tapis. Traitement des fissures en pieds de murs et sur les routes.
- Route de Transit. Etude de réaménagement pour la création d'une pénétrante en ville, sur le Chemin de Pré-d'Emoz.

SERVICE DES EAUX

On retiendra notamment les actions suivantes:

- Gestion du réseau et du système de détection des fuites et suivi des réparations. Assurer les services de piquet, 21 interventions sur des fuites ont été effectuées.
- Suivi de l'entretien des bornes hydrantes et des vannes de réseaux.
- Mise en place des nouveaux compteurs pour le relevé à distance.
- Elaboration d'un nouveau dossier d'autocontrôle.
- Suivi d'une étude pour le traitement des sources de Fontanney et Fontaines Claires en ultrafiltration.
- Gestion et suivi des travaux sur la redirection du captage de la source 4 de Fontanney.
- Gestion et suivi des travaux d'étanchéité sur le réservoir de Fontanney.
- Mise en conformité des bâtiments de captage et chambre de rassemblement de Fontaine Claire.
- Changement de la conduite existante sur le Chemin des Rosiers.

ASSAINISSEMENT – STEP

Cela concerne notamment:

- Les assainissements des dossiers des entreprises industrielles et de génie civil, avec le service cantonal des eaux DGE.
- Les entretiens des canalisations, regards et stations de relevage.
- La suite des études d'une future STEP régionale AERA avec les Communes de Leysin, Yvorne, Corbeyrier et Ollon.

INFRASTRUCTURES

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Le service a pris en charge en particulier :

- Le suivi du réseau et suppression des lampes au mercure et le remplacement par des luminaires LED, avec réductions nocturnes.
- Mise en place d'un nouvel éclairage sur le devant du nouveau bâtiment NEXT à la gare.
- Changement de l'ensemble des luminaires au quartier du Soleil, Pautex. Mise en télégestion des luminaires et essais de plusieurs scénarios avec consultation auprès des habitants, pour définir le meilleur scénario possible.

VOIE DE RACCORDEMENT INDUSTRIELLE – CFF

Parmi les tâches courantes, on relèvera :

- L'inspection de l'état du réseau avec les CFF, ainsi que le désherbage de la voie.
- L'entretien de la voie et remplacement de tronçon de voie, selon le plan à moyen terme.
- Préparation des nouveaux contrats de droits de raccordements avec les CFF, la Ste Tamoil et nos co-raccordés.
- Audit avec l'OFT sur notre voie de raccordement.



Réalisation du Service des forêts.

© D. Maréchal

FORÊTS

2020 a été marqué par les ouragans Petra et Chiara, la crise du Covid-19 et, durant l'automne, l'apparition d'insectes ravageurs qui se sont nourris allègrement des résineux déstabilisés. La conjoncture de ces facteurs biotiques a entraîné une chute des prix de vente des bois en général avec un plancher encore jamais atteint. Les arbres touchés se sont répartis sur l'ensemble du territoire communal et certains arbres centenaires ont été déracinés ou déstabilisés en Ville. Pandémie oblige, la journée internationale de la forêt consacrée à la biodiversité a dû être remodelée et dans le cadre de la campagne nationale un sentier et un concours ont été installés sur les traces de l'Aigle-Loup.

EXPLOITATION ET ENTRETIEN DE LA FORÊT

- Les soins aux jeunes peuplements représentent une surface de 1'494 ares.
- 2'890 ares de forêt ont été traités en 2020 avec un volume martelé de 1924,6 m³NT pour 1'627 tiges.
- Le volume exploité en forêt de protection est de 1'309,23 m³ pour 1'545 ares. Plus d'un kilomètre de voies ferrées a ainsi pu être en partie sécurisée.
- Les chablis (arbres renversés par le vent, la sécheresse, les intempéries et touchés par les bostryches) ont représenté le 37% des volumes de l'année pour un total de 648 m³.
- Le volume des bois reconnus s'élève à 1'738,98 m³ de bois, les billes en grumes représentent un volume total de 591,96 m³, le bois d'énergie et d'industrie 1'147,02 m³ (soit env. 2'171'988 kWh pour du bois frais). 310 m³ ont été transporté à la déchetterie pour transformation en bois de feu. Le volume de bois de service pour les besoins communaux s'est élevé à 35 m³ de grumes. Les copeaux à usages communaux s'élèvent à environ 120 m³, les casiers à bois des places de pique-niques et les refuges ont consommé 35 st.
- Dans un marché des bois tourmenté par la météo et sursaturé, nos bois se sont écoulés moins facilement que les années précédentes. La vente du bois de feu depuis la déchetterie est toujours en augmentation avec 388 m³ vendus (soit un volume record).
- La biodiversité en forêt: au total ce sont 199 ares de surface consacrés à cette thématique. Poiriers sauvages et châtaigniers sont les principaux bénéficiaires de ces mesures. L'accent en cette année biodiversité a été aussi reporté sur des espèces cibles (lézard vert, couleuvre d'esculape, mare à batracien) avec la création de biotopes particuliers. Certains projets sont en phase d'achèvement alors que d'autres ont passé le cap du projet. Un partenariat public-privé est en train de se mettre en place.
- L'entretien de 1'083 ml d'ouvrages de protection a aussi été réalisé en amont de la route RC 705.

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

La lutte continue: «Berces du Caucase», «Buddleia», «Renoué du Japon» sont les espèces envahissantes dont le service des forêts, en collaboration avec le service de la voirie, se sont occupés cette année. La renouée régresse en surface ainsi que la berce, mais le Buddleia se propage malgré la lutte intensive. Des ailantes ont commencé à envahir nos forêts et sont aussi l'objet de lutte. L'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires en forêt rend la lutte plus dure et longue pour tenter d'éradiquer les envahissantes.

TRAVAUX POUR LA VILLE

- La gestion du patrimoine arborisé de la Ville se poursuit par le remplacement d'arbres trop vieux et dangereux par des arbres pérennisant l'aspect arborisé de la ville. Ce sont 16 grands arbres, et 11 fruitiers qui ont été replantés cette année par le service des forêts.
- Neige, Beach volley, pétanque, sentiers et piste Vita, entretien des barrières forestières, entretien de haies, aménagement du parc Chevron, mise à disposition du public de tables et de lieux d'accueil sont les activités principales hors forêts de cette année, en plus de l'entretien courant des grands arbres. La forêt s'est invitée en centre-ville avec l'aménagement de la place du Marché par et avec du bois.
- L'ensemble de ces travaux révèle qu'un peu plus d'1/2 ETP du service des forêts est toujours dévolu aux travaux au bénéfice de la collectivité, avec 1'178 h faites.

DIVISION CONCIERGERIE ET QUARTIERS-MAÎTRES

La division de la Conciergerie a été impliquée dans la mise en place d'environ 69 manifestations, 75% ont une visite au préalable, et une implication particulière a été nécessaire pour le nouvel an, le «souper saucisse de la jeunesse», les Promotions, ainsi que le contrôle tous les week-ends des refuges. De plus un énorme travail de désinfection a dû être fait à cause du coronavirus, dans les locaux en location et autres.

De plus, le service de conciergerie a été sollicité pour 9 expulsions.

L'entretien régulier des bâtiments s'est poursuivi durant l'année et 10 plaintes ont été déposées pour déprédations et ont nécessité une intervention immédiate.

Malgré la situation sanitaire due au Covid-19, les refuges communaux ont été loués de façon optimale sur la période d'ouverture autorisée.

L'armée a sollicité les locaux communaux – PC des Glariers, Planchette, logement des officiers (Aiglon) et cantine des Glariers – à 3 reprises sur l'année 2020.

VIGNES ET CAVE

La vigne s'est très bien développée avec une précocité proche du millésime 2015, avec des températures printanières nettement au-dessus de la norme. Le débourrement a commencé début avril par un temps très doux et sec. La pluie au moment de la floraison a limité la récolte qui s'annonçait abondante. La fin de l'été, très chaude et sèche, a permis des vendanges d'une qualité exceptionnelle.

Pour la cave communale, les vendanges ont débuté le 18 septembre pour se terminer le 29 septembre avec quelques jours de pluie qui ont modifié le programme. Les rendements ont été inférieurs de 27,9% à la moyenne pour des quotas de production en régression.

SÉLECTION DES VINS VAUDOIS 2020

- Réserve de la commune 2018
Médaille d'argent avec 88,0 points
- Réserve de la commune 2019
85,0 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2018
Médaille d'argent avec 88,7 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2019
85,3 points

MONDIAL DU CHASSELAS 2020

- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2018
Médaille d'or avec 89,8 points
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2019
85,3 points

CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES 2020

- Réserve de la commune 2018
Médaille d'or
- Clos Maijoz 1^{er} Grand Cru 2018
Médaille d'or
- Nobles Cépages 2017
Médaille d'argent

OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

RAPPORT DE GESTION 2020
OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL

En 2020, l'office communal du travail n'a pas délivré d'attestations de résidence pour l'inscription des demandeurs d'emploi à l'ORP. Au vue de la situation sanitaire liée à la pandémie de Covid-19, les demandeurs d'emploi se sont adressés directement à l'ORP.

Il gère le fichier des entreprises, commerçants et indépendants. Au 31 décembre 2020, le fichier recense 894 entreprises, sociétés, indépendants et commerçants actifs (597 inactifs).

L'office du travail contrôle le rôle des bénéficiaires de l'aide complémentaire communale. En 2020, l'aide se monte à Fr. 56 400. Les bénéficiaires sont au nombre de 182 personnes seules ou monoparentales – 45 couples – 12 enfants.

En 2020, 20 habitants d'Aigle en EMS ont reçu un présent de la Municipalité pour un montant de Fr. 463.65.

La commission « bons de Noël » a siégé une fois dans l'année pour déterminer avec les partenaires sociaux locaux (paroisses, CMS et Armée du Salut) à qui apporter un soutien particulier en fin d'année intitulé « bons de Noël ». Cette année, 11 personnes ont pu bénéficier d'un bon, pour un montant total de Fr. 1 600.

L'aide d'urgence n'a pas été sollicitée en 2020.



Carrefour fleuri.
© D. Maréchal

PRÉAMBULE

L'année 2020 représente le huitième exercice de notre Association. Comme pour les années précédentes, le bilan comporte des comparaisons sur les deux dernières années. Les chiffres de l'année précédente figurant entre parenthèses.

EFFECTIF

Au 1^{er} janvier, le corps de police était constitué de 71 (66) personnes, soit l'équivalent de 69,93 (64,93) postes de travail à 100%.

Dans le courant de l'année, 6 (6) collaborateurs, représentant un équivalent de 6 (4) postes de travail à 100% ont été engagés. A l'inverse, 7 (3) membres ont quitté le corps. A relever que le taux d'activité d'une collaboratrice administrative a été augmenté de 20% et que nous n'avons aucun aspirant (2) qui a participé à la formation dispensée à l'Académie de police à Savatan.

FORMATION

En regard des contraintes sanitaires dues à la pandémie, seules les formations liées au tir et à la self-défense ont été maintenues. Celles-ci ont été organisées conjointement avec la police cantonale et l'ensemble des polices communales vaudoises. À cet égard, nos instructeurs en la matière ont été particulièrement sollicités.

L'investissement « temps » de ces formations continues ont représenté quelque 2'082 heures, soit l'équivalent de 1,11 ETP.

ÉVÉNEMENTS PARTICULIERS

L'enquête pénale concernant le cas de l'usage de l'arme par un policier de notre entité, le 06 novembre 2016, à Bex est terminée. Pour autant que les restrictions sécuritaires liées à la pandémie le permettent, l'affaire sera traitée au Tribunal dans le courant du mois de mars 2021.

COMMISSIONS DE POLICE ET ADMINISTRATIF

Les Commissions ont tenu 4 (7) audiences, dont 2 (3) à Aigle, 1 (2) à Bex et 1 (2) à Ollon. Elles se sont réunies pour: 6 (16) contestations concernant des dénonciations au Règlement de police, 6 (8) pour des dénonciations pour dépôts de déchets non conformes, 12 (14) pour du stationnement sur biens-fonds privés et 0 (1) pour une amende d'ordre.

Au niveau administratif, 2'038 (2'508) actes de poursuites, 113 (190) mandats d'amener, 85 (57) rapports de naturalisations et 148 (133) séquestres de plaques pour des taxes automobiles impayées ont été exécutés.

ACTIVITÉS POLICE – SECOURS

Nous avons répondu à 7'400 (9'492) sollicitations, soit 20 (26) événements par jour en moyenne. Cela représente notamment le traitement de 455 (708) plaintes, 333 (451) accidents de circulation, 60 (144) ivresses au volant, 28 (78) dénonciations à la Loi fédérale sur les stupéfiants, 21 (30) dénonciations pour des infractions à la Loi sur les étrangers, 155 (275) dénonciations à la Loi sur la circulation routière, 110 (177) dénonciations au Règlement de police et 41 (58) cas de violences domestiques.

L'opération EDINAM visant à lutter contre les dealers fait toujours partie des missions courantes. Elle garantit une présence active et ciblée aux endroits sensibles.

Cette action, conjuguée à une présence proactive liée au respect des mesures sanitaires imposées, a permis de canaliser les événements impliquant des troubles à l'ordre public ou autres déprédations sur le domaine public.

MANIFESTATIONS

Deux cent trente et une (319) demandes d'autorisations de manifestations ont été traitées par le biais du Portail cantonal des manifestations (POCAMA). 6 (61) d'entre elles ont nécessité l'engagement de personnel. En raison du coronavirus, cent treize manifestations ont été annulées, soit par les décisions des autorités fédérales et cantonales, soit par les organisateurs.

Nous avons délivré 134 (177) permis temporaires pour la vente de boissons alcoolisées et 21 (43) autorisations pour des lotos ou tombolas. Soixante-huit permis temporaires et treize autorisations pour les lotos ou tombolas ont été annulés suite aux mesures prises par les autorités.

Notre service a été ponctuellement appuyé par 18 (20) auxiliaires (notamment pour les manifestations suivantes :

- JOJ 2020
- National Winter Games
- Les Classiques de Villars
- Montreux Trail départ à Bex
- Course pédestre Aigle-Leysin

RADAR ET AMENDES D'ORDRE

La vitesse de quelque 1'930'421 (2'152'293) automobilistes a été contrôlée. 14'121 (16'184) d'entre eux ont été dénoncés, soit 0,73 (0,75%). 17'989 (21'907) amendes d'ordre ont été traitées soit: 13'314 (15'881) radar – 4'560 (6'080) stationnement - 6 (6) LFstups – 107 Covid-19 – 2 LAOC.

Concernant les radars pédagogiques, ces appareils sont systématiquement placés aux endroits jugés accidentogènes. Ils sont également employés pour des comptages et autres éléments statistiques, permettant d'anticiper des aménagements routiers afin d'augmenter la sécurité des usagers.

PRÉVENTION

Dans le domaine de la prévention scolaire, 2'751 (4'047) élèves dans 162 (291) classes des 17 sites scolaires ont été visités. S'agissant des patrouilleurs, 30 (18) élèves ont suivi la formation avec succès. (Tous ces chiffres concernent l'année scolaire 2019–2020).

Dans le cadre de ses relations avec les établissements scolaires, notre Chargé de prévention a été amené à intervenir dans 35 cas (55) de conflits, dont 10 (28) depuis la rentrée scolaire 2020–2021. Ces cas ont nécessité 65 (112) entretiens de conciliations.

Coordinateur du programme RailFair à Aigle, il encadre également les marraines et les parrains de la gare d'Aigle et assure le partenariat entre les Autorités communales aiglannes, les CFF et les TPC. Deux (2) nouveaux membres sont venus garnir l'effectif qui se monte actuellement à 16 personnes.

Outre les cours d'éducation routière et ceux pour la préparation au permis cyclomoteur, des cours "mini-trotinette" ont été donnés en collaboration avec les APE et passeport vacances de la région.

Notre instructeur a également formé quelque 77 (104) membres de la Protection civile à la régulation du trafic.

POLICE DE PROXIMITÉ

L'unité de proximité a assuré 3'842 (5'091) actions de proximité (résolution de cas récurrents – rapports de naturalisation – contacts citoyens – police du commerce – contrôles entrées/sorties des classes – respect du code rural et foncier – respect des dispositions des Règlements de police – enquêtes diverses – etc.).

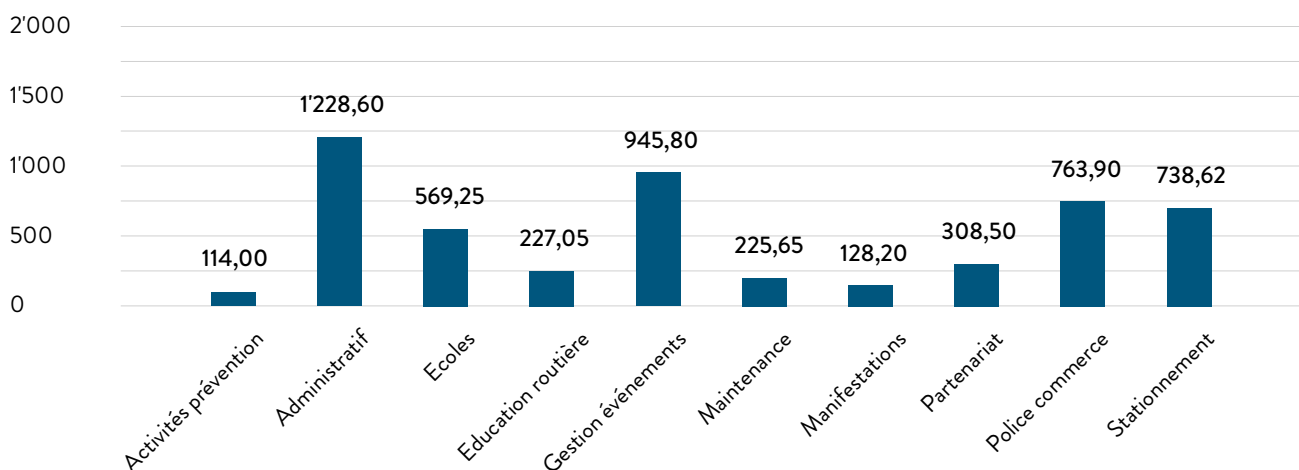
À grand regret, les traditionnels «café-rencontre» ont été suspendus et reprendront cours lorsque la situation pandémique le permettra.

Les divers partenariats (Securitas – Offices du tourisme et autres organisations régionales) visant à améliorer la qualité de vie de nos citoyens sont toujours d'actualité.

En ce qui concerne la prévention des délits, plusieurs campagnes ont été élaborées sous une forme adaptée à la situation.

Au niveau de la circulation routière, les campagnes traditionnelles ont été diminuées, l'essentiel de celles-ci étant axées sur le comportement des conducteurs de voitures automobiles.

Représenté en heures, le graphique ci-dessous démontre un panel des activités assurées par la police de proximité.



DIVERS

Le concept « Concorde » régissant certaines manifestations importantes, notamment la mise à disposition d'un certain pourcentage de notre personnel policier pour renforcer le dispositif cantonal, est toujours d'actualité, même si de nombreuses manifestations ont été annulées au cours de l'année. Notre apport de personnel représente cinq cents (664) heures de travail effectuées durant l'année (JOJ 2020 et préparation CMR20).

En raison de la Covid-19, notamment la mise en vigueur du dispositif cantonal ORCA du 16 mars au 19 juin et qui a été réactivé depuis le 26 octobre 2020, la Police du Chablais vaudois a été fortement mise à contribution.

Dès l'introduction des mesures sécuritaires, le personnel affecté à police secours a été réduit de manière drastique. Le solde du personnel a été mis en confinement ou affecté aux divers contrôles liés à la pandémie, ainsi qu'au renforcement des différentes Task force cantonales.

De mars à décembre, 19 collaborateurs, malades du Covid-19, ont subi les traitements médicaux nécessaires pour leur guérison.

En sus, 14 collaborateurs ayant été en contact avec des personnes testées positives, ont dû être mis en quarantaine durant cette période.

À relever que nous n'avons heureusement pas eu de collaborateurs gravement atteints dans leur santé.

Au mois de juin, soit au terme de la levée du dispositif ORCA, la Police du Chablais vaudois avec trois autres entités communales ont décidé de poursuivre la collaboration avec la Police cantonale, dans le cadre opérationnel, ceci jusqu'au 31 décembre 2020. Des critères ont cependant été exigés pour cette coopération. En l'occurrence, elle ne devait entraîner aucun coût supplémentaire ni réduire l'autonomie communale. Ce partenariat a été baptisé « projet CoRe ».

CONCLUSION

Le projet CoRe va dans le sens d'une police coordonnée. Toutefois, il faudra veiller à ce que son développement ne pèse pas notre mode de fonctionnement et ne porte pas atteinte à notre autonomie communale. Il en va de notre réactivité à l'endroit des missions demandées par nos Autorités et les citoyens de notre région.

Il sied de préciser pour que le projet perdure, il sera primordial d'harmoniser les statuts de l'ensemble des policiers du fait des disparités de traitements actuels.

Du fait du plan de renonciation cantonal, certaines missions ont dû être abandonnées, au profit du plan ORCA. A cet égard, les contrôles radars ont dû être partiellement suspendus. Il en a été de même pour ceux concernant le stationnement des véhicules générant ainsi une baisse conséquente de nos rentrées financières.

SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS (SDIS)

RAPPORT DE GESTION 2020

SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET DE SECOURS

MUTATIONS ET DÉMISSIONS AU 31 DÉCEMBRE 2020

L'Etat-major a pris note de 14 démissions.

Lors du recrutement du 5 novembre, nous avons engagé 10 nouvelles recrues.

L'effectif au 1^{er} janvier 2021 pour le SDIS Chablais est de 105 personnes, soit 1 commandant du SDIS, 15 officiers, 19 sous-officiers, 1 QM, 59 sapeurs et 10 recrues.

PROMOTIONS

L'Etat-major a promu les Sapeurs :

- ROSE Aurélien
- BOURGUIGNON Charles
- PIASENTA Guillaume
- WALDVOGEL Léonard
- KOUDOGLO Noël

au grade d'Appointé.

L'Etat-major a promu les Appointés :

- TAUXE Alexia
- JORIS Fabian

au grade de Caporal.

L'Etat-major a promu le Caporal :

- DIND Steve

au grade de Sergent.

L'Etat-major a promu le Caporal :

- PILET Fabrice

au grade de Sergent-Major.

L'Etat-major a promu les Sergents :

- PERRIER Alexandre
- DENORÉAZ Didier

au grade de Lieutenant.

ACTIVITÉS PRINCIPALES

Les officiers ont suivi 8 soirées de cours spécifiques et l'Etat-Major a fait 19 séances de travail. Il a été planifié 132 journées ou soirées de formation pour l'année 2020.

Afin de mener à bien nos missions en tout temps, un officier est resté de piquet à Aigle ou Yvorne, prêt à intervenir, tous les jours de l'année. Il était renforcé chaque week-end et jours fériés par une équipe de 3 personnes.

Le SDIS, en collaboration avec les Jeunes Sapeurs-Pompiers (JSP), a participé au Téléthon, ce qui a rapporté Fr. 4 600.

INSTRUCTION

Le personnel du SDIS a participé à 247 jours de cours cantonaux soit 1'841 heures et 647 jours d'exercices soit 3'745 heures de formation dans notre SDIS.

Les cadres ont suivi 8 soirées de formation. Les porteurs d'appareils respiratoires qui sont répartis en 3 groupes ont suivi 4 soirées d'instruction par groupes dans le rayon d'intervention de notre SDIS, ainsi qu'un exercice à la piste d'entraînement de l'ECA à Lausanne et un exercice au centre de la Rama. L'ensemble du DPS (détachement de premier secours) a participé à 5 exercices et l'ensemble du DAP (détachement d'appui) à 5 exercices.

JSP

En 2020, l'effectif est de 25 JSP dont 3 nouveaux. Le cadet Romain Bertholet sera incorporé directement au DPS en 2021.

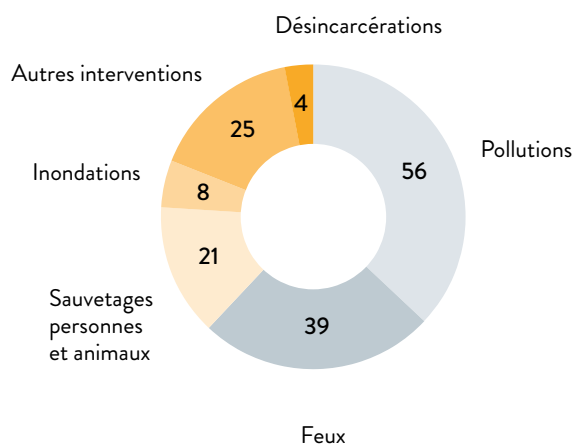
En raison du Covid-19, l'ensemble des JSP n'a effectué que 3 exercices de 4 heures, soit 300 heures de formation au total.

Aucun exercice cantonal, ni examen de Flamme 1, 2 ou 3, n'ont pu avoir lieu.

INTERVENTIONS

Nous sommes intervenus 153 fois cette année, un tiers de celles-ci sont des pollutions. La variété de nos interventions demande des compétences techniques, sanitaires et humaines importantes. Nous sommes intervenus le 5 septembre pour un important feu de hall industrielle à Roche. Les compétences techniques et la résistance physique de notre personnel ont permis de sauver une partie du bâtiment et le matériel des entreprises qui y logeaient. La collaboration avec les autres SDIS a été excellente. Toutes les autres interventions se sont aussi bien passées. Malgré le semi-confinement, nous avons eu qu'une légère baisse de nos interventions.

Le SDIS est intervenu à 153 reprises soit 1'005 personnes engagées et 2'133 heures réparties comme suit:



MISSIONS

Nos missions ont été étendues cette année. Nous avons des nouvelles compétences pour les pollutions sur les cours d'eau, la DGE (direction générale de l'environnement) nous a équipé d'une remorque contenant des barages flottants pour retenir les hydrocarbures.

L'ECA, nous a fourni une berce avec des éléments permettant de canaliser et de retenir le débordement d'eau en cas de fortes pluies pour éviter les dégâts aux bâtiments.

FORMATION

La situation sanitaire nous a obligé à modifier notre programme et d'annuler les exercices engageant l'entier du personnel du DPS (détachement de premiers secours). Le responsable de l'instruction a dû refaire une nouvelle planification pour respecter les mesures sanitaires et les directives cantonales. Nous avons continué la formation et les exercices par petits groupes pour garantir nos compétences opérationnelles et la sécurité lors des interventions.

ORGANISATION

Après 10 ans dans notre caserne, nous avons fait un questionnaire auprès du personnel sur les points forts de nos locaux et les points à améliorer. Les différentes idées qui sont sorties de celui-ci, nous ont permis de réorganiser nos locaux et d'inclure le nouveau processus de décontamination des tenues feu à la suite d'un incendie. Nous avons pu débarrasser du matériel obsolète et répartir le matériel de première intervention et celui de renfort avec le local d'Yvorne.

REMARQUES DU COMMANDANT

La moitié des interventions se produisent entre 6h00 et 18h00 en semaine, ce qui demande d'avoir des sapeurs pouvant quitter leur travail. Les contraintes professionnelles actuelles ne permettent plus à nos intervenants cette disponibilité pour garantir les effectifs de jour.

Nous avons travaillé avec la commission consultative du feu sur cette problématique. Une rencontre a été organisée avec l'ECA pour permettre de présenter les différentes démarches et solutions sur lesquelles nous avons travaillé. Ils sont prêts à nous soutenir en nous faisant profiter de leur expérience.

UN ÉTABLISSEMENT EN EXPANSION

EFFECTIFS ET PROVENANCE DES ÉLÈVES

L'effectif total des élèves au 31 décembre 2020 est de 1'461, en augmentation par rapport à l'année précédente (+38, soit l'équivalent de 2 classes).

1 270 (+37) élèves sont résidents d'Aigle, 115 (+7) d'Yvorne et 47 (-1) de Corbeyrier. Les élèves des classes de raccordement 12^e année viennent de tout le district.

100 enfants résidant sur le territoire de l'Etablissement sont scolarisés ailleurs qu'à l'école publique, que ce soit en école privée (35 à l'Ecole Catholique d'Aigle), dans une autre commune ou dans une structure d'enseignement spécialisé (15 à la Fondation de la Monneresse et 8 à la Fondation de Verdeil). 13 enfants sont scolarisés à domicile.

ORGANISATION

179 personnes assurent les missions pédagogiques (enseignement, enseignement spécialisé, décanat, etc.), 6 collaboratrices et collaborateurs s'occupent de l'administration.

Les enseignant-e-s suivant-e-s ont pris leur retraite en 2020: M^{mes} Michèle Papaux, Christine Palisch, Josiane Zahler et M. Marc-André Stübi.

La convention de collaboration délègue des responsabilités communales à l'Etablissement, contre facture. Celle-ci sera dénoncée communément en 2021. Les prestations externes en psychologie, psychomotricité et logopédie scolaire (PPLS) sont assurées par la Fondation de la Monneresse et celles de santé scolaire (infirmière) le sont par l'AVASAD.

PANDÉMIE

L'école a été complètement fermée du 13 mars au 11 mai. Un service d'accueil scolaire (SAS) permis de recevoir les plus jeunes élèves dont les parents œuvraient dans les services de 1^{ère} urgence pendant cette période (Hôpitaux notamment). Pour les autres élèves, les enseignants ont trouvé des solutions de fonctionnement d'une école à distance.

Au mois d'août la nouvelle année scolaire s'est ouverte dans des conditions normales, tout en respectant les contraintes sanitaires générales. On constate alors une aggravation du fossé de compétences entre les élèves en difficulté et ceux qui surmontent les obstacles.

La vie recluse de certaines familles a laissé des traces psychologiques sur les enfants.

BÂTIMENTS

Les travaux du bâtiment des Dents-du-Midi se sont poursuivis toute l'année 2020 créant passablement d'inconfort pour enseignants et élèves. Nous les remercions tous pour leur indulgence et leur patience.

La fête des 150 ans du Collège de la Grande-Eau a dû être remise à 2021.

PROJETS PÉDAGOGIQUES

Engagé depuis 2018 dans le projet pilote cantonal d'école numérique, l'Etablissement primaire et secondaire d'Aigle poursuit son développement précurseur. L'effort cantonal est intense en prévision d'un éventuel re-confinement des écoles.

Des essais de pédagogies particulières comme deux classes 1-2 P modèles Alvarez, des classes se déplaçant souvent en forêt ou dans la nature. Un atelier de travaux manuels incluant des outils numériques (découpeuse, imprimante 3D) ouvre au DDM avec partage de l'installation au public en soirée.

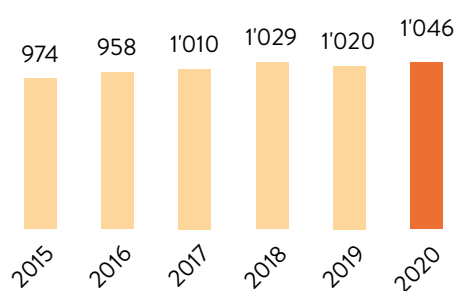
Toutes les manifestations et spectacles ont dû être annulés ou réinventés sous des formes conformes aux consignes sanitaires. Toutes les sorties avec pension et les camps de ski ont été annulés jusqu'en juin 2021.

UN ÉTABLISSEMENT EN EXPANSION

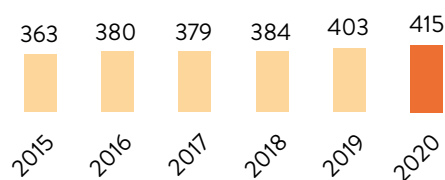
REMERCIEMENTS

La direction, le corps enseignant et le personnel administratif remercient les Autorités communales et le personnel de leur administration pour tout le travail réalisé au bénéfice des élèves et des autres acteurs scolaires.

EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS PRIMAIRES



EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS SECONDAIRES



Mapping sur l'Ancienne Maison de Ville par Camille Scherrer en décembre 2020.

PRÊT DES LIVRES

En 2020, la médiathèque a prêté 61'013 documents. Après mise à jour du fichier, 1'284 abonnés ont emprunté durant l'année. Nous avons accueilli 56 classes et garderies, plus précisément :

- 38 classes des écoles d'Aigle
- 8 classes de la Fondation de Verdeil
- 1 classe de la Fondation Monneresse
- 1 classe de l'école catholique
- 2 groupes de la Maison d'enfants Pramousse
- 1 groupe de la garderie Pop e Poppa
- 1 classe de l'école climatique de Corbeyrier
- 4 classes d'établissements extérieurs à Aigle

Une animatrice de l'EMS du Bourg fréquente également régulièrement notre institution.

Deux lectrices à mobilité réduite ont profité du service du Livre à domicile.

Cette année 2020 a été chaotique. Du 13 mars au 11 mai, la Médiathèque a dû fermer ses portes à cause de la pandémie de la Covid-19. Cette situation explique la baisse importante du nombre de prêts.

Toute l'équipe de la Médiathèque a souhaité être solidaire avec son public. Nous avons rapidement mis en place un service de livraison de livres et DVD pour le public empêché (les personnes âgées de plus de 65 ans). Au total, 103 livraisons ont été faites à Aigle, Ollon, Yverne et Corbeyrier.

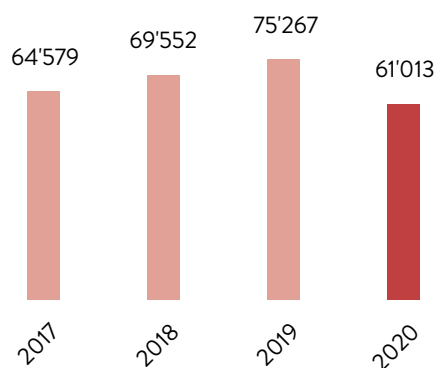
A partir du 11 mai, notre institution a rouvert ses portes, avec un plan de protection adéquat : accès limité à 10 personnes à la fois, masque et désinfection des mains, mise en quarantaine des livres et DVD retournés.

COLLECTION DE LA MÉDIATHÈQUE

La situation sanitaire a chamboulé l'achat des nouveautés livres et DVD. Ils ont été décalés, des sorties d'œuvres annulées. Cependant, la collection a tout de même évolué :

Albums enfant	2'194 volumes
Roman enfant	6'270 volumes
Roman adulte	4'192 volumes
Polars	7'000 volumes
Bédéthèque (adulte et jeunes)	3'092 volumes
Documentaires (adultes et jeunes)	5'423 volumes
DVD (adultes et jeunes) (fictions et documentaires)	5'095 pièces
Livres lus	201 CD audio
Magazines	25 titres

Les bibliothécaires ont sélectionné 1'490 nouveautés (tout support confondu) au cours de l'année 2020.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PRÊTS
AU COURS DES 4 DERNIÈRES ANNÉES

CRÉATION DU PÔLE SCOLAIRE DE LA MÉDIATHÈQUE

La création de l'espace scolaire avance pas à pas. Les étapes réalisées en 2020 sont :

- Etablissement d'une politique documentaire pour l'achat de la collection.
- Sélection, achat et traitement de 2'000 documents pour la collection scolaire.
- Inventaire de la collection existante au sein des établissements scolaires.
- Plan d'aménagement de la bibliothèque qui sera installée dans le bâtiment scolaire des Dents-du-Midi. Commande du mobilier nécessaire.
- Mise en place d'une Commission de bibliothèque (bibliothécaires et enseignants représentant les différents cycles).

ANIMATIONS

Nous avons eu l'occasion, en début d'année de réaliser 2 Animations « Né pour lire », lecture d'histoire avec les familles. A partir du mois de mars, toutes les manifestations ont été annulées, à cause de la situation sanitaire.



Action Night of Light 22 juin 2020 en faveur des acteurs de la culture.

© Ch. Massy

OFFICE DU TOURISME

RAPPORT DE GESTION 2020
OFFICE DU TOURISME

INFORMATION ET ADMINISTRATION

Les activités se sont centrées sur :

- Accueil et renseignements aux hôtes sur les curiosités, sites à visiter, manifestations, hébergements, promenades et possibilités de ski dans les Alpes Vaudoises et Valaisannes. Accueil des visiteurs de l'Espace Graffenried.
- Récolte d'informations sur les manifestations aiglonnes. Mise à jour du calendrier des manifestations sur Manage (base de données Internet), Le Régional, la webcam communale, les panneaux lumineux aux entrées de la ville et sur Facebook.
- Publication généralement bimensuelle du « Mag Animation » qui répertorie les animations et manifestations qui ont lieu à Aigle. Il est envoyé par courriel aux divers contacts et partenaires, distribué dans les commerces du centre-ville et les services communaux, mis à disposition au guichet de nos trois offices du tourisme.
- Elaboration d'une nouvelle brochure bisannuelle, le « Guide des expériences », mettant en avant le panel estival et hivernal de l'offre touristique de notre axe (Aigle – Leysin – Col des Mosses).
- Envoi de documents, tels que lettre de bienvenue aux nouveaux habitants, liste des hébergements, plan de ville, liste des vigneron, « Mag Animation », animations estivales, plan des promenades et vélos.
- Développement des réseaux sociaux (Facebook, Instagram, etc.).

En plus des activités courantes, l'Office du tourisme honore trois mandats :

- **Château d'Aigle**
Marketing.
- **Communauté Interprofessionnelle des Vins du Chablais Vaudois (CIVCV)**
Administration, secrétariat, comptabilité générale et marketing.
- **Groupement de Promotion des Vins d'Aigle (GPVA)**
Secrétariat, mise en place de l'espace « Le Quart d'Heure », vente de bouteilles de vin, gestion des stocks.

STATISTIQUES ET OUVERTURE DU BUREAU

Il est à relever que notre bureau a été fermé de mi-mars à fin avril, par suite des mesures anti-Covid prises par le Conseil fédéral. Malgré cela, nous avons accueilli 879 visiteurs de l'Espace Graffenried.

Les statistiques 2019 ont été enregistrées depuis avril, à la suite d'un changement de système informatique. Au total, 3'742 contacts ont été enregistrés en 2020, contre 4'022 d'avril à décembre 2019.

BILLETTERIE

Plusieurs organisateurs de manifestations font appel à nos services afin de gérer leur billetterie. Nous proposons également un service de billetterie online – Booking Corner.

En 2020, même si toutes les manifestations n'ont pas pu se dérouler comme prévu, voici les partenaires pour lesquels nous avons effectué la billetterie :

- Soirées annuelles FSG Aigle-Alliance
- Capucine Lhemanne – one woman show
- Drôle de Balade
- KFM Show Case
- Jenna Dance School
- Sektor 1

VENTE

Que ce soit à l'attention d'une clientèle touristique ou indigène, différents articles sont mis en vente dans les locaux de l'Office du tourisme :

- Cartes journalières CFF, carafes et livres en lien avec la commune d'Aigle
- Permis de pêche
- Crémentiales en lien avec l'Association Internationale Via Francigena
- Divers livres et cartes topographiques
- Vin
- Abonnements de la Lanterne Magique
- Articles à l'effigie de notre ville et de l'ATALC
- Jetons de parking

ANIMATIONS

Durant la belle saison, nous mettons sur pied des animations hebdomadaires. En 2020, ces dernières ont connu un joli succès malgré les circonstances : quelque 254 personnes, contre 235 en 2019 et 122 en 2018, y ont participé. Ont été au programme :

- **« Cav'au Verre »**
Les jeudis du 2 juillet au 27 août 2020
Animation œnotouristique avec explication du travail par le vigneron dans ses vignes, découverte de cave et dégustation, en collaboration avec la Cave Emery.
- **Nouveauté 2020 – « Au Temps des prisonniers »**
Les mardis du 7 juillet au 25 août 2020
Visite ludique du Château d'Aigle par Mme C. Falcy
- **« Initiation au golf »**
Les mercredis du 1^{er} juillet au 16 septembre 2020
Initiation au golf par un professionnel suivie d'un repas, en collaboration avec le Golf Club Montreux
- **« Visite du Centre Mondial du Cyclisme »**
Les lundis du 6 juillet au 31 août 2020
Visite guidée du CMC et ses infrastructures par M. Jacques Mathys

MANIFESTATIONS

L'Office du tourisme organise tout au long de l'année un certain nombre d'événements. Toutefois, compte tenu de la situation sanitaire, seuls les événements suivants ont eu lieu :

- **« Ailyos »**
Organisation et promotion pour l'entier de l'axe
- **« L'Été des Vins »**
Organisation et promotion, en collaboration avec les Vins d'Aigle
- **« Aigle Beach »**
Soutien à l'organisation, intégration au comité

En raison de la crise sanitaire, les « Balcons Fleuris », « Pâques au Château », « Fais-moi peur » et la « Magie de Noël » ont été annulés. Ces deux dernières manifestations ont été remplacées par des ateliers. Une collaboration bien engagée avec les « Championnats du Monde route UCI 2020 » s'est également vue abrégée par l'annulation de la compétition.



Exposition « XS-XL » de Nicolas Pahlisch au rez de l'Espace Graffenried.

TRAVAILLEUR SOCIAL HORS MURS

MISSION

En apportant des réponses préventives et sociales aux problématiques de la jeunesse, le travailleur social hors murs (TSHM) permet aux jeunes de se sentir accueillis et écoutés, et prendre confiance en eux et en la société.

Il est actif sur le territoire des Communes d'Aigle, Bex et Ollon.

ACTIVITÉS

Le travail du TSHM en 2020, a été marqué, comme pour nous tous, par la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, contrairement à la plupart de ses collègues TSHM, qui se sont retirés du terrain en faisant du télétravail, Jean-Jacques Homberger, a poursuivi son travail de terrain, avec un axe socio-sanitaire plus marqué dû aux circonstances exceptionnelles de la pandémie.

De manière concrète, dès ce printemps, jusqu'à ce jour, le TSHM a pu sensibiliser les jeunes aux mesures décidées par les Autorités. La plupart des jeunes rencontrés dans l'espace public, malgré les recommandations à rester chez soi, a que trop peu pris conscience de cette responsabilité. Malgré tout, le TSHM a pu faire passer ce message, mais aussi écouter et orienter certains jeunes qui ont vécu des tensions familiales liées à ce semi-confinement.

En cette année 2020 si particulière, ce sont, jusqu'au 30 novembre, 1'041 interventions qui ont eu lieu sur l'ensemble des trois communes partenaires, dont 53 jeunes ont fait appel ou répondu à la proposition du TSHM, pour des accompagnements plus personnalisés. Durant ces accompagnements, il a pu soutenir et orienter ces jeunes face à des demandes variées qui concernaient divers thèmes allant de la formation professionnelle à l'addiction en passant par la justice.

Sur ces 53 jeunes, 21 ont sollicité un entretien de famille avec le TSHM. Durant ces entrevues, ce dernier rencontre souvent des familles qui se sentent déboussolées par l'attitude et le comportement de leur enfant. Elles cherchent du soutien, mais craignent souvent les conséquences de cette demande d'aide qu'elles assimilent à une incapacité dans leur tâche éducative. Comme le TSHM travaille sur la base de la libre-adhésion, de la confidentialité et de l'anonymat, elles sont rassurées et font appel à lui en confiance.

Concernant la tranche d'âge, le TSHM rencontre plus particulièrement les jeunes âgés de 18 à 25 ans et plus. En effet, depuis le retrait d'Azimut, ancienne structure de la Fondation de Nant, le TSHM, est approché par ces personnes, toxico-dépendantes qui sont en demande d'aide. Comme son mandat concerne les 12-25 ans, elles sont théoriquement hors cadre, mais bien évidemment, ces personnes ont pu bénéficier du soutien du TSHM.

Comme les années précédentes, le TSHM est intervenu, à plusieurs reprises, durant cette année, auprès de jeunes en situation de grande vulnérabilité (suicide et fugues).

FINANCES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

FINANCES

PRÉAMBULE

Malgré les incertitudes quant à la tenue des charges en période COVID-19, des recettes stables globalement conformes aux prévisions initiales permettent aux comptes annuels de l'exercice 2020 de faire apparaître des résultats satisfaisants:

	Budget 2020	Comptes 2020
Recettes	46 464 350.00	49 747 820.35
Dépenses	46 489 010.00	49 743 812.71
Excédent de dépenses / recettes	- 24 660.00	+ 4 007.64

HISTORIQUE

Après 12 ans de budgets ou de résultats difficiles à équilibrer, 2020 est le 16ème exercice consécutif qui se termine favorablement. Le mécanisme de gestion, contrôle et maîtrise des charges semble être robuste même en temps de crise.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

Les comptes annuels montrent en détails les mouvements financiers. Il peut être utile d'en résumer ou de mettre en évidence quelques éléments.

SALAIRES

Relevons que les salaires budgétisés à Fr. 6 548 500 se sont élevés en réalité à Fr. 6 664 691 soit une différence de Fr. 116 191, montant duquel on peut déduire Fr. 484 705 de remboursement de traitements ce qui donne des salaires effectifs de Fr. 6 179 986.

CHARGES EFFECTIVES

Le total des dépenses nettes (amortissements, imputations internes et virements aux fonds de réserve déduits)

se monte à	Fr. 40 463 828
au budget à	Fr. 41 811 000

soit une diminution par rapport au budget	
de 3.23 %	ou Fr. 1 347 172

RECETTES EFFECTIVES

Le total des recettes nettes (imputations internes et prélèvements aux fonds de réserve déduits)

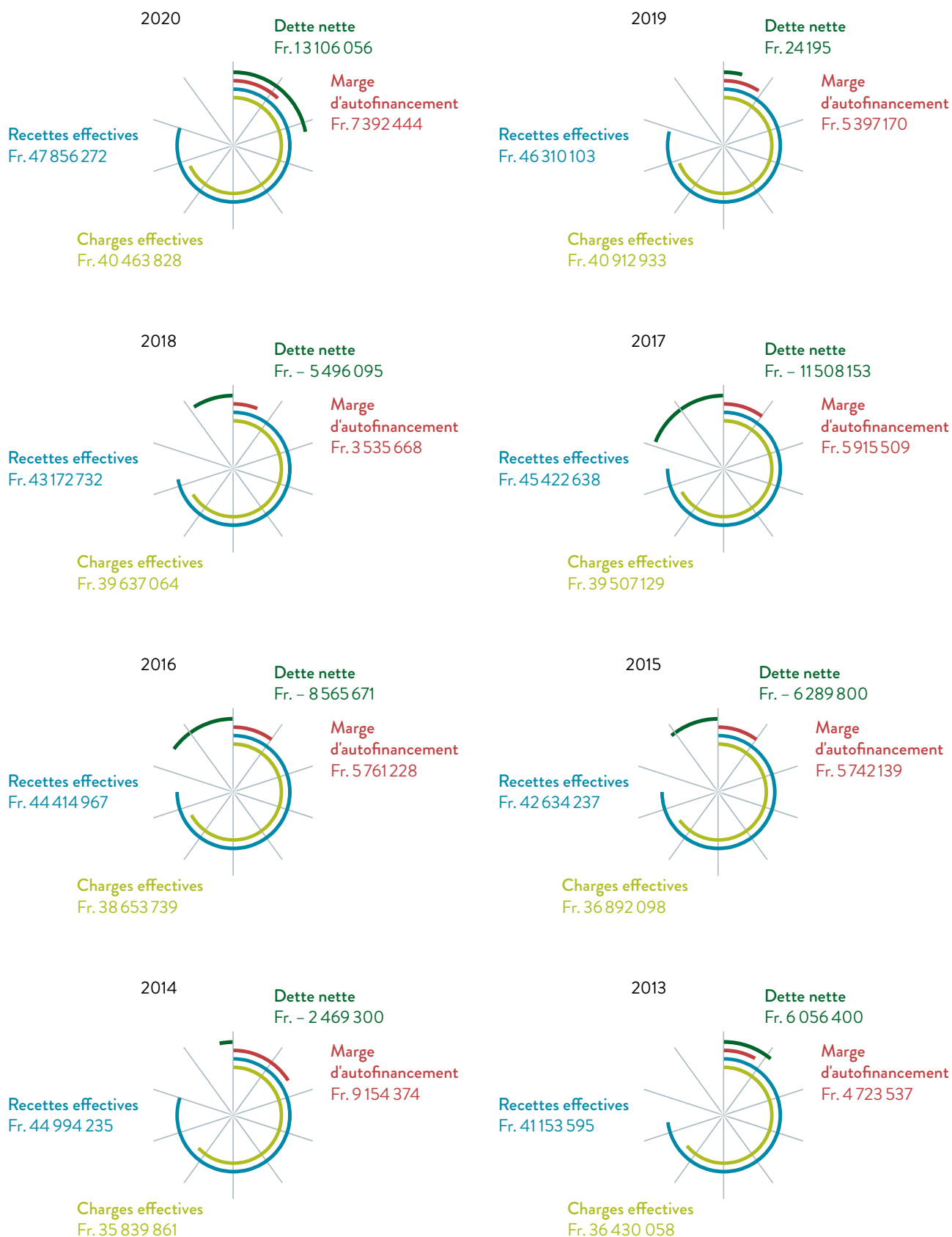
se monte à	Fr. 47 856 272
au budget à	Fr. 44 667 950

soit une augmentation par rapport au budget d'environ	
7.14 %	ou Fr. 3 188 322

2008	+ 17.48 %
2009	+ 23.87 %
2010	+ 13.58 %
2011	+ 20.82 %
2012	+ 19.32 %
2013	+ 12.32 %
2014	+ 20.3 %
2015	+ 9.95 %
2016	+ 11.20 %
2017	+ 14.59 %
2018	+ 1.15 %
2019	+ 4.07 %

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

ÉVOLUTION DES CHARGES ET RECETTES EFFECTIVES SUR 8 ANS



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AUTOFINANCEMENT

Charges effectives	Fr. 40 463 827.92
Recettes effectives	Fr. 47 856 271.95

L'appréciation du résultat et en particulier de cette marge ne peut se faire sans tenir compte de quelques éléments.

Marge d'autofinancement	Fr. 7 392 444.03
-------------------------	------------------

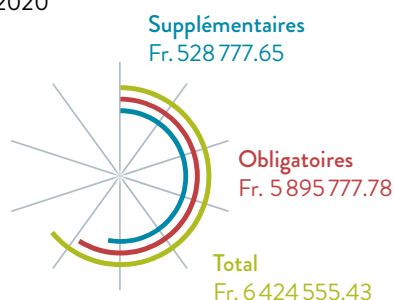
Alors que Fr. 2 856 950 étaient prévus au budget, ce résultat est supérieur à nos prévisions à long terme, notamment celles relatives à la fixation du plafond d'endettement.

La part des amortissements obligatoires, soit ceux votés par le Conseil communal, est en augmentation et, malgré une marge d'autofinancement de plus de Fr. 5 mios, limite les amortissements complémentaires décidés en fin d'année (voir tableau ci-après).

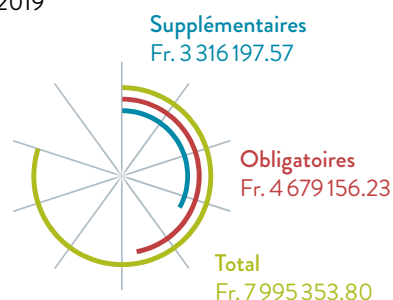
L'exercice 2018 faisait apparaître une marge d'autofinancement de Fr. 3 535 688 et celui de 2019, Fr. 5 397 170.

ÉVOLUTION DES AMMORTISSEMENTS SUR 6 ANS

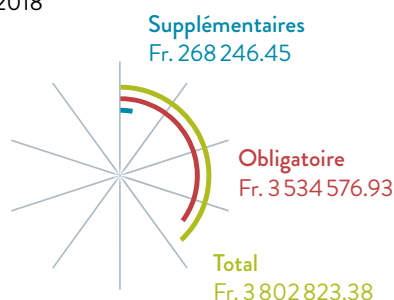
2020



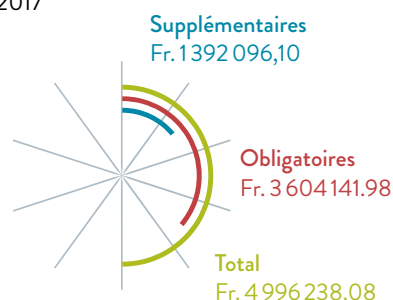
2019



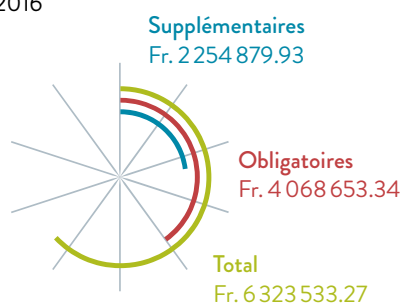
2018



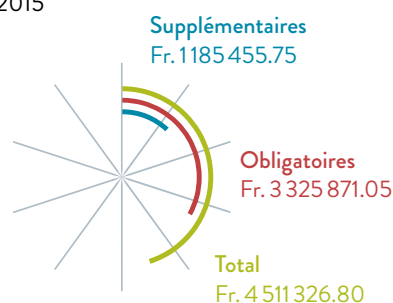
2017



2016



2015



CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

PLAFOND D'ENDETTEMENT

Calculé l'automne 2016 par le dépôt du préavis y relatif, il n'est pas réactualisé. (Préavis municipal N° 2016-17 du 7 novembre 2016).

Pour mémoire, le plafond d'endettement et cautionnements a été fixé à Fr. 100 mios.

DETTE

La dette brute se monte au 31 décembre 2020 à Fr. 75 749 848 soit Fr. 7 202 par habitant. Au 31 décembre 2019, elle se montait à Fr. 67 254 395 soit Fr. 6 583 par habitant. La dette nette est de Fr. 13 106 056, soit Fr. 1 246 par habitant.

En outre, on peut faire les commentaires suivants afin de faciliter la lecture des comptes annuels :

- Il est rappelé que chaque dépense, pour autant qu'elle soit de compétence communale, est sous-pesée à quatre reprises :
 1. lors de la préparation budgétaire par le responsable administratif et le municipal responsable ;
 2. au moment de l'établissement du projet de budget par la Municipalité ;
 3. dans le cadre du processus budgétaire par les instances législatives ;
 4. enfin, dans la période prévue pour la dépense, par le municipal responsable et/ou la Municipalité.

Ce processus, s'il est utilisé dans toute son étendue, apporte rationalité et efficacité. En effet, il arrive que des dépenses prévues et acceptées ne soient finalement pas effectuées pour des raisons diverses notamment relatives à l'évolution du domaine concerné. A l'inverse, des dépenses jugées inutiles dans un premier temps peuvent devenir importantes et être effectuées. Cette souplesse doit être considérée comme efficiente. A la Municipalité de veiller à ne pas décider plus de dépenses que d'économies budgétaires.

- Des montants d'amortissements sont souvent inférieurs au budget. Cela provient du fait que, lors du bouclage de l'exercice précédent, des amortissements complémentaires ont été effectués et que les montants restants sont épuisés ou inférieurs.
- Afin d'éviter que des dépenses figurent dans les comptes de l'année suivant celle où elles ont été mises au budget, les charges des projets engagés ou décidés avant la fin de l'exercice sont calculées et comptabilisées dans les comptes idoines.

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

Les attributions aux fonds de réserve et amortissements complémentaires ont été motivés selon les priorités stratégiques suivantes, semblables aux années précédentes :

- investissements dont l'utilisation est terminée ;
- investissements à caractère public mais dont l'utilisation est réservée ou spécifique, en cours ou terminés ;
- investissements réalisés ou à venir dont le rendement est faible ou nul, ou qui nécessitent dans un proche avenir de nouvelles dépenses ;

A contrario, elles ne sont pas ou moins considérées comme prioritaires, pour :

- les investissements à long terme dont l'utilisation publique est très large et fréquente ;
- les investissements qui procurent un rendement convenable ;
- les investissements qui viennent de se terminer ou qui sont en cours ;
- les investissements dont l'amortissement devrait se faire par des comptes affectés.

En fonction de ce qui précède, les écritures suivantes ont été comptabilisées :

AMORTISSEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Installations sportives	Fr. 209 038.60
Concept stationnement	Fr. 59 078.66
Transformation Novassalles	Fr. 61 948.59
Grande salle - concours	Fr. 77 462.00
Planification et révision PGA	Fr. 71 612.70
Transformation Aigle-Ancienne	Fr. 9 637.10
	Fr. 528 777.65

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les amortissements ci-dessus répondent aux critères de motivation susmentionnés. Notamment, ils sont destinés à éviter dans une période où les comptes sont positifs à reporter des amortissements sur plusieurs années alors que la commune dispose des moyens pour les amortir l'année de la dépense.

CONTEXTE ACTUEL ET OBJET DU PRÉAVIS

AMORTISSEMENTS COMPLÉMENTAIRES ET ATTRIBUTION AUX FONDS DE RÉSERVE

ATTRIBUTION À RÉSERVE SPÉCIALE

En raison de la crise sanitaire du coronavirus COVID-19, il a été décidé de porter la réserve pour crises sanitaires et économiques à Fr. 1 000 000, par une attribution de Fr. 760 501.05. En effet, de nombreux coûts directs et indirects, non encore évalués, seront à imputer à la situation de crise encore en cours au moment de la rédaction de ce rapport. Cette réserve permettra d'en assumer tout ou partie en fin d'exercice.

FONDS DE RÉSERVE

Les fonds de réserve visent à affecter une partie du capital figurant dans les comptes annuels. Leur alimentation est automatique ou décidée. Ils sont liés à des décisions politiques déjà prises par l'une ou l'autre des autorités. Ils sont la plupart du temps créés en relation à des débats ou attentes publiques identifiés. Ils permettent d'anticiper des dépenses, plus particulièrement leur amortissement comptable. Pour en saisir la portée, voici quelques descriptions de fonds dont la portée dépasse le titre utilisé.

LE FONDS TERRAINS INDUSTRIELS

Il est alimenté par les bénéfices engendrés lors de transactions immobilières. Sa destination concerne la zone industrielle, mais pas seulement. Par infrastructure, on entend tout ce qui contribue à l'activité économique en Z.I. ou en ville, et donc à son attractivité: accessibilité au centre-ville, transports, stationnement collectif, signalisation, acquisition de parcelles, éclairage, etc.

LE FONDS D'URBANISME ET D'ŒUVRES D'ART

Il touche principalement à l'agrémentation de nos espaces publics ou construits par des améliorations urbanistiques ou des aménagements tels que mobilier, décoration, éclairage spécial, etc.

LE FONDS SALLES PUBLIQUES AIGLONNES

Il est alimenté afin d'anticiper la construction de la «grande salle» et diminuer ainsi les charges d'amortissement sur plusieurs années, évitant ainsi de faire peser le poids de ces charges sur les générations futures.

LE FONDS PISCINES EXTÉRIEURE ET COUVERTE

Il est lié aux travaux connus et indispensables de réparations du bassin actuel et éventuellement d'un nouveau bassin couvert destiné au public et aux écoles.

LE FONDS ÉNERGÉTIQUE DURABLE

Il doit couvrir un déficit de Fr. 100 000/an selon la motion Borel acceptée par le Conseil communal et la Municipalité. L'approvisionnement permet de couvrir cette différence jusqu'au début de la prochaine législature.

LES FONDS ORGANISATION INTERNATIONALE DE RENOMMÉE ET ANIMATION SPORTIVE EXCEPTIONNELLE

Ils serviront à couvrir les engagements financiers nécessaires à l'organisation de grandes manifestations répondant à la fois à la volonté municipale de faire rayonner Aigle au travers d'événements importants et aux axes stratégiques prioritaires de communication clairement identifiés, mais pas exclusifs, que sont le cyclisme et le patrimoine viticole.

LE FONDS CRISE SANITAIRE ET ÉCONOMIQUE

servira à couvrir les coûts directs et indirects liés à la crise COVID-19, tels que loyers non encaissés, achat masques et désinfectant, soutien aux bénévoles, dépassement du budget de l'aide communale d'urgence, études ou travaux spéciaux, indemnité à des tiers, etc. Il s'agit de coûts qui auront été assumés par la Commune, mais qui n'étaient pas planifiés. Si cette réserve n'est pas complètement utilisée à la fin de l'exercice, elle pourra être maintenue pour des temps à venir.

Ce qui donne, en résumé:

Marge d'autofinancement	Fr. 7 392 444.03
./. Amortissements obligatoires	Fr. 3 624 357.69
./. Amort. exceptionnel routes sur parcelle ex-BCVs	Fr. 2 474 800
Résultat avant amort. supplémentaires et réserves	Fr. 1 293 286.34
./. Amort. supplémentaires	Fr. 528 777.65
./. Attributions à la réserve	Fr. 760 501.05
Bénéfice net	Fr. 4 007.64

MOTIVATION DE LA MUNICIPALITÉ

Le processus mis en place, à la fois pour préparer le budget et maîtriser les dépenses, permet à la Municipalité de contrôler, d'anticiper et de réagir. En effet, il est rigoureux dans son application mais laisse la souplesse nécessaire pour être plus efficace. C'est la recherche de l'efficience dans la gestion.

En se fixant des objectifs de rentabilité dans plusieurs domaines, la Municipalité applique des techniques contemporaines de gestion publique et essaie de se préparer à des périodes économiques plus difficiles. Il faut toutefois tenir compte que ses missions peuvent être compressées ou modifiées. Mais rares sont celles qui peuvent être supprimées. En parallèle, les attentes citoyennes vont en s'amplifiant ; aucun domaine n'est épargné. Les autorités doivent, si possible, anticiper les mouvements de société. Mais plus encore, elles doivent se préparer à devoir faire des choix, des arbitrages, souvent complexes et pénibles, et qui sont toujours plus difficiles à appliquer.

Cet exercice est bon pour la Commune. Les défis qui nous attendent sont formidables pour la communauté aiglonne. L'équilibre entre besoins et moyens doit nous guider dans nos choix. Ne rien faire ne nous conduirait pas vers une meilleure situation financière à long terme, mais trop en faire pourrait nous submerger.

Le résultat doit être apprécié en regard de recettes non comptabilisées car dépendant encore de décisions antérieures à la Municipalité et qui sont énumérés sous « Autofinancement ».

Aujourd'hui, la Municipalité est satisfaite de voir sa dette toujours maîtrisée. Qu'elle soit brute ou nette, totale ou par habitant, elle subit les investissements choisis qui vont la voir augmenter ces prochaines années. Toutefois, l'effort sera mis pour que la Commune puisse assumer cette évolution et maintenir une capacité de remboursement intacte.

Pour faire face à ces échéances inéluctables, la Municipalité a tenté de se doter de moyens modernes et adéquats dans la gestion des biens publics. Les outils permettent d'améliorer la connaissance du fonctionnement communal et les processus de décision. Mais ils sont limités naturellement par le caractère public et inaliénable des tâches municipales ou de l'administration qui y est rattachée.

Pour l'heure, consciente de l'environnement qui l'entoure et de toutes ses composantes, la Municipalité veut résolument éviter que le centre-ville ne meure et anticiper un phénomène irréversible s'il n'est pas pris en main sans tarder. Les investissements y relatifs doivent être entrepris, mais leur maîtrise sera l'objet de la plus grande attention de la part des autorités. A ce sujet, la Municipalité regrette les recours qui se multiplient chaque fois qu'un changement, même bénin est proposé. Cet acharnement se caractérise par un coût, celui de procédures, mais aussi celui du temps perdu pour la ville.

CONCLUSION

En conclusion, nous avons l'honneur, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de vous demander de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

Le Conseil communal d'Aigle

Vu le rapport de gestion sur l'exercice 2020 ;

Oui le rapport de la Commission des finances ;

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide

1. D'adopter les comptes annuels de l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 tels que présentés ;
2. De donner décharge à la Municipalité pour sa gestion.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic
F. Borloz

La Secrétaire
A. Décaillet

EXTRAIT DES COMPTES



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

La Commission des finances reçoit trimestriellement le suivi détaillé des dépenses hors budget dépassant la somme de Fr. 20 000.00. Dans les commentaires suivants, la Municipalité annonce les dépassements uniquement si les dépenses sont supérieures au budget.

COMPTES 2020

[illegible]

110.3011.00	Y compris salaires refacturés et recettes dans compte 110.4361.00
110.3170.20	Pas d'activité de la commission de jumelage

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	7 872 352,40	1 502 405,30	8 480 000,00	1 259 000,00	7 996 876,34	1 579 811,05
101	CONSEIL COMMUNAL	75 902,10		81 000,00		71 546,80	
101.3001.00	Rétributions du bureau	15 158,50		15 000,00		14 639,70	
101.3003.00	Indemnités de séances	53 590,00		50 000,00		43 866,00	
101.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	786,65		800,00		788,45	
101.3050.00	Assurances	263,75		200,00		153,90	
101.3090.00	Charges diverses du Conseil communal	6 103,20		15 000,00		12 098,75	
102	MUNICIPALITE	549 417,55	85 084,40	571 500,00	52 000,00	557 767,05	82 682,10
102.3001.00	Traitements de la Municipalité	453 047,80		462 000,00		448 733,05	
102.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	39 141,65		40 000,00		39 540,60	
102.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	40 908,65		53 000,00		52 930,10	
102.3050.00	Assurances	1 485,70		1 500,00		1 441,00	
102.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	14 833,75		15 000,00		15 122,30	
102.4361.00	Remboursements de traitements		85 084,40		52 000,00		82 682,10
110	ADMINISTRATION	2 258 489,48	330 622,00	2 323 900,00	172 000,00	2 295 647,09	329 536,95
110.3011.00	Traitements du secrétariat municipal	810 036,65		771 000,00		851 439,40	
110.3011.10	Traitements de la Bourse communale	261 255,95		307 000,00		255 205,60	
110.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	91 592,55		88 200,00		94 892,80	
110.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	152 573,05		140 100,00		162 536,30	
110.3050.00	Assurances du personnel	5 070,30		5 400,00		5 049,05	
110.3060.00	Indemnisations et remboursements de frais	804,95		1 000,00		1 384,35	
110.3079.00	Prestations aux retraités du personnel communal			700,00			
110.3090.00	Charges diverses des autorités et du personnel	39 411,55		40 000,00		41 818,15	
110.3091.00	Frais de formation	11 213,10		15 000,00		12 076,30	
110.3092.00	Frais de recherche de personnel	29 588,15		10 000,00		5 862,35	
110.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	71 021,00		75 000,00		69 221,60	
110.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	45 267,50		50 000,00		47 643,75	
110.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	15,90		3 000,00		2 537,70	
110.3111.01	Achats d'Oeuvres d'art	19 330,00		20 000,00		12 765,40	
110.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	468,50		4 000,00		2 929,80	
110.3170.10	Frais de réceptions	16 537,70		80 000,00		75 307,75	
110.3170.20	Forfait à disposition des jumelages			12 000,00		12 000,00	
110.3181.00	Frais de ports et taxes du compte de chèques postaux	41 457,05		32 000,00		30 049,28	
110.3182.00	Frais de téléphones	5 357,75		12 000,00		8 260,50	
110.3183.00	Frais bancaires	14 988,33		15 000,00		19 706,61	
110.3185.00	Honoraires divers	168 630,90		180 000,00		153 714,35	
110.3185.10	Frais d'études	97 360,00		180 000,00		131 298,25	
110.3185.30	Projet d'agglomération "Aigle-Monthey"	40 868,00		41 000,00		40 536,00	
110.3186.00	Primes d'assurances	40 258,20		41 000,00		40 718,55	
110.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	31 606,05		30 000,00		29 927,60	
110.3316.20	Amortissement PGA	88 000,00		88 000,00		88 000,00	

110.4361.00	Voir compte 110.3011.00
111.3102.00	Pas de Fugue Chablaisienne
111.3102.10	Pas eu d'évènement Wave Trophy en 2020
111.3903.10	Poursuite de l'assainissement énergétique du parc de l'éclairage public
151.3182.00	Montant englobé dans les frais informatique suite à la digitalisation du central

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
110.3329.00	Amortissement Ouvrage historique	109 220,35					
110.3659.00	Dons, aides et subventions	34 769,10		30 000,00		56 565,25	
110.3902.00	Boutailles pour dons et réceptions	24 286,90		45 000,00		36 700,40	
110.3902.01	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
110.4313.00	Emoluments administratifs		105 579,40		110 000,00		84 387,60
110.4359.00	Ventes et prestations diverses		729,00		2 000,00		564,00
110.4361.00	Remboursements de traitements		79 537,30		25 000,00		176 893,95
110.4362.00	Remboursements de frais		11 465,95		10 000,00		50 312,30
110.4362.01	Recettes diverses		760,00		1 000,00		613,70
110.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve "Oeuvres d'art"		19 330,00		20 000,00		12 765,40
110.4809.10	Prélèvement sur le fonds de réserve "Livre historique"		109 220,35				
110.4909.00	Imputations internes diverses (forfait administratif)		4 000,00		4 000,00		4 000,00
111	ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	388 884,50	288 884,50	381 000,00	281 000,00	441 408,40	341 408,40
111.3091.00	Frais de formation	150,00				692,00	
111.3102.00	Communications et informations			10 000,00		10 134,00	
111.3102.10	Mobilité	1 766,30		20 000,00			
111.3185.00	Honoraires divers	72 280,00		51 000,00		46 750,00	
111.3657.00	Participations diverses	79 518,00		100 000,00		183 832,40	
111.3818.00	Versement au Fonds énergétique durable	35 170,20					
111.3903.00	Imputation interne Taxe spécifique - Bâtiments	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
111.3903.10	Imputation interne Taxe spécifique - Eclairage public	100 000,00		100 000,00		100 000,00	
111.4112.20	Redevance Romande Energie (Taxe spécifique)		284 097,30		280 000,00		340 601,15
111.4362.01	Recettes diverses		4 787,20		1 000,00		807,25
151	MEDIA/THEQUE	371 618,83	137 830,65	391 600,00	165 000,00	282 273,01	60 646,25
151.3011.00	Traitements	264 383,40		278 000,00		191 073,70	
151.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	25 794,35		23 700,00		18 022,30	
151.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	31 110,75		35 100,00		23 444,50	
151.3050.00	Assurances	1 326,70		1 600,00		1 004,25	
151.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	46,40		1 000,00			
151.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 792,05		4 000,00		1 012,75	
151.3102.00	Livres	23 810,13		25 000,00		25 263,46	
151.3102.10	DVD			12 000,00		11 873,35	
151.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	8 717,70		2 000,00		2 669,40	
151.3182.00	Frais de téléphones	2 915,85		1 200,00			
151.3189.00	Frais divers	6 721,50		3 000,00		2 909,30	
151.3902.00	Informatique - imputation interne	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
151.4361.00	Remboursements de traitements		120 657,45		145 000,00		40 519,25
151.4392.00	Perceptions diverses		17 173,20		20 000,00		20 127,00

153.3653.00	IS Prod - soutien Association Amis O. Estoppey – soutien Bex & Arts Ailoy's Art Nature – participation Ecole catholique Chablais – soutien Schola	Fr. 3 000.00 Fr. 8 000.00 Fr. 10 000.00 Fr. 10 000.00
160.3185.10	Mandat dès 2021	
160.4362.00	Taxes de séjour non versées à l'ATALC 2015 – 2017	
160.4658.00	Diminution suite Covid-19	

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
152	MANIFESTATIONS DIVERSES	32 868,15	10 289,25	100 500,00	12 000,00	127 298,25	38 932,80
152.3114.00	Achats de matériel	2 810,10		30 000,00		24 332,25	
152.3123.00	Electricité	4 979,25		4 000,00		7 829,25	
152.3154.00	Entretien du matériel	630,95		1 500,00		1 112,25	
152.3170.00	Frais de manifestations	39 447,85		65 000,00		64 024,50	
152.3170.10	Mondial de Bruxelles 2019	-15 000,00				30 000,00	
152.4362.00	Remboursements de frais		10 289,25		12 000,00		8 932,80
152.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						30 000,00
153	ACTIVITES CULTURELLES ET DE LOISIRS	733 287,40		737 500,00		773 024,80	
153.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	1 135,60				1 281,95	
153.3050.00	Assurances	291,15				304,20	
153.3510.00	Ecole de musique	97 291,50		99 000,00		96 373,00	
153.3653.00	Soutiens culture et animations	237 524,75		210 000,00		253 893,55	
153.3653.01	Fanfare municipale	18 573,25		18 500,00		18 413,85	
153.3653.06	Commission culturelle	50 000,00		50 000,00		50 000,00	
153.3653.08	Piscine - Participation communale	125 000,00		125 000,00		125 000,00	
153.3653.16	Association pour la jeunesse aiglonne	203 471,15		235 000,00		167 544,25	
153.3653.17	Travailleur social hors mur (TSHM)					60 214,00	
160	TOURISME ET ECONOMIE	452 025,60	100 785,35	526 000,00	37 000,00	449 840,80	40 012,30
160.3114.00	Achats de matériel	1 284,90		5 000,00		7 340,10	
160.3185.00	Développement	8 385,00		10 000,00		1 000,00	
160.3185.10	Promotion économique Centre ville			50 000,00			
160.3653.01	Office du tourisme	258 000,00		272 000,00		238 000,00	
160.3653.03	Radio Chablais	30 651,00		32 000,00		30 402,00	
160.3653.04	ChablaisRégion	136 364,70		137 000,00		135 534,70	
160.3657.00	Autres concepts animations	17 340,00		20 000,00		37 564,00	
160.4359.00	Ventes et prestations diverses				2 000,00		
160.4362.00	Remboursements de frais		72 715,75				5 000,00
160.4658.00	Taxes de séjour encaissées		28 069,60		35 000,00		35 012,30
171	PLACES DE SPORT	276 954,75	13 105,35	326 900,00		260 670,85	
171.3114.00	Achats de matériel	89,85		3 000,00		22,50	
171.3122.00	Gaz	6 798,90		20 000,00		6 224,90	
171.3123.00	Electricité	14 172,75		12 000,00		9 767,00	
171.3141.00	Entretien courant des bâtiments	58 294,05		72 300,00		23 156,70	
171.3145.00	Entretien des terrains	80 603,35		109 000,00		103 465,45	
171.3311.00	Amortissement des places de sports	27 433,00					
171.3313.00	Amortissement Infrastructures sportives			23 400,00		23 400,00	
171.3521.00	Frais de fonctionnement du stand de tir intercommunal	89 562,85		87 200,00		94 634,30	
171.4362.00	Remboursements de frais		7 480,00				
171.4363.00	Remboursements de dommages		5 625,35				

180.4809.00	Prélèvement prévu au budget	Fr. 130 000.00
190.3011.00	Maintien du 10 % supplémentaire pour finalisation GED	
190.3111.00	Y compris achat PC pour télétravail Système de vidéo-conférence	Fr. 18 625 Fr. 3 200.00

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
172	ACTIVITES SPORTIVES DIVERSES	203 546,70		305 300,00		340 039,15	220 000,00
172.3011.00	Traitements coordinateur sportif	45 871,30		90 000,00			
172.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 245,35		7 400,00			
172.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	7 191,50		14 400,00			
172.3050.00	Assurances	152,45		500,00			
172.3653.00	Soutiens activités sportives	66 751,00		100 000,00		78 850,65	
172.3653.01	Championnats du Monde de cyclisme					220 000,00	
172.3653.08	Chablais Sport			13 000,00			
172.3653.09	Commission des sports	31 274,00		30 000,00		12 391,70	
172.3653.10	Activités sportives	48 061,10		50 000,00		28 796,80	
172.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve						220 000,00
180	TRANSPORTS	2 174 371,90	340 000,00	2 373 000,00	340 000,00	2 078 390,45	253 007,15
180.3517.80	Bus communal - Participation					1 899,00	
180.3517.81	Bus communal - Infrastructures	14 867,55		125 000,00		122 071,40	
180.3517.82	Noctibus - participation					8 824,35	
180.3517.83	Bus Agglomération	1 030 726,55		940 000,00		1 010 548,30	
180.3517.91	Transports publics	1 128 777,80		1 308 000,00		935 047,40	995,75
180.4363.00	Remboursements de dommages						252 071,40
180.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		340 000,00		340 000,00		
190	SERVICE INFORMATIQUE	354 985,44	195 803,80	361 800,00	200 000,00	318 969,69	213 585,10
190.3011.00	Traitements	102 605,75		91 000,00		100 670,05	
190.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 496,45		8 000,00		9 236,30	
190.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 167,00		14 600,00		15 816,60	
190.3050.00	Assurances	340,60		300,00		334,15	
190.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			200,00		104,60	
190.3091.00	Frais de formation	2 899,80					
190.3111.00	Achats de matériel	35 653,25		15 000,00		44 288,80	
190.3111.01	Achats et installation de logiciels	64 056,10		66 000,00		7 970,20	
190.3111.02	Internet	16 898,28		37 500,00		21 609,68	
190.3156.00	Maintenance	94 998,95		117 000,00		114 553,06	
190.3156.01	Pannes et remplacement de matériel	9 723,71		10 000,00		2 416,25	
190.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	2 145,55		2 200,00		1 970,00	
190.4361.00	Remboursements de traitements		600,00				
190.4902.00	Épuration des eaux - Imputation interne		78 218,90		80 000,00		87 524,55
190.4902.03	Service des eaux - Imputation interne		76 984,90		80 000,00		86 060,55
190.4902.04	Ordures - Imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00
190.4902.05	Administration - Imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.06	Office de la population - Imputation interne		7 500,00		7 500,00		7 500,00
190.4902.08	Médiathèque - Imputation interne		5 000,00		5 000,00		5 000,00
190.4902.09	Bureau technique - Imputation interne		10 000,00		10 000,00		10 000,00



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	9 986 364,78	35 519 762,55	6 580 700,00	34 788 000,00	11 440 651,09	38 208 940,31
200	REVENUS DU PATRIMOINE		1 351 469,95		1 337 000,00	2 909 000,00	3 949 110,91
200.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments					2 909 000,00	
200.4112.10	Redevances Romande Energie et Casa		339 194,00		375 000,00		394 286,05
200.4221.00	Revenus des capitaux		393 738,50		390 000,00		401 178,71
200.4242.00	Gains comptables sur immeubles		350 000,00		200 000,00		11 750,00
200.4242.10	Gains comptables sur immeubles (EF)						2 909 000,00
200.4412.00	Taxe CO2		3 511,45		9 000,00		8 252,15
200.4909.00	Revenus d'intérêts imputés à d'autres sections		265 026,00		363 000,00		224 644,00
210	IMPOTS	228 545,13	22 522 883,60	205 000,00	22 351 000,00	213 655,43	22 596 222,40
210.3187.00	Frais de perception des impôts	228 545,13		205 000,00		213 655,43	
210.4001.00	Impôt sur le revenu		12 062 183,04		12 750 000,00		12 692 429,30
210.4002.00	Impôt sur la fortune		1 793 352,62		1 800 000,00		1 742 010,84
210.4003.00	Impôt à la source		616 265,24		1 700 000,00		1 694 352,38
210.4006.00	Impôt frontaliers		1 288 148,80				
210.4011.00	Impôt sur le bénéfice net des personnes morales		2 214 823,55		1 600 000,00		1 424 896,85
210.4011.10	RIE III - compensation		277 770,93		300 000,00		468 616,25
210.4012.00	Impôt sur le capital des personnes morales		100 959,25		100 000,00		105 397,05
210.4013.00	Impôt complémentaire sur les immeubles des personnes morales		183 083,15		150 000,00		223 102,75
210.4020.00	Impôt foncier		2 146 829,70		2 100 000,00		2 133 860,90
210.4040.00	Droits de mutation		765 608,15		750 000,00		945 379,50
210.4050.00	Impôt sur les successions et donations		239 381,00		500 000,00		494 018,20
210.4061.00	Impôt sur les chiens		56 150,00		50 000,00		58 150,00
210.4062.00	Taxe sur les divertissements		2,10				90,00
210.4064.00	Taxe sur les appareils automatiques		2 900,00		1 000,00		1 650,00
210.4090.00	Impôt récupéré après défalcatons		100 742,68				
210.4101.00	Patentes de boissons et tabac		55 118,95		80 000,00		90 132,00
210.4221.00	Intérêts moratoires, amendes et majorations		204 206,79		220 000,00		334 631,08
210.4411.00	Part à l'impôt sur les gains immobiliers		415 357,65		250 000,00		187 505,30
22	SERVICE FINANCIER	5 985 254,92	11 645 409,00	5 975 700,00	11 100 000,00	5 914 320,55	11 663 607,00
220	UBS SA	26 873,90		26 500,00		46 206,85	
220.3210.01	Compte courant no G1-502.280.0	82,20		100,00		80,50	
220.3223.02	Emprunt 2008-2019 - 3.60 %					22 784,35	
220.3223.03	Emprunt 2019-2024 - 0.70 %	26 791,70		26 400,00		23 342,00	
221	BANQUE CANTONALE VAUDOISE	57 720,47		66 100,00		60 340,80	
221.3210.01	Compte courant no 502.20.82	719,42		10 000,00		982,80	
221.3223.01	Emprunt à terme fixe 2015-2021 - 0.70 %	15 833,61		15 600,00		16 499,57	
221.3223.02	Emprunt à terme fixe 2011-2021 - 1.78 %	41 167,44		40 500,00		42 858,43	

230.3809.00 Attribution à la réserve pour crises sanitaires et économiques

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
227	ETACOM	5 375 000,00	11 645 409,00	5 375 000,00	11 100 000,00	5 281 000,00	11 663 607,00
227.3520.00	Fonds de péréquation	5 375 000,00		5 375 000,00		5 281 000,00	
227.4520.00	Fonds de péréquation		11 096 220,00		11 100 000,00		11 115 516,00
227.4520.10	Fonds de péréquation - sol de année précédente		549 189,00				548 091,00
228	CIP/CPEV	27 909,60		38 400,00		38 791,25	
228.3223.09	Emprunt 2020-2023 - 0.05 %	15 083,35		25 500,00		25 500,00	
228.3223.12	Emprunt 2014-2022 - 1.55 %	12 826,25		12 900,00		13 291,25	
229	AUTRES EMPRUNTS	497 750,95		469 700,00		487 981,65	
229.3210.01	Publica Pensionskasse 2020 - 2021 - 0.05 %	1 222,00					
229.3223.02	Rentes genevoises 2008-2023 - 3.87 %	77 400,00		77 400,00		77 400,00	
229.3223.04	Vaudoise Assurances 2013-2028 - 1.87 %	37 400,00		37 400,00		37 400,00	
229.3223.08	SUVA 2012-2024 - 1.50 %	42 000,00		42 000,00		42 000,00	
229.3223.10	SUVA 2016-2027 - 0.40 %	13 200,00		13 200,00		13 200,00	
229.3223.15	Postfinance - 2008 - 2020 - 3.8 %	50 920,00		51 000,00		53 200,00	
229.3223.16	Raiffeisen - 2018-2022 - 0.535 %	10 700,00		10 700,00		10 700,00	
229.3223.17	Banque cantonale de Genève - 2011 - 2026 - 2.36 %	70 767,20		70 800,00		76 814,65	
229.3223.18	Postfinance - 2011-2026 - 2.39 %	51 624,00		51 700,00		55 926,00	
229.3223.19	Postfinance - 2014-2029 - 1.81 %	38 462,50		38 500,00		39 820,00	
229.3223.20	Banque cantonale du Valais - 2015-2025 - 1.03 %	17 518,00		17 500,00		18 136,00	
229.3223.21	Postfinance - 2015-2030 - 1.23 %	29 520,00		29 600,00		31 365,00	
229.3223.22	SUVA - 2017-2029 - 0.64 %	11 749,00		12 000,00		12 133,00	
229.3223.23	SUVA - 2018-2023 - 0.20 %	11 852,00		11 900,00		11 972,00	
229.3223.24	Luzerner Pensionskasse - 2019-2025 - 0.20 %	6 000,00		6 000,00		5 000,00	
229.3223.25	SUVA - 2019-2031 - 0.33 %	19 800,00				2 915,00	
229.3223.26	Banque cantonale de Genève - 2020 - 2035 - 0.5 %	7 616,25					
230	AMORTISSEMENTS ET RESERVES NON VENTILES	3 772 564,73		400 000,00		2 403 675,11	
230.3301.00	Décalcations de créances irrécouvrables	339 526,03		400 000,00		469 437,54	
230.3303.00	Amortissement terrains et bâtiments	2 143 760,00				977 040,00	
230.3320.00	Amortissements supplémentaires du patrimoine administratif	528 777,65				407 197,57	
230.3809.00	Attribution au fonds de réserve	760 501,05				550 000,00	

312.3290.00	Part versée à BCVs sur DDP et vente
323.3115.00	Achat Crafter 35, remplacement véhicule trop coûteux à réparer

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	4 442 281,07	4 592 096,15	3 924 910,00	3 987 700,00	4 270 024,60	3 857 592,30
311	DOMAINE DES BOULEAUX	2 091,60	17 500,00	2 000,00	17 500,00	1 871,00	17 500,00
311.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 091,60		2 000,00		1 871,00	
311.4271.00	Location		17 500,00		17 500,00		17 500,00
312	PARCELLES DIVERSES	820 469,15	1 646 473,60	139 000,00	770 000,00	338 814,80	529 411,70
312.3114.00	Achats de matériel			3 000,00		593,30	
312.3146.00	Entretien des parcelles	174 719,15				192 516,50	
312.3200.00	Parts aux gains parcelle BCVs	645 750,00		136 000,00		145 705,00	
312.4232.10	Locations des terrains		89 160,30		100 000,00		101 083,70
312.4232.20	Droits de superficie		325 332,95		250 000,00		261 758,00
312.4232.30	Droits de superficie BCVs		78 704,50		60 000,00		79 237,15
312.4232.90	Autres revenus		135 941,85		110 000,00		87 332,85
312.4242.00	Gains comptables parcelle BCVs		1 017 334,00		250 000,00		
32	FORETS	623 742,55	283 379,25	661 900,00	247 100,00	556 422,35	259 751,15
321	TRAITEMENTS DU PERSONNEL FORESTIER	334 092,10		314 200,00		326 488,10	
321.3011.00	Traitements	264 226,00		256 000,00		260 988,65	
321.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	24 078,05		20 400,00		21 436,15	
321.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	35 693,40		30 400,00		34 929,60	
321.3050.00	Assurances	10 094,65		7 400,00		9 133,70	
323	AUTRES FRAIS D'EXPLOITATION	289 650,45	283 379,25	347 700,00	247 100,00	229 934,25	259 751,15
323.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	3 360,30		4 000,00		3 409,40	
323.3091.00	Frais de formation	2 757,10		8 400,00		1 440,00	
323.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	1 055,85		1 500,00		848,60	
323.3114.00	Achats de matériel	22 765,55		25 000,00		21 395,40	
323.3115.00	Achat de véhicule	42 650,00					
323.3124.00	Carburant	6 322,90		10 000,00		7 181,85	
323.3134.00	Achats de plants et produits divers	397,55		5 000,00			
323.3141.00	Entretien courant des bâtiments forestiers	857,25		2 000,00			
323.3146.00	Entretien des chemins forestiers et plantations	12 829,35		35 000,00		641,70	
323.3146.01	Entretien des grands arbres	22 235,25		30 000,00		24 148,25	
323.3146.02	Dangers naturels	7 943,00		10 000,00			
323.3154.00	Entretien du matériel	8 339,40		10 000,00		7 350,55	
323.3155.00	Entretien des véhicules	7 863,35		22 000,00		25 318,10	
323.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	5 218,60		5 000,00		4 654,10	
323.3188.00	Transports facturés par des tiers	92 539,40		110 000,00		76 628,50	
323.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	1 507,30		1 500,00		1 500,00	
323.3518.00	Participation communale aux frais du garde forestier	37 307,30		50 000,00		40 409,05	

340.3141.00 Y compris abandon provision pour étanchéité non utilisée

Fr. 20 000.00

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
323.3809.00	Attribution au fonds de réserve				300,00		
323.3903.00	Imputation interne de carburant	13 701,00			18 000,00		15 003,00
323.4309.00	Taxes compensatoires						300,00
323.4355.00	Ventes de bois						
323.4356.00	Facturation de services à des tiers		81 963,25				110 000,00
323.4361.00	Remboursements de traitements		34 837,25				20 000,00
323.4363.00	Remboursements de dommages		2 500,00				
323.4518.00	Subventions fédérales et cantonales		162 452,30				115 000,00
323.4657.00	Rétrocession de douane pour le carburant		1 326,45				1 500,00
323.4903.00	Bois utilisé par d'autres dicastères		300,00				300,00
33	VIGNES	362 014,37	558 756,60	441 000,00	560 000,00	440 015,12	641 569,00
331	VIGNOBLE COMMUNAL	330 337,17		391 000,00		397 110,17	721,00
331.3080.00	Contrats de vignclage	293 023,00		355 000,00		354 163,45	
331.3114.00	Achats de matériel	5 819,40		4 000,00		4 008,85	
331.3134.00	Achats de plants et produits divers	5 802,25		3 000,00		4 852,40	
331.3146.00	Entretien des murs, aménagement des vignes, AF Yverne			1 000,00			
331.3186.00	Prime d'assurance grêle	14 960,80		13 000,00		14 654,30	
331.3658.00	Contributions et frais divers	10 741,72		15 000,00		19 431,17	721,00
331.4363.00	Remboursements de dommages						
332	CAVES COMMUNALES	31 677,20	558 756,60	50 000,00	560 000,00	42 904,95	640 848,00
332.3114.00	Achats de matériel	882,40		1 000,00		85,20	
332.3123.00	Electricité	5 879,50		5 000,00		5 372,80	
332.3141.00	Entretien des caves	2 221,70		3 000,00		1 100,00	
332.3154.00	Entretien du matériel	895,70		1 000,00		8 483,15	
332.3185.00	Vinification et mise en bouteilles	21 787,90		40 000,00		27 853,80	
332.4355.00	Vente de la récolte		488 274,45				480 000,00
332.4355.10	Vente de bouteilles		46 195,25				35 000,00
332.4362.00	Remboursements de frais						
332.4902.00	Bouteilles pour dons et réceptions		24 286,90				45 000,00
340	PARKING SOUTERRAIN HOTEL DE VILLE	14 180,45	113 057,50	35 800,00	113 000,00	44 159,50	113 587,65
340.3123.00	Electricité	10 134,00		15 000,00		17 804,40	
340.3141.00	Entretien courant du bâtiment	-3 274,30		10 300,00		21 097,00	
340.3151.00	Entretien du matériel	7 320,75		10 500,00		5 258,10	
340.4272.00	Recettes du parking souterrain		113 057,50		113 000,00		113 587,65



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS	2 619 782,95	1 972 929,20	2 645 210,00	2 280 100,00	2 888 741,83	2 295 772,80
350	SERVICE GENERAL D'ENTRETIEN DES BATIMENTS	1 048 458,65	146 726,55	1 005 500,00	136 000,00	1 153 132,55	178 519,15
350.3011.00	Traitements	632 198,55		567 000,00		623 452,00	
350.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	58 154,20		49 500,00		56 946,05	
350.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	90 034,30		84 400,00		87 348,70	
350.3050.00	Assurances	6 925,70		7 000,00		7 049,90	
350.3060.00	Indemnités et remboursements de frais					158,20	
350.3114.00	Achats de matériel	7 407,45		10 000,00		8 288,35	
350.3115.00	Achat de véhicule					27 695,00	
350.3124.00	Carburant	1 554,35		2 000,00		1 759,25	
350.3133.00	Achat de produits de nettoyage	9 165,05		20 000,00		15 650,00	
350.3141.01	Dépréciations	18 876,75		15 000,00		45 035,15	
350.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	4 403,90		8 000,00		3 825,55	
350.3155.00	Entretien des véhicules	4 481,55		6 000,00		2 463,15	
350.3182.00	Frais de téléphones	616,30		1 000,00		595,60	
350.3185.10	Frais d'études	10 109,00		35 000,00		54 894,00	
350.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	5 255,90		4 600,00		4 474,30	
350.3186.10	Primes d'assurances ECA	131 016,15		150 000,00		147 577,45	
350.3186.20	Primes d'assurances de choses	26 077,80		27 000,00		26 077,80	
350.3903.00	Imputation interne de carburant	1 665,00		2 000,00		2 167,00	
350.3903.10	Imputation interne eau et épuration	40 516,70		17 000,00		37 695,10	
350.4361.00	Remboursements de traitements		2 633,95				3 508,35
350.4363.00	Remboursements de dommages		600,00				5 300,25
350.4902.00	Imputations internes des assurances		33 707,30		36 000,00		39 183,85
350.4902.01	Dépréciations - imputation interne		9 785,30				30 526,70
350.4903.10	Imputation interne (Taxe spécifique)		100 000,00		100 000,00		100 000,00
352	BATIMENT DU CLOCHER	10 080,85	32 694,10	43 800,00	39 000,00	5 397,15	36 595,40
352.3123.00	Electricité	219,00			300,00	378,25	
352.3124.00	Chauffage	1 280,45			3 500,00	4 307,50	
352.3141.00	Entretien courant du bâtiment	8 601,40			40 000,00	711,40	
352.4231.00	Locations		29 960,00		36 000,00		33 600,00
352.4362.00	Remboursements de frais		2 734,10		3 000,00		2 995,40
353	LE BEC D'AIGLE	142 541,80	164 300,85	157 000,00	232 500,00	77 137,55	176 865,65
353.3123.00	Electricité	2 206,80			4 000,00	2 526,45	
353.3124.00	Chauffage	2 058,30			5 000,00	3 606,40	
353.3141.00	Entretien courant du bâtiment	32 592,90			30 000,00	28 004,70	
353.3141.10	Travaux d'amélioration	62 693,80			75 000,00		
353.3312.00	Amortissement des travaux de rénovation	43 000,00			43 000,00	43 000,00	
353.4231.00	Locations		160 366,15		230 000,00		174 878,00
353.4362.00	Remboursements de frais		3 934,70		2 500,00		1 987,65

357.3141.00	Y compris travaux dans un appartement Y compris travaux salle Municipalité 4 ^e Y compris changement climatisation local informatique	Fr. 8 465.00 Fr. 15 685.00 Fr. 5 365.00
357.3141.10	Abandon des provisions pour chaudière et salle de réception suite au préavis no 2021-04 Hôtel de Ville	
357.4231.00	Y compris réduction Covid-19 selon préavis 2020-08	
358.3141.00	Travaux suite tempête remboursés dans compte 358.4363.00	

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
354							
354.3141.00	HABITATION EN PECHAUD						
	Entretien courant du bâtiment	7 147,25	11 660,40	2 000,00	11 600,00		11 660,40
354.4231.00	Locations		11 660,40		11 600,00		11 660,40
355							
355.3122.00	ANCIENNE GENDARMERIE	7 435,10	35 000,00	10 000,00	35 000,00	6 900,50	35 000,00
355.3123.00	Gaz	5 347,10		6 000,00		4 906,30	
355.3123.00	Electricité	863,80		1 000,00		844,90	
355.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 224,20		3 000,00		1 149,30	
355.4231.00	Locations		35 000,00		35 000,00		35 000,00
356							
356.3123.00	CHATEAU ET MAISON DE LA DIME	71 204,45		63 700,00		99 243,33	
356.3123.00	Electricité			2 000,00			
356.3141.00	Entretien courant des bâtiments	24 943,00		19 500,00		23 726,95	
356.3141.10	Travaux d'amélioration	28 258,00		25 000,00		57 183,45	
356.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	17 703,45		16 900,00		18 032,93	
356.3903.00	Utilisation de bois	300,00		300,00		300,00	
357							
357.3011.00	HOTEL DE VILLE	158 841,60	419 508,45	245 100,00	465 000,00	369 785,60	460 924,90
357.3011.00	Traitements	98 027,05		100 000,00		96 209,10	
357.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	9 059,80		8 600,00		8 767,05	
357.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	13 348,20		14 000,00		13 346,40	
357.3050.00	Assurances	919,85		1 000,00		963,85	
357.3114.00	Achats de matériel	8 898,90		12 500,00		12 356,85	
357.3123.00	Electricité	23 594,50		26 000,00		32 089,20	
357.3124.00	Chauffage	29 580,60		25 000,00		28 703,70	
357.3141.00	Entretien courant du bâtiment	78 775,80		47 000,00		108 627,95	
357.3141.10	Travaux d'amélioration	-113 000,00				60 254,00	
357.3145.00	Entretien des décorations florales	6 000,00		6 000,00		6 000,00	
357.3151.00	Entretien des machines et matériel divers	3 636,90		5 000,00		2 487,50	
357.4231.00	Locations		402 884,10		450 000,00		440 153,40
357.4362.00	Remboursements de frais		14 791,50		15 000,00		17 885,15
357.4363.00	Remboursements de dommages		1 832,85				2 886,35

359.3141.00	Nouveau groupe chauffage
359.4271.00	Covid-19

Fr. 41 600.00

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
358	HALLE DES GLARIERS	133 787,35	107 089,10	40 400,00	20 000,00	39 158,40	20 433,50
358.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	145,55		1 000,00		676,30	
358.3123.00	Electricité	11 408,60		7 000,00		9 470,20	
358.3124.00	Chauffage	10 548,30		20 000,00		19 964,95	
358.3141.00	Entretien courant du bâtiment	111 460,90		10 000,00		6 976,30	
358.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	224,00		2 000,00		1 114,00	
358.3182.00	Frais de téléphones			400,00		252,65	
358.3312.00	Amortissement					704,00	
358.4271.00	Locations		445,00		20 000,00		20 433,50
358.4362.00	Remboursements de frais		3 804,55				
358.4363.00	Remboursements de dommages		102 839,55				
359	AIGLON	59 807,80	1 542,50	26 100,00	20 000,00	33 519,20	20 290,00
359.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	361,50		700,00		389,95	
359.3122.00	Gaz	3 427,05		3 000,00		514,90	
359.3123.00	Electricité	1 332,10		5 000,00		3 370,30	
359.3124.00	Chauffage	3 344,05		10 000,00		5 553,90	
359.3141.00	Entretien courant du bâtiment	51 343,10		7 000,00		16 797,65	
359.3141.10	Travaux d'amélioration					6 640,00	
359.3182.00	Frais de téléphones			400,00		252,50	
359.4271.00	Locations		1 542,50		20 000,00		20 290,00
360	HABITATION DES ABATTOIRS	1 287,55	13 356,00	5 000,00	13 400,00	5 859,35	13 356,00
360.3141.00	Entretien courant du bâtiment	1 287,55		5 000,00		5 859,35	
360.4271.00	Locations		13 356,00		13 400,00		13 356,00
361	ANCIENNE MAISON DE VILLE	221 798,15	81 324,75	207 100,00	72 000,00	213 907,05	88 013,90
361.3123.00	Electricité	2 931,00		1 500,00		9 224,60	
361.3141.00	Entretien courant du bâtiment	16 313,40		5 300,00		8 793,25	
361.3170.00	Frais d'exposition	37 553,75		35 000,00		30 863,95	
361.3182.00	Frais de téléphones			300,00		25,25	
361.3312.00	Amortissement	165 000,00		165 000,00		165 000,00	
361.4271.00	Locations		72 450,00		72 000,00		79 575,00
361.4362.00	Remboursements de frais		740,10				347,00
361.4362.01	Recettes diverses		8 134,65				8 091,90
362	ANCIEN STAND	7 905,75	11 929,40	9 000,00	17 000,00	7 467,40	15 238,00
362.3123.00	Electricité	6 947,30		6 000,00		6 362,60	
362.3141.00	Entretien courant du bâtiment	958,45		3 000,00		1 104,80	
362.4271.00	Locations		9 929,40		15 000,00		13 238,00
362.4362.00	Remboursements de frais		2 000,00		2 000,00		2 000,00

366.3141.00	Panneaux solaires camping suite tempête remboursés dans compte 366.4363.00 Chauffage cabane des scouts Travaux installations électriques camping suite contrôle	Fr. 16 743.10 Fr. 10 883.75 Fr. 8 586.90
367.4231.00	Y compris réduction Covid-19 selon préavis 2020-08	
369.4231.00	Y compris réduction Covid-19 selon préavis 2020-08	

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
363	REFUGE DU FAHY						
363.3123.00	Electricité	2 776,00	5 740,00	5 000,00	11 000,00	7 007,85	11 647,00
363.3141.00	Entretien courant du bâtiment	309,05		2 000,00		249,15	
363.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	2 466,95		2 600,00		6 758,70	
363.4271.00	Locations			400,00			
			5 740,00		11 000,00		11 647,00
364	REFUGE DU LARREVOIN						
364.3123.00	Electricité	2 448,80	5 750,00	8 500,00	14 000,00	2 727,60	9 044,65
364.3141.00	Entretien courant du bâtiment	725,00		2 000,00		1 158,20	
364.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 723,80		4 500,00		1 170,40	
364.4271.00	Locations			2 000,00		399,00	
			5 750,00		14 000,00		9 044,65
365	EDICULES PUBLICS						
365.3123.00	Electricité	40 740,10		44 000,00		22 716,10	
365.3141.00	Entretien courant des bâtiments	8 467,35		9 000,00		9 791,05	
365.3141.10	Travaux d'amélioration	32 272,75		35 000,00		9 283,85	
						3 631,20	
366	BATIMENTS DIVERS						
366.3123.00	Electricité	57 563,05	31 748,10	24 000,00	13 000,00	56 832,45	10 060,00
366.3141.00	Entretien courant des bâtiments	3 716,40		4 000,00		8 081,30	
366.4271.00	Locations	53 846,65		20 000,00		48 751,15	
366.4319.00	Recettes du poids public		10 240,00		12 000,00		8 910,00
366.4363.00	Remboursements de dommages		610,00		1 000,00		1 150,00
			20 898,10				
367	IMMEUBLE "MON SEJOUR"						
367.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	86 140,90	148 073,30	80 100,00	174 600,00	90 493,35	205 784,25
367.3122.00	Gaz			3 000,00		179,10	
367.3123.00	Electricité	43 149,95		45 000,00		43 011,90	
367.3141.00	Entretien courant du bâtiment	9 906,75		9 000,00		9 769,70	
367.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	19 225,40		13 500,00		24 709,50	
367.3182.00	Frais de téléphones	13 858,80		9 300,00		12 823,15	
367.4231.00	Locations			300,00			
367.4362.00	Remboursements de frais		93 473,30		143 000,00		142 566,00
367.4904.00	Loyer imputé aux écoles		40 000,00		17 000,00		41 318,25
			14 600,00		14 600,00		21 900,00

3713141.00	Entretien portes à sections Porte de sortie côté forêt Travaux local air-comprimé Recherches fuites et curages halle	Fr. 2 019.40 Fr. 2 375.00 Fr. 2 460.00 Fr. 3 750.00
3733141.00	Abandon provision pour travaux divers	

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
369	IMMEUBLE "NOVASSALLES"	387 591,50	468 750,20	403 400,00	657 000,00	417 192,30	691 571,20
369.3122.00	Gaz	47 752,60		55 000,00		51 107,80	
369.3123.00	Electricité	8 183,35		10 000,00		8 211,10	
369.3141.00	Entretien courant du bâtiment	19 831,60		16 000,00		41 195,60	
369.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	8 765,85		10 000,00		7 709,50	
369.3182.00	Frais de téléphones			1 000,00		842,50	
369.3199.00	TVA	12 658,10		21 000,00		17 725,80	
369.3303.00	Amortissement	290 400,00		290 400,00		290 400,00	
369.4231.00	Locations		99 494,70		210 000,00		196 661,80
369.4272.00	Recettes parking		334 750,80		417 000,00		453 019,20
369.4362.00	Remboursements de frais		34 504,70		30 000,00		41 890,20
371	CASERNE SDIS	109 775,75	140 048,00	110 500,00	140 000,00	118 873,50	140 048,00
371.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			1 500,00		1 050,20	
371.3122.00	Gaz	8 647,40		8 000,00		8 388,60	
371.3123.00	Electricité	5 279,30		8 000,00		6 064,20	
371.3141.00	Entretien courant du bâtiment	13 529,05		5 000,00		17 535,50	
371.3312.00	Amortissement de la caserne	75 000,00		75 000,00		75 000,00	
371.3909.00	Intérêts imputés	7 320,00		13 000,00		10 855,00	
371.4271.00	Locations		140 048,00		140 000,00		140 048,00
372	SALLE DES NOYERS	2 551,05	48 636,00	29 010,00	50 000,00	43 223,65	48 583,00
372.3114.00	Achats de matériel			500,00			
372.3141.00	Entretien courant du bâtiment	2 551,05		1 000,00		723,65	
372.3312.00	Amortissement des travaux			27 510,00		42 500,00	
372.4231.00	Locations		48 636,00		50 000,00		48 583,00
373	MEDIA THEQUE	5 762,15	26 392,75	62 000,00	35 000,00	60 497,20	38 023,80
373.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 016,15		4 000,00		1 288,40	
373.3123.00	Electricité	2 879,30		3 000,00		3 852,85	
373.3124.00	Chauffage	10 294,05		25 000,00		18 024,60	
373.3141.00	Entretien courant du bâtiment	11 572,65		30 000,00		22 531,35	
373.3141.10	Travaux d'amélioration	-20 000,00					
373.3312.00	Amortissement travaux Médiathèque					14 800,00	
373.4231.00	Locations		21 172,50		25 000,00		23 540,00
373.4362.00	Remboursements de frais		5 220,25		10 000,00		14 483,80
374	PPE "LE BATTOIR"	51 768,15	67 003,75	51 000,00	120 000,00	54 362,60	66 630,00
374.3123.00	Electricité	1 380,40		3 000,00		4 130,80	
374.3141.00	Entretien courant du bâtiment	30 712,75		48 000,00		42 432,70	
374.3312.00	Amortissement	19 675,00				7 799,10	
374.4231.00	Locations		67 003,75		120 000,00		66 630,00



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
375	AIGLE-ANCIENNE	2 369,20	5 655,00	13 000,00	4 000,00	3 307,15	17 484,00
375.3122.00	Gaz	1 507,80		7 000,00		1 190,10	
375.3123.00	Electricité	101,00		3 000,00		73,00	
375.3141.00	Entretien courant du bâtiment	760,40		2 000,00		2 044,05	
375.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers			1 000,00			
375.4231.00	Locations		5 655,00		4 000,00		17 484,00

411.3011.00	Fin de l'imputation du salaire de 50 % dans préavis 2016-19 en 2019	
431.3011.00	1 employé supplémentaire pour remplacer un à l'arrêt maladie (voir recette dans compte 431.4361.00)	
431.3115.00	Petit véhicule Piaggio	Fr. 32 215.00
	Remorque de transport	Fr. 29 219.00

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	9 434 708,39	4 084 049,50	9 367 300,00	3 553 250,00	9 126 032,38	3 595 013,29
411	SERVICE TECHNIQUE	848 613,45	2 564,05	825 500,00		833 074,75	1 400,80
411.3011.00	Traitements	653 581,15		625 000,00		633 156,85	
411.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	60 372,15		54 500,00		58 076,55	
411.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	98 844,60		100 000,00		98 924,20	
411.3050.00	Assurances	8 535,05		9 000,00		7 869,80	
411.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	2 442,00		5 000,00		6 263,55	
411.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	4 984,35		9 000,00		8 594,45	
411.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	1 698,80		3 000,00			
411.3181.00	Frais de ports	3 676,60		4 000,00		4 737,75	
411.3182.00	Frais de téléphones	4 478,75		6 000,00		5 451,60	
411.3902.00	Informatique - Imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
411.4361.00	Remboursements de traitements		2 564,05				1 400,80
412	BATIMENT DES TRAVAUX	51 264,20	41 366,10	84 000,00	31 200,00	96 238,05	40 392,00
412.3123.00	Electricité	9 688,75		12 000,00		16 659,40	
412.3124.00	Chauffage	28 548,70		50 000,00		41 910,90	
412.3141.00	Entretien courant du bâtiment	13 026,75		22 000,00		37 667,75	
412.4271.00	Locations		31 152,00		31 200,00		31 292,00
412.4363.00	Remboursements de dommages		10 214,10				9 100,00
413	INSPECTORAT DES CHANTIERIS ET SECURITE AU TRAVAIL	145 537,39	2 189,00	143 100,00	4 000,00	144 306,80	2 883,75
413.3011.00	Traitements	108 638,35		106 000,00		104 664,45	
413.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 064,80		9 300,00		9 602,60	
413.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	16 698,00		17 000,00		16 428,60	
413.3050.00	Assurances	1 123,15		1 300,00		1 133,00	
413.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	1 514,00		1 500,00		1 186,00	
413.3091.00	Frais de formation			2 000,00		1 200,00	
413.3114.00	Achats de matériel	7 509,09		6 000,00		10 092,15	
413.4528.00	Participation diverses		2 189,00		4 000,00		2 883,75
431	ROUTES	4 353 619,67	673 760,37	4 564 000,00	902 250,00	4 248 227,68	685 779,19
431.3011.00	Traitements	1 520 993,95		1 408 000,00		1 388 922,05	
431.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	188 384,55		123 800,00		127 562,30	
431.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	200 643,45		210 000,00		201 130,60	
431.3050.00	Assurances	5 075,40		7 500,00		4 032,50	
431.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			1 000,00		750,00	
431.3091.00	Frais de formation	365,00		4 000,00		5 650,00	
431.3114.00	Achats de matériel	20 467,75		24 000,00		7 895,60	
431.3115.00	Achat de véhicule	61 434,00		33 000,00		220 309,00	
431.3124.00	Carburant	49 709,00		60 000,00		67 660,65	
431.3135.00	Déneigement	27 306,45		60 000,00		66 892,35	

432.3143.00	Eclairage chemin piétons Margencel	Fr. 99 364.00
432.4362.01	Participation éclairage chemin piétons Margencel	Fr. 70 974.00
	Remboursements dégâts causés par des tiers	Fr. 51 522.40

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
431.3142.00	Entretien du réseau routier par le service de la voirie	73 881,75			90 000,00		65 316,45
431.3142.10	Entretien du réseau routier par les entreprises	513 416,50			500 000,00		441 635,55
431.3142.20	Aménagements urbains	44 164,00			150 000,00		
431.3154.00	Entretien du matériel	12 822,40			15 000,00		4 727,95
431.3154.10	Achats et entretien parc ométries	35 283,55			30 000,00		86 765,05
431.3155.00	Entretien des véhicules	49 549,30			30 000,00		20 287,25
431.3156.00	Entretien des équipements	8 843,45			15 000,00		12 426,35
431.3166.00	Primes d'assurances des véhicules	19 485,90			16 000,00		15 324,00
431.3188.10	Sécurité au travail	5 005,70			4 000,00		2 417,00
431.3188.00	Frais de balayage mécanique	193 860,00			230 000,00		211 635,00
431.3192.00	Taxes sur les véhicules à moteur	4 046,50			3 500,00		3 670,25
431.3311.00	Amortissement d'ouvrages de génie civil	1 068 615,50			1 116 700,00		1 006 414,54
431.3316.01	Amortissement Place de la Gare	82 500,00			82 500,00		82 500,00
431.3804.00	Attribution au fonds provenant des parc ométries						
431.4272.00	Taxes de stationnement et d'utilisation du domaine public	217 765,57			350 000,00		204 303,24
431.4313.00	Emoluments administratifs		253 149,12			380 000,00	307 503,29
431.4356.00	Facturation de services à des tiers		3 227,70			10 000,00	4 244,00
431.4359.00	Ventes et prestations diverses		14 965,15			20 000,00	28 326,00
431.4361.00	Remboursements de traitements		625,00			10 000,00	12 408,00
431.4363.00	Remboursements de dommages		75 732,40				1 549,45
431.4804.00	Prélèvement au fonds de réserve		990,00				1 128,45
431.4816.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		302 250,00			302 250,00	302 250,00
431.4903.00	Utilisation de carburant par d'autres sections					150 000,00	
			22 821,00			30 000,00	28 370,00
432	ECLAIRAGE PUBLIC	496 095,15	222 496,40	394 000,00	108 000,00	406 040,50	112 138,20
432.3123.00	Electricité	87 961,45			95 000,00	102 491,20	
432.3143.00	Entretien du réseau						
432.3143.10	Extension du réseau	255 362,25			140 000,00	166 408,60	
432.3143.20	Eclairage de Noël	54 323,90			40 000,00	24 104,65	
432.3143.30	Entretien du réseau selon convention	6 003,95			33 000,00	20 592,45	
432.4362.01	Recettes diverses	92 443,60			86 000,00	92 443,60	
			122 496,40			8 000,00	12 138,20
432.4903.00	Imputation Interne Taxe spécifique		100 000,00		100 000,00		100 000,00

450.3011.00	Personnel supplémentaire à la déchetterie
450.3188.12	Jusqu'à fin février le papier et le carton rapportaient, dès mars, ils coûtent

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
440	ESPACES VERTS ET CIMETIERE	393 226,60	23 765,00	585 000,00	10 000,00	423 637,60	17 557,70
440.3114.00	Achats de matériel	812,20		10 000,00		57 324,55	
440.3145.00	Entretien courant des pelouses et du cimetière	76 383,70		178 000,00		31 135,75	
440.3154.00	Entretien du matériel	8 876,40		7 000,00		12 760,70	
440.3185.00	Entretien et aménagements facturés par les horticulteurs	307 154,30		340 000,00		322 416,60	
440.3313.00	Amortissement Schéma directeur Espaces publics			50 000,00			
440.4272.00	Concessions d'inhumation		23 100,00		10 000,00		16 416,00
440.4362.00	Remboursements de frais		665,00				
440.4363.00	Remboursements de dommages						1 141,70
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETTERIE	1 599 188,80	1 396 874,10	1 528 400,00	1 354 500,00	1 594 753,70	1 352 886,65
450.3011.00	Traitements	353 068,55		316 000,00		396 734,95	
450.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	32 474,80		27 800,00		36 432,70	
450.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	48 724,60		47 200,00		56 211,80	
450.3050.00	Assurances	2 017,25		2 100,00		1 552,60	
450.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 790,85		4 500,00		3 790,80	
450.3114.00	Achats de matériel	34 164,55		45 000,00		48 844,35	
450.3141.00	Entretien de la décharge et du centre de tri	86 558,00		65 000,00		48 058,85	
450.3141.01	Ecopoints	133 071,35		130 000,00		123 949,10	
450.3181.00	Frais de ports	710,00		1 500,00		1 400,00	
450.3182.00	Frais de téléphones	332,10		300,00		188,30	
450.3188.00	Enlèvement des ordures	266 582,85		270 000,00		289 484,45	
450.3188.01	Enlèvement des ordures - Déchetterie	165 150,50		160 000,00		156 622,15	
450.3188.02	Enlèvement déchets spéciaux	17 494,00		15 000,00		10 260,90	
450.3188.03	Enlèvement du verre	14 407,60		15 000,00		14 570,10	
450.3188.10	Elimination des ordures	240 919,30		250 000,00		239 227,30	
450.3188.11	Elimination des ordures - Déchetterie	70 211,90		65 000,00		65 609,65	
450.3188.12	Elimination des ordures - Déchetterie - Papier	16 572,25					
450.3188.13	Elimination des ordures - Déchetterie - Bois	29 843,35		35 000,00		29 900,80	
450.3188.14	Elimination des ordures - Déchetterie - Déchets inertes	10 628,20		13 000,00		10 076,00	
450.3188.15	Elimination des ordures - Déchetterie - Gazon/branches	47 734,15		50 000,00		54 556,50	
450.3189.00	TVA	14 732,65		6 000,00		17 302,40	
450.3902.00	Service informatique - imputation interne	10 000,00		10 000,00		10 000,00	
450.4342.00	Taxe sur les ordures		761 352,65		720 000,00		722 323,60
450.4342.01	Taxe annuelle sur les ordures		570 667,25		555 000,00		551 561,65
450.4342.02	Verre		33 858,80		31 000,00		33 148,55
450.4342.03	Papier-carton		998,30		20 000,00		16 577,40
450.4342.04	Boîtes-Alu-Divers				500,00		402,00
450.4342.05	Frigos et petits électroménagers		9 623,90		10 000,00		10 109,40
450.4342.06	Pet		5 136,00		5 000,00		4 488,00
450.4342.07	Ferraille		8 220,00		8 000,00		7 824,00
450.4342.10	Cartes déchetterie		7 017,20		5 000,00		5 476,70
450.4363.00	Remboursements de dommages						955,35



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	EPURATION DES EAUX	1 720 388,28	1 720 388,28	1 143 300,00	1 143 300,00	1 379 753,30	1 379 753,30
461	RESEAU D'ELEGOUTS	1 054 838,53	859 552,60	456 200,00	200 000,00	733 252,45	504 495,85
461.3011.00	Traitements	45 127,85		44 000,00		68 839,60	
461.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 176,60		3 900,00		6 312,20	
461.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	7 202,70		7 200,00		11 077,60	
461.3050.00	Assurances	371,50		300,00		1 389,35	
461.3123.00	Electricité	4 838,50		10 000,00		6 867,30	
461.3144.00	Entretien des canalisations	195 180,60		290 000,00		232 528,70	
461.3144.20	Entretien des stations de relevages	750,00		20 000,00		7 034,35	
461.3182.00	Frais de téléphones	493,05		800,00		566,35	
461.3311.00	Amortissement du réseau	163 209,25				155 555,55	
461.3811.00	Attribution au fonds de réserve pour l'épuration des eaux	555 269,58				155 556,90	
461.3902.00	Service informatique - Imputation interne	78 218,90		80 000,00		87 524,55	
461.4341.00	Taxes de raccordement		859 552,60		200 000,00		504 495,85
462	STATION D'EPURATION	665 549,75	860 835,68	687 100,00	943 300,00	646 500,85	875 257,45
462.3011.00	Traitements	199 806,75		197 000,00		188 879,95	
462.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	18 492,45		17 300,00		18 247,65	
462.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	30 850,20		31 000,00		30 229,20	
462.3050.00	Assurances	1 644,50		1 500,00		1 747,15	
462.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	30,00		400,00		36,00	
462.3091.00	Frais de formation	25,00		200,00		65,00	
462.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	629,15		1 000,00		610,00	
462.3114.00	Achats de matériel	2 185,70		3 000,00		731,05	
462.3122.00	Gaz	-3 143,70		2 000,00		6 372,20	
462.3123.00	Electricité	70 813,35		75 000,00		71 888,85	
462.3124.00	Carburant	83,75		100,00		163,00	
462.3133.00	Achat de produits d'exploitation	32 657,35		42 000,00		33 518,15	
462.3141.00	Entretien courant des bâtiments	1 322,40		5 000,00		5 060,40	
462.3154.00	Entretien du matériel	34 531,50		40 000,00		26 633,95	
462.3155.00	Entretien des véhicules	917,60		500,00			
462.3181.00	Frais de ports					29,80	
462.3182.00	Frais de téléphones	95,80		500,00		210,95	
462.3185.00	Frais d'analyses et d'expertises	11 284,55		15 000,00		11 592,10	
462.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	980,10		1 000,00		865,10	
462.3188.00	Transports et élimination des déchets	145 652,35		155 000,00		142 552,35	
462.3191.00	Taxe fédérale sur les EU (Finance micropolluants)	91 251,00		93 000,00		89 829,00	
462.3526.00	AERA - participation communale	19 170,00					
462.3902.00	Imputation interne des assurances	6 269,95		6 600,00		7 239,00	
462.4112.10	Redevance électricité		38 209,48		45 000,00		52 388,05
462.4342.00	Taxes périodiques d'épuration		801 829,30		815 000,00		803 419,80
462.4811.00	Prélèvement sur le fonds de réserve				74 600,00		

470.3147.00 Abandon de la provision pour solde ECF Grande Eau

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
462.4903.00	Imputation interne épuration bâtiments		20 796,90		8 700,00		19 449,60
470	COURS D'EAUX	-173 225,15	646,20	100 000,00			2 221,70
470.3147.00	Entretien des cours d'eau	-173 225,15		100 000,00			
470.4516.00	Part du Canton		646,20				2 221,70

501.3011.00	Mise en place en 2021	
502.3141.00	Y compris travaux de peinture collèges ville	Fr. 52 436.00

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	3 030 542,89	406 060,17	3 255 500,00	333 000,00	4 214 939,69	405 523,66
501	ADMINISTRATION GENERALE DES ECOLES	232 182,69	2 466,35	392 200,00		218 957,26	13 466,30
501.3011.00	Traitement de l'éducateur scolaire			110 000,00			
501.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF			10 900,00			
501.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions			17 600,00			
501.3050.00	Assurances			700,00			
501.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	722,35		500,00		967,40	
501.3112.00	Achats de mobilier scolaire	79 589,09		92 000,00		70 394,20	
501.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	8 584,00		2 000,00		1 054,30	
501.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	1 277,65		500,00		92,80	
501.3152.00	Entretien du mobilier scolaire et des engins de gymnastique	6 114,10		10 000,00		3 484,55	
501.3156.00	Entretien des équipements et du matériel d'enseignement	585,00					
501.3188.00	Transports d'élèves	40 066,00		30 000,00		46 189,80	
501.3189.00	Frais divers	7 205,55		5 000,00		5 410,65	
501.3512.00	Part communale Fondation la Monneresse	14 007,00		15 000,00		14 164,00	
501.3512.10	Participation aux salaires de la Direction des écoles	38 497,15		41 000,00		38 604,45	
501.3522.00	Ecologies	19 889,60		20 000,00		15 015,70	
501.3659.00	Dons occasionnels			2 000,00		1 300,00	
501.3663.00	Part communale à des manifestations culturelles	15 685,20		35 000,00		22 289,41	
501.4362.00	Remboursements de frais		2 466,35				13 466,30
502	BATIMENTS SCOLAIRES	2 449 545,85	42 631,77	2 528 500,00	35 000,00	2 344 979,90	53 427,34
502.3011.00	Traitements	403 508,45		340 000,00		338 097,70	
502.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	36 886,40		29 000,00		30 336,80	
502.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	27 758,40		26 000,00		27 080,00	
502.3050.00	Assurances	6 651,60		4 500,00		5 087,95	
502.3114.00	Achats de matériel	6 793,05		8 800,00		4 860,35	
502.3122.00	Gaz	131 101,55		100 000,00		100 749,05	
502.3123.00	Electricité	53 505,20		90 000,00		75 083,20	
502.3124.00	Chauffage	32 055,90		140 000,00		107 200,10	
502.3133.00	Achat de produits de nettoyage	35 548,25		35 000,00		26 833,20	
502.3141.00	Entretien courant des bâtiments	224 432,30		147 500,00		128 397,10	
502.3154.00	Entretien du matériel	1 800,80		5 000,00		2 802,05	
502.3161.00	Location salles de gymnastique	5 000,00		5 000,00		5 000,00	
502.3161.20	Location Monneresse	28 470,15		30 000,00		29 770,40	
502.3312.00	Amortissement des bâtiments	1 164 267,00		1 191 700,00		1 191 700,00	
502.3902.00	Imputation interne des assurances	24 275,50		26 000,00		28 340,30	
502.3902.10	Dépréciations - imputation interne	9 785,30				30 528,70	
502.3909.00	Intérêts imputés	257 706,00		350 000,00		213 105,00	
502.4112.10	Redevance électricité		22 958,57		20 000,00		18 011,24
502.4271.00	Locations		1 840,00		5 000,00		5 315,00
502.4362.00	Remboursements de frais		13 053,05		10 000,00		11 276,30
502.4363.00	Remboursements de dommages		4 780,15				18 824,80



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
513	FETE DES ECOLES	200,00		10 000,00		8 129,55	
513.3170.00	Frais de manifestations	200,00		10 000,00		8 129,55	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		321 109,05		260 000,00		290 032,60
520.4512.00	Part de l'Etat et des communes aux charges de l'enseignement		321 109,05		260 000,00		290 032,60
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE					1 303 887,17	
530.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants					4 750,75	
530.3655.00	Subvention communale "Pirouette"					30 000,00	
530.3655.10	Participation au réseau LAJE					1 247 236,42	
530.3904.00	Petit Mousse - location imputée					21 900,00	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	8 927,50		10 000,00		9 259,95	
540.3512.00	Part communale au coût de l'orientation professionnelle	8 927,50		10 000,00		9 259,95	
560	SERVICE DENTAIRE ET MEDICAL	45 943,20		60 000,00		46 107,65	
560.3654.00	Part communale aux soins dentaires	42 281,95		50 000,00		42 564,85	
560.3654.10	Visites médicales, contrôle de la LVT et vaccinations	3 661,25		10 000,00		3 542,80	
570	SPORTS SCOLAIRES ET CAMPS SPORTIFS	110 130,05	17 992,65	114 000,00	25 000,00	131 957,30	36 371,57
570.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	3 261,80		8 000,00		4 238,25	
570.3163.00	Location d'équipements	23 383,50		8 000,00		16 221,50	
570.3180.00	Cours de ski	10 433,50		10 000,00		8 370,00	
570.3188.00	Frais de transports	36 547,00		35 000,00		54 011,30	
570.3652.00	Part au déficits des camps sportifs	36 504,25		50 000,00		48 174,05	
570.3653.00	Débours activités sportives			3 000,00		942,20	
570.4511.00	Participation du Canton		17 992,65		25 000,00		36 371,57

580.3141.00

Réparation horloge Cloître (imprévu)
Réfection solins deux toitures Cloître
Réfection toitures nefs latérales Cloître (imprévu)

Fr. 3 747.00
Fr. 10 672.95
Fr. 27 190.00

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
58	TEMPLES ET CULTES	183 613,60	21 860,35	140 800,00	13 000,00	151 660,91	12 225,85
580	TEMPLES	183 613,60	21 860,35	140 800,00	13 000,00	151 660,91	12 225,85
580.3011.00	Traitements	47 937,70		50 000,00		50 426,70	
580.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	4 157,90		4 000,00		4 189,00	
580.3050.00	Assurances	1 156,25		1 300,00		1 197,60	
580.3122.00	Gaz	7 385,60		5 000,00		4 065,05	
580.3123.00	Electricité	11 620,10		12 000,00		14 487,05	
580.3141.00	Entretien courant des bâtiments	49 716,30		10 500,00		8 755,51	
580.3652.00	Communauté catholique	58 639,75		55 000,00		65 540,00	
580.3652.20	Eglise allemande - Contribution forfaitaire	3 000,00		3 000,00		3 000,00	
580.4359.00	Utilisation chambres funéraires		6 900,00		5 000,00		4 450,00
580.4362.00	Remboursements de frais		14 960,35		8 000,00		7 775,85



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	5 307 650,42	918 638,90	5 487 700,00	986 100,00	5 163 063,83	1 075 184,10
611	SERVICE DE POLICE	3 560 264,06	1 122,00	3 645 000,00		3 360 823,90	14 163,05
611.3116.10	Caméras de surveillance	19 858,10		25 000,00		10 866,95	
611.3185.00	Constats de décès	10 164,85		8 000,00		7 556,15	
611.3188.00	Convois funèbres	22 506,20		17 000,00		20 355,30	
611.3510.00	Réforme policière vaudoise - participation communale	351 222,00		351 000,00		342 411,00	
611.3521.20	Participation à Police Chablais	3 166 512,91		3 244 000,00		2 979 634,50	
611.4370.00	Amendes						769,05
611.4520.10	Réforme policière vaudoise - sol de année précédente		11 223,00				13 394,00
612	SIGNALISATION ROUTIERE	147 968,20	449,10	179 000,00	1 000,00	147 273,85	700,10
612.3111.00	Achats de matériel spécialisé	302,65		10 000,00			
612.3123.00	Electricité	3 045,05		4 000,00		3 004,65	
612.3143.00	Entretien et amélioration du réseau	144 620,50		165 000,00		144 269,20	
612.4363.00	Remboursements de dommages		449,10		1 000,00		700,10
620	OFFICE DE LA POPULATION	305 788,95	77 846,70	337 000,00	85 000,00	298 847,10	79 142,00
620.3011.00	Traitements	235 185,75		230 000,00		230 316,05	
620.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	21 738,95		20 200,00		21 105,00	
620.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	29 488,80		31 000,00		26 781,60	
620.3050.00	Assurances	1 196,30		1 100,00		1 191,80	
620.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	931,40		1 500,00		1 213,30	
620.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	3 644,45		5 000,00		3 358,85	
620.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers			1 500,00			414,80
620.3151.00	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	468,50		500,00		500,00	468,50
620.3181.00	Frais de ports	4 820,85		6 000,00		5 316,80	
620.3182.00	Frais de téléphones	813,95		1 200,00		1 180,40	
620.3185.00	Frais nomenclatures des rues			31 500,00			
620.3902.00	Informatique - imputation interne	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
620.4312.00	Emoluments		77 846,70		85 000,00		79 142,00
633	EQUARRISSEUR	936,55		6 000,00		960,00	
633.3185.00	Indemnités	936,55		1 000,00		960,00	
633.3524.00	Participation au Centre de déchets carnés (Bex)			5 000,00			
65	SERVICE DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	992 771,80	706 333,40	1 030 100,00	742 100,00	1 098 828,10	767 131,65
650	SERVICE DE DEFENSE INCENDIE ET DE SECOURS	286 638,40	200,00	288 000,00		331 852,90	156,45
650.3521.10	Participation au SDIS Chablais	286 638,40		288 000,00		331 852,90	
650.4301.00	Taxes non-pompier		200,00				156,45



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
652	SDIS CHABLAIS	706 133,40	706 133,40	742 100,00	742 100,00	766 975,20	766 975,20
652.3011.00	Traitements	88 658,65		105 000,00		93 526,65	
652.3013.00	Solides	305 577,65		295 000,00		349 212,30	
652.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	21 328,95		21 700,00		22 530,10	
652.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	10 351,20		11 500,00		11 123,40	
652.3050.00	Assurances	1 522,70		2 100,00		1 629,60	
652.3060.00	Indemnités et remboursements de frais			1 000,00		117,60	
652.3066.00	Subsistance lors d'intervention	10 940,40		14 000,00		12 949,15	
652.3091.00	Frais de formation	43 835,70		55 000,00		53 032,35	
652.3093.00	Frais sanitaires du personnel	7 214,25		5 500,00		7 368,15	
652.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	282,25		1 500,00		559,45	
652.3102.00	Livres, documentation et insertions dans les journaux	289,50		1 000,00		265,00	
652.3111.00	Achats de mobilier, machines et matériel divers	32 487,05		27 000,00		5 953,65	
652.3115.00	Achat de véhicule	7 897,00		13 000,00		19 652,50	
652.3116.00	Achats d'équipements et de matériel général d'enseignement	430,80		3 000,00		2 532,70	
652.3116.10	Remplacement de matériel, d'outillage et de mobilier	3 471,50		5 000,00		2 598,10	
652.3124.00	Carburant	1 034,00		1 500,00		656,85	
652.3139.00	Produits lutte incendie et protection environnement			500,00			
652.3155.00	Entretien des véhicules	5 964,65		5 000,00		6 415,60	
652.3156.00	Entretien du matériel, de l'outillage et du mobilier	3 271,75		6 000,00		2 986,20	
652.3161.00	Loyer	148 414,25		147 000,00		147 309,70	
652.3181.00	Frais de ports	138,35		500,00		128,90	
652.3182.00	Frais de téléphones + CTA + OFCOM	31,00		2 000,00		1 158,35	
652.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 420,80		3 500,00		3 096,30	
652.3189.00	Frais divers			1 000,00		8 845,80	
652.3193.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 659,65		4 800,00		3 894,80	
652.3903.00	Imputation interne de carburant	5 932,00		9 000,00		9 472,00	
652.4356.00	Recettes diverses y compris DCH et secours routiers		53 131,80		37 000,00		40 597,70
652.4361.00	Remboursements de traitements		1 930,20				
652.4521.00	Participation d'Aigle		286 638,40		335 100,00		385 217,55
652.4521.10	Participations de Corbeyrier		13 152,10				
652.4521.20	Participations d'Yverne		31 773,15				
652.4651.00	Part de l'ECA		319 507,75		370 000,00		341 159,95

680.3141.00	Travaux suite tempête remboursés dans compte 680.4363.00	Fr. 49 031.00
-------------	--	---------------

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
66	PROTECTION CIVILE	224 247,66	6 090,00	257 500,00	8 000,00	233 742,58	8 868,00
660	PROTECTION CIVILE	164 253,26	6 000,00	186 500,00	6 000,00	173 656,43	6 000,00
660.3011.00	Traitements	2 530,55		3 100,00		3 158,15	
660.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	216,30		300,00		289,70	
660.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	343,75		500,00		429,60	
660.3050.00	Assurances	55,75		100,00		69,15	
660.3182.00	Frais de téléphones	1 847,45		1 500,00		1 876,40	
660.3521.10	Participation à l'ORPC District d'Aigle	159 259,46		181 000,00		167 833,43	
660.4511.20	Participation de l'ORPCI		6 000,00		6 000,00		6 000,00
661	POSTE DE PROTECTION CIVILE DES GLARIERS	10 876,90	90,00	20 300,00	2 000,00	23 736,25	2 868,00
661.3114.00	Achats de matériel	103,40		4 000,00		3 675,30	
661.3123.00	Electricité	5 851,65		5 000,00		5 384,35	
661.3141.00	Entretien courant de la construction	4 921,85		11 300,00		14 676,60	
661.4271.00	Locations		90,00		2 000,00		2 868,00
662	POSTE DE PROTECTION CIVILE DU CH. DU LEVANT	14 179,95		18 500,00		9 751,00	
662.3123.00	Electricité	3 367,75		7 000,00		3 082,95	
662.3124.00	Carburant - chauffage	5 000,00		6 000,00		3 357,00	
662.3141.00	Entretien courant de la construction	5 812,20		5 500,00		3 311,05	
663	POSTE DE PROTECTION CIVILE DE LA PLANCHETTE	34 937,55		32 200,00		26 598,90	
663.3114.00	Achats de matériel	25,90		500,00			
663.3122.00	Gaz	10 271,90		12 000,00		11 236,60	
663.3123.00	Electricité	12 295,70		10 000,00		4 400,95	
663.3141.00	Entretien courant de la construction	12 344,05		9 700,00		10 961,35	
680	MILITAIRES	75 673,20	116 696,70	33 100,00	150 000,00	22 588,30	205 179,30
680.3114.00	Achats de matériel	918,35		3 500,00		55,20	
680.3123.00	Electricité	4 027,35		8 000,00		3 225,45	
680.3124.00	Chauffage	8 382,75		15 000,00		7 878,25	
680.3141.00	Entretien courant des bâtiments	62 344,75		6 300,00		11 404,15	
680.3182.00	Frais de téléphones			300,00		25,25	
680.4271.00	Locations		67 736,30		150 000,00		205 179,30
680.4363.00	Remboursements de dommages		48 960,40				

711.3654.20	Frais liés à Covid-19 (désinfectant, plexi, masques, etc.)
711.4809.00	Prélèvement réserve pour crises sanitaires ou économiques

COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SERVICE SOCIAL	7 601 199,71	656 094,73	7 924 600,00	89 000,00	6 830 772,29	334 426,10
711	SERVICE SOCIAL	2 273 476,96	422 774,73	2 595 700,00	89 000,00	1 357 172,29	10 022,10
711.3011.00	Traitements (TSHM)	119 395,10		119 400,00			
711.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	10 494,35		11 200,00			
711.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	17 854,20		18 200,00			
711.3050.00	Assurances	376,40		800,00			
711.3141.00	Entretien des locaux du jardin d'enfants	4 580,40		5 000,00			
711.3515.20	Régionalisation Agence AAS						
711.3525.00	ARASAPE - Agence AAS	252 561,18		279 000,00		247 358,64	
711.3525.10	ARASAPE - Régionalisation action sociale			38 000,00			
711.3525.20	ARASAPE - LAJE	1 457 105,88		1 858 000,00			
711.3654.00	AVASAD					934 076,00	
711.3654.20	COVID-19 - frais divers	149 576,95					
711.3655.00	Subvention à l'Entraide familiale	7 500,00		7 500,00		7 500,00	
711.3655.10	Prouette - subvention communale	30 000,00		30 000,00			
711.3655.11	FAJE - accueil de jour des enfants	51 085,00		51 000,00			
711.3655.13	Service communautaire	45 000,00		55 000,00		50 238,00	
711.3655.14	Intégration	1 500,00		8 000,00		1 000,00	
711.3665.00	Aide complémentaire communale	111 847,50		100 000,00		116 998,65	
711.3904.00	Petit Mousse - location imputée	14 600,00		14 600,00			
711.4361.00	Remboursements de traitements		89 111,15		89 000,00		10 022,10
711.4362.01	Recettes diverses						
711.4525.00	ARASAPE - solde année précédente		23 162,53				
711.4809.00	Prélèvement sur le fonds de réserve		310 501,05				
720	PREVOYANCE SOCIALE CANTONALE	5 299 793,00	233 320,00	5 300 000,00		5 443 503,00	324 404,00
720.3515.00	Facture sociale	5 299 793,00		5 300 000,00		5 443 503,00	
720.4515.00	Facture sociale - solde année précédente		233 320,00				324 404,00
730	SUBVENTIONS AUX ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS ET GERIATRIQUES	2 000,00		2 000,00		4 000,00	
730.3659.00	Don "Enfants et Hôpital"	2 000,00		2 000,00		4 000,00	
750	OFFICE DU TRAVAIL	25 929,75		26 900,00		26 097,00	
750.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	150,40		500,00		150,40	
750.3181.00	Frais de ports	144,60		400,00		119,60	
750.3182.00	Frais de téléphones	634,75		1 000,00		827,00	
750.3515.00	Participation communale ARASAPE	25 000,00		25 000,00		25 000,00	



COMPTES 2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICE DES EAUX	2 068 713,05	2 068 713,05	1 468 300,00	1 468 300,00	1 816 605,00	1 816 605,00
810	SERVICE DES EAUX	2 068 713,05	2 068 713,05	1 468 300,00	1 468 300,00	1 816 605,00	1 816 605,00
810.3011.00	Traitements	407 654,35		435 000,00		428 610,85	
810.3030.00	Cotisations AVS/AC/AF	37 708,40		37 800,00		39 319,30	
810.3040.00	Cotisations à la Caisse de pensions	60 942,70		68 900,00		62 922,10	
810.3050.00	Assurances	3 352,90		3 300,00		4 746,35	
810.3060.00	Indemnités et remboursements de frais	348,45		1 000,00		303,00	
810.3091.00	Frais de formation	2 330,00		2 000,00		1 160,00	
810.3101.00	Imprimés et fournitures de bureau	346,90		1 000,00			
810.3114.00	Achats de matériel et de compteurs	92 352,20		100 000,00		116 282,70	
810.3123.00	Electricité	31 339,85		31 000,00		52 484,50	
810.3124.00	Carburant	574,60		1 000,00		536,45	
810.3133.00	Achat de produits de désinfection	760,00		1 500,00		200,15	
810.3144.00	Entretien des réservoirs	86 524,60		77 000,00		64 957,70	
810.3144.10	Entretien du réseau	299 880,16		330 000,00		207 407,65	
810.3154.00	Entretien du matériel et des compteurs	140,25		1 000,00		375,80	
810.3155.00	Entretien des véhicules	2 416,20		2 000,00		2 853,25	
810.3162.00	Redevances d'utilisation payées à l'Etat	7 113,00		6 500,00		7 113,00	
810.3181.00	Frais de ports	1 309,85		1 500,00		1 547,10	
810.3182.00	Frais de téléphones	2 928,60		4 000,00		3 163,20	
810.3185.00	Frais d'analyses	5 635,00		4 000,00		1 218,00	
810.3186.00	Primes d'assurances des véhicules	3 317,20		2 200,00		2 173,00	
810.3188.00	Cotisations à des institutions de droit privé	3 894,45		4 600,00		3 918,45	
810.3329.00	Amortissement du réseau	116 171,65		264 600,00		45 905,50	
810.3813.00	Attribution au fonds de réserve service des eaux	816 001,99				673 349,85	
810.3902.00	Service informatique - Imputation interne	76 984,90		80 000,00		86 060,55	
810.3902.10	Imputation interne des assurances	3 161,85		3 400,00		3 604,55	
810.3903.00	Imputation interne de carburant	1 523,00		1 000,00		1 728,00	
810.3909.00	Intérêts et frais administratifs imputés	4 000,00		4 000,00		4 684,00	
810.4341.00	Taxes de raccordement		884 199,85		300 000,00		638 561,75
810.4351.00	Finances d'abonnement		1 129 611,85		1 150 000,00		1 138 368,00
810.4356.00	Facturation de services à des tiers		8 327,45		10 000,00		19 920,75
810.4361.00	Remboursements de traitements		26 854,10				564,00
810.4362.00	Remboursements de frais						330,00
810.4363.00	Remboursements de dommages						615,00
810.4903.00	Imputation interne eaux bâtiments		19 719,80		8 300,00		18 245,50



COMPTES 2020 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	Charges par nature	49 743 812,71		46 489 010,00		50 858 965,22	
30	Autorités et personnel	9 622 882,90		9 580 800,00		9 325 144,75	
3001	Rétributions des autorités	468 206,30		477 000,00		463 372,75	
3003	Jetons de présence	53 590,00		50 000,00		43 866,00	
3011	Traitements du personnel	6 664 691,15		6 548 500,00		6 314 372,45	
3013	Soldes	305 577,65		295 000,00		349 212,30	
3030	AVS/AC/AI/AFA	659 971,25		618 300,00		624 915,55	
3040	Caisse de pensions	936 729,45		972 100,00		932 700,90	
3050	Assurances maladie et accidents	59 949,60		60 500,00		57 080,85	
3060	Indemnités et remboursements de frais	24 311,25		32 600,00		30 048,30	
3066	Subsistance SDIS	10 940,40		14 000,00		12 949,15	
3079	Allocations aux retraités			700,00			
3080	Vignolage	293 023,00		355 000,00		354 163,45	
3090	Charges diverses des autorités et du personnel	45 514,75		55 000,00		53 916,90	
3091	Frais de formation	63 575,70		86 600,00		75 315,65	
3092	Frais de recherche de personnel	29 588,15		10 000,00		5 862,35	
3093	Frais sanitaires SDIS	7 214,25		5 500,00		7 368,15	
31	Biens, services, marchandises	8 476 994,82		9 691 300,00		8 839 033,91	
3101	Imprimés et fournitures de bureau	87 697,25		103 000,00		88 146,90	
3102	Documentation, annonces	79 831,13		118 000,00		95 179,56	
3111	Achat mobilier, machines, équipements techniques de bureau	175 603,43		195 700,00		102 760,98	
3112	Achat de mobilier scolaire	79 569,09		92 000,00		70 394,20	
3114	Achat de matériel d'exploitation et d'entretien	215 300,74		298 800,00		328 164,05	
3115	Achat de véhicules	111 981,00		46 000,00		267 656,50	
3116	Achat d'équipements et matériel spécialisés	35 606,20		43 000,00		21 250,30	
3122	Gaz	262 246,15		263 000,00		237 747,40	
3123	Electricité	423 971,20		500 800,00		515 441,15	
3124	Combustibles et carburant	190 351,70		374 100,00		318 465,35	
3133	Produits et fournitures de nettoyage	78 130,65		98 500,00		76 201,50	
3134	Produits pour cultures diverses	6 199,80		8 000,00		4 852,40	
3135	Achat de matières premières	27 306,45		60 000,00		66 892,35	
3139	Achat d'autres matières			500,00			
3141	Entretien et amélioration des immeubles	1 158 280,20		971 800,00		1 035 859,21	



COMPTES 2020 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3142	Entretien des routes	631 462,25		740 000,00		506 952,00	
3143	Entretien et amélioration signalisation et éclairage	552 754,20		464 000,00		447 818,50	
3144	Entretien des canalisations	582 335,36		717 000,00		511 928,40	
3145	Entretien des terrains	162 987,05		293 000,00		140 601,20	
3146	Entretien des forêts et des parcelles	217 726,75		212 000,00		217 306,45	
3147	Entretien des cours d'eau	-173 225,15		100 000,00			
3151	Entretien du mobilier, machines et matériel divers	58 128,30		70 100,00		55 140,83	
3152	Entretien du mobilier scolaire	6 114,10		10 000,00		3 464,55	
3154	Entretien des machines et du matériel	103 320,95		110 500,00		151 021,45	
3155	Entretien des véhicules	71 192,65		65 500,00		57 337,35	
3156	Entretien des équipements	117 422,86		148 000,00		132 381,86	
3161	Loyers divers	181 884,40		182 000,00		182 080,10	
3162	Redevances d'utilisation	7 113,00		6 500,00		7 113,00	
3163	Location d'équipements techniques de bureau	23 383,50		8 000,00		16 221,50	
3170	Réceptions et manifestations	78 739,30		202 000,00		220 325,75	
3180	Cours de ski	10 433,50		10 000,00		8 370,00	
3181	Frais de ports et taxes CCP	52 257,30		45 900,00		43 329,23	
3182	Frais de téléphones	17 629,50		34 200,00		24 856,80	
3183	Frais bancaires	14 988,33		15 000,00		19 706,61	
3185	Honoraires divers et frais	754 596,05		986 500,00		799 789,25	
3186	Primes d'assurances	254 987,15		267 300,00		262 031,90	
3187	Emoluments	228 545,13		205 000,00		213 655,43	
3188	Frais d'élimination et transports (yc ordures)	1 410 715,05		1 450 000,00		1 401 680,10	
3189	Frais divers	13 927,05		9 000,00		17 165,75	
3191	Taxe fédérale EU (Finance micropolluants)	91 251,00		93 000,00		89 829,00	
3192	Taxes sur les véhicules	4 046,50		3 500,00		3 670,25	
3193	Cotisations	42 813,00		43 100,00		41 216,60	
3199	TVA	27 390,75		27 000,00		35 028,20	
32	Intérêts charges	1 256 004,92		600 700,00		779 025,55	
3210	Intérêts sur les dettes à court terme	2 023,62		10 100,00		1 063,30	
3223	Intérêts sur les dettes à long terme	608 231,30		590 600,00		632 257,25	
3290	Parts aux gains parcelle BCVs	645 750,00				145 705,00	



COMPTES 2020 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
33	Amortissements	6 424 555,43		3 817 810,00		7 995 353,80	
3301	Amortissement de créances	339 526,03		400 000,00		469 437,54	
3303	Amortissement terrains et immeubles	2 434 160,00		290 400,00		4 176 440,00	
3311	Amortissement des ouvrages de génie civil	1 259 257,75		1 116 700,00		1 161 970,09	
3312	Amortissement des bâtiments	1 466 942,00		1 502 210,00		1 540 503,10	
3313	Amortissement des machines et du mobilier			73 400,00		23 400,00	
3316	Amortissement Place de la Gare	170 500,00		170 500,00		170 500,00	
3320	Amortissements supplémentaires	528 777,65				407 197,57	
3329	Amortissements	225 392,00		264 600,00		45 905,50	
35	Remboursements à des collectivités publiques	18 862 117,63		19 639 200,00		17 205 444,37	
3510	Part à des charges cantonales	448 513,50		450 000,00		438 784,00	
3512	Charges cantonales pour l'enseignement	61 431,65		66 000,00		62 028,40	
3515	Charges cantonales pour la prévoyance sociale	5 325 793,00		5 325 000,00		5 715 861,64	
3517	Charges cantonales pour les entreprises de transports	2 174 371,90		2 373 000,00		2 078 390,45	
3518	Part aux frais du garde forestier	37 307,30		50 000,00		40 409,05	
3520	Fonds de péréquation	5 375 000,00		5 375 000,00		5 281 000,00	
3521	Participations à d'autres charges	3 691 973,62		3 800 200,00		3 573 955,13	
3522	Ecolages	19 889,60		20 000,00		15 015,70	
3524	Site régional des déchets carnés			5 000,00			
3525	Charges de prévoyances sociales autres Communes	1 709 667,06		2 175 000,00			
3526	Participations à des charges d'aménagement	19 170,00					
36	Aides et subventions à des institutions privées	1 906 301,62		1 899 000,00		4 294 847,70	
3652	Enseignement et cultes	98 144,00		108 000,00		116 714,05	
3653	Culture, loisirs et sports	1 205 670,95		1 275 500,00		1 419 983,70	
3654	Santé publique	195 520,15		60 000,00		980 183,65	
3655	Entraide familiale, Planning familial	135 085,00		151 500,00		1 335 974,42	
3657	Participations diverses	96 858,00		120 000,00		221 396,40	
3658	Contributions diverses	10 741,72		15 000,00		19 431,17	
3659	Dons, aides et subventions	36 769,10		34 000,00		61 865,25	
3663	Aide individuelle pour le sport et la culture	15 665,20		35 000,00		22 299,41	
3665	PC communales	111 847,50		100 000,00		116 999,65	



COMPTES 2020 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
38	Attribution aux fonds de réserve	2 384 708,39		350 300,00		1 583 209,99	
3804	Routes et infrastructures	217 765,57		350 000,00		204 303,24	
3809	Attribution au fonds de réserve	760 501,05		300,00		550 000,00	
3811	Epuration des eaux	555 269,58				155 556,90	
3813	Service des eaux	816 001,99				673 349,85	
3818	Fonds énergétique durable	35 170,20					
39	Imputations internes	810 247,00		909 900,00		836 905,15	
3902	Biens, services et marchandises	262 983,30		281 000,00		319 996,05	
3903	Eau, énergie et combustible	263 637,70		247 300,00		266 365,10	
3904	Loyers et redevances	14 600,00		14 600,00		21 900,00	
3909	Intérêts et divers	269 026,00		367 000,00		228 644,00	
4	Revenus par nature	49 747 820,35		46 464 350,00		50 873 095,81	
40	Impôts	21 848 200,21		21 801 000,00		21 983 954,02	
4001	Revenu personnes physiques	12 062 183,04		12 750 000,00		12 692 429,30	
4002	Fortune personnes physiques	1 793 352,62		1 800 000,00		1 742 010,84	
4003	Impôt à la source	616 265,24		1 700 000,00		1 694 352,38	
4006	Impôt frontaliers	1 288 148,80					
4011	Personnes morales - bénéfice	2 492 594,48		1 900 000,00		1 893 513,10	
4012	Personnes morales - capital	100 959,25		100 000,00		105 397,05	
4013	Personnes morales - impôt complémentaire	183 083,15		150 000,00		223 102,75	
4020	Impôt foncier	2 146 829,70		2 100 000,00		2 133 860,90	
4040	Droits de mutation	765 608,15		750 000,00		945 379,50	
4050	Impôt successions et donations	239 381,00		500 000,00		494 018,20	
4061	Impôt sur les chiens	56 150,00		50 000,00		58 150,00	
4062	Taxes sur les divertissements	2,10				90,00	
4064	Taxes sur les appareils automatiques	2 900,00		1 000,00		1 650,00	
4090	Impôt récupéré après défalcatons	100 742,68					
41	Patentes et concessions	739 578,30		800 000,00		895 418,49	
4101	Boissons - tabacs	55 118,95		80 000,00		90 132,00	
4112	Redevance Romande Energie	684 459,35		720 000,00		805 286,49	



COMPTES 2020 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
42	Revenus du patrimoine		4 671 601,41		4 337 700,00		6 845 950,68
4221	Capitaux du patrimoine financier		597 945,29		610 000,00		735 809,79
4231	Loyers du patrimoine financier		975 305,90		1 314 600,00		1 190 756,60
4232	Loyers des terrains		629 139,60		520 000,00		529 411,70
4242	Gains comptables sur les immeubles		1 367 334,00		450 000,00		2 920 750,00
4271	Loyers des immeubles administratifs		377 819,20		523 100,00		578 696,45
4272	Redevances d'utilisation du domaine public et administratif		724 057,42		920 000,00		890 526,14
43	Taxes, émoluments, produits des ventes		7 074 051,75		5 218 300,00		6 067 011,15
4301	Taxes non-pompier		200,00				156,45
4309	Taxes compensatoires				300,00		
4312	Emoluments de l'Office de la population		77 846,70		85 000,00		79 142,00
4313	Divers permis		108 807,10		120 000,00		88 631,60
4319	Emoluments administratifs divers		610,00		1 000,00		1 150,00
4341	Taxes de raccordement et d'utilisation		1 743 752,45		500 000,00		1 143 057,60
4342	Taxes périodiques		2 198 703,40		2 169 500,00		2 155 351,10
4351	Ventes de produits divers (eau)		1 129 611,85		1 150 000,00		1 138 368,00
4355	Exploitations viticoles et sylvicoles		616 432,95		625 000,00		688 699,10
4356	Facturation de services		111 261,65		87 000,00		109 964,40
4359	Prestations diverses		8 254,00		19 000,00		17 422,00
4361	Remboursements de traitements		484 705,00		311 000,00		325 667,95
4362	Remboursements de frais		377 003,85		129 500,00		256 196,15
4363	Remboursements de dommages		199 689,60		1 000,00		42 308,75
4370	Amendes						769,05
4392	Bibliothèque		17 173,20		20 000,00		20 127,00
44	Part à des recettes cantonales		418 869,10		259 000,00		195 757,45
4411	Gains immobiliers		415 357,65		250 000,00		187 505,30
4412	Taxe CO2		3 511,45		9 000,00		8 252,15
45	Participation du canton		12 755 067,38		11 845 100,00		12 853 388,92
4511	Participation du canton		23 992,65		31 000,00		42 371,57
4512	Participation aux charges pour l'enseignement		321 109,05		260 000,00		290 032,60
4515	Participation aux charges pour la prévoyance sociale		233 320,00				324 404,00
4516	Participation aux cours d'eau		646,20				2 221,70



COMPTES 2020 - CHARGES ET REVENUS PAR NATURE

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4518	Participation aux charges forestières		162 452,30		115 000,00		129 256,75
4520	Fonds de péréquation		11 656 632,00		11 100 000,00		11 677 001,00
4521	Participations des Communes		331 563,65		335 100,00		385 217,55
4525	ARASAPÉ - solde année précédente		23 162,53				
4528	Participation des Communes		2 189,00		4 000,00		2 883,75
46	Participations et subventions de tiers		348 903,80		406 500,00		377 623,15
4651	Subsides de l'ECA		319 507,75		370 000,00		341 159,95
4657	Rétrocession sur le carburant		1 326,45		1 500,00		1 450,90
4658	Taxes de séjour		28 069,60		35 000,00		35 012,30
48	Prélèvements sur les fonds de réserve		1 081 301,40		886 850,00		817 086,80
4804	Routes		302 250,00		302 250,00		302 250,00
4809	Autres fonds de réserve		779 051,40		360 000,00		514 836,80
4811	Epuration des eaux				74 600,00		
4816	Prélèvement sur le fonds de réserve				150 000,00		
49	Imputations internes		810 247,00		909 900,00		836 905,15
4902	Biens, services et marchandises		262 983,30		281 000,00		319 996,05
4903	Eau, énergie et combustible		263 637,70		247 300,00		266 365,10
4904	Loyers et redevances		14 600,00		14 600,00		21 900,00
4909	Intérêts et divers		269 026,00		367 000,00		228 644,00

BILAN DE LA BOURSE COMMUNALE



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

**ASSOCIATIONS DE COMMUNES,
ENTENTES INTERCOMMUNALES
ET AUTRES REGROUPEMENTS
DE DROIT PUBLIC**

EPOC – POLICE DU CHABLAIS VAUDOIS

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Fidal – Fiduciaire Lambelet SA, Lausanne

ORPC DISTRICT AIGLE

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Hervest Fiduciaire SA, Lausanne

**AISGIA – ASSOCIATION INTERCOMMUNALE
DU STAND DES GRANDES ILES D'AMONT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

FidAlp Audit & Consulting SA, Aigle

**ARASAPE – ASSOCIATION RÉGIONALE
D'ACTION SOCIALE DU DISTRICT D'AIGLE
ET PAYS-D'ENHAUT**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle

**AERA – ASSOCIATION RÉGIONALE
POUR L'ÉPURATION DES EAUX USÉES
DE LA RÉGION D'AIGLE**

Forme Juridique

Association de Communes

Réviseur

Nofival SA, Aigle



Actif	31.12.2019	31.12.2020
Disponibilités	3 323 761,48	2 190 656,48
Caisse	38 495,55	38 406,85
Poste	1 322 698,95	828 480,12
Raiffeisen	175 397,43	164 528,21
Union de Banques Suisses SA	191 569,85	13 695,95
Banque cantonale vaudoise	1 318 034,20	858 133,95
Banque cantonale du Valais	4 023,90	6 519,40
Banque cantonale vaudoise - Cinérive SA	273 541,60	280 892,00
Débiteurs et comptes courants	8 652 432,47	8 959 272,56
Comptes courants débiteurs	520 546,19	451 960,44
Débiteurs	1 785 087,45	2 040 977,23
Administration Cantonale des Impôts	6 346 798,83	6 466 334,89
Placements du patrimoine financier	52 446 453,59	48 204 345,00
Titres	949 305,00	949 305,00
Terrains et bâtiments	50 605 880,00	46 716 120,00
Forêts	538 920,00	538 920,00
Transformations Novassalles	352 348,59	0,00
Placements du patrimoine administratif	0,00	0,00
Titres et papiers-valeurs	0,00	0,00
Actifs transitoires	3 346 472,28	3 828 437,99
Compte de liaison entre deux périodes comptables	3 346 472,28	3 828 437,99
Investissements du patrimoine administratif	40 658 805,34	55 048 080,60
Terrains et bâtiments pour mémoire	1,00	1,00
Mobilier, machines et véhicules pour mémoire	1,00	1,00
Réseau d'égouts	0,00	0,00
Construction nouvelle salle de gymnastique	376 833,25	312 833,25
Place de la Gare	1 539 612,55	1 457 112,55
Reconstruction Pont du Châtelard	614 642,85	534 242,85
Nouvelles constructions scolaires	4 688 249,15	4 396 249,15
Equipement de Pautex (Ourasi)	53 606,20	44 606,20
Chemin de Champex - suite	383 738,85	349 238,85
Remplacement Pont de la Valerette	430 556,40	416 256,40
Nouvelle caserne SDIS	653 546,49	578 546,49
Route d'Evian/Industrielle	594 733,10	524 733,10
Chemin de la Rapille	237 632,75	206 132,75
Chemin de la Biole	385 022,45	363 522,45
Chemin des Lieugex	387 063,25	323 813,25
Chemin des Combasses	117 319,55	102 319,55
Route d'Ollon	1 083 061,65	975 061,65
Chemin des Iles	833 624,30	808 624,30



Actif	31.12.2019	31.12.2020
Chemin de Marjolin	456 106,35	423 106,35
Réfection Avenue du Chamossaire	509 418,30	484 418,30
Chemin du Fahy	8 468,00	0,00
Pavillons des Ormonts (Michel Mayor)	4 171 907,00	3 959 907,00
Bâtiments scolaires	7 244 218,85	20 210 552,34
Consolidation mur "Fontanney-En La Vuettaz"	33 249,00	22 249,00
Trottoir et réfection chemin du Châtelard	548 854,15	506 854,15
Rénovation Pinte communale	188 054,55	145 054,55
Chemins AF	1 295 085,80	968 936,80
Rue du Collège	791 683,39	762 493,39
Rue de la Gare et Colomb	81 059,65	81 059,65
Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	92 333,70	92 333,70
Acquisition et rénovation salle des Noyers	0,00	0,00
Aménagement parcelle BCVs	271 855,80	241 855,80
Ponts Farettes et Sapeurs	111 238,40	576 940,30
Réfection Rue Sous-le-Bourg	661 748,80	341 017,40
Giratoire Margencel	299 406,30	669 536,95
Giratoire Frédéric Rouge	0,00	0,00
Collecteur EU Golf-Les Melleys	8 843,60	8 843,60
Ancienne Maison de Ville	1 171 479,56	1 009 081,56
Passage à niveau TPC	187 000,00	176 000,00
Infrastructures routières les Iles IV	289 509,30	580 502,20
Infrastructures routières les Iles V	303 674,15	434 409,85
Infrastructures routières les Iles VI	28 141,70	475 085,00
Rue Margencel	218 465,10	218 465,10
Chemins AF - 2ème étape	18 605,00	50 805,00
Chemin de la Mêlée (UCI)	630 021,80	672 359,30
Crédit complémentaire Pavillon scolaire DDM	6 528 249,45	6 635 256,31
Aménagement du territoire	-76 857,20	-73 087,70
Réfection enrobé route Industrielle	248 001,00	235 901,00
Réaménagement et agrandissement Parking Chevron	18 649,75	760 733,30
Etude STEP Régionale	276 877,15	341 311,70
Aménagement cour d'école Grande Eau	627 590,45	448 591,25
Installations sportives extérieures Planchette	1 036 621,70	1 440 000,00
Réfection chemin de Marjolin	0,00	14 862,15
Place pose et dépose EMS-ECC Sillon	0,00	8 992,95
Aménagement rue du Rhône	0,00	20 463,00
Réalisation 2ème tronçon chemin de la Biole	0,00	8 077,00
Aménagement Place du Marché	0,00	10 314,00
Réfection ruelle Sous-le-Bourg	0,00	11 847,00
Construction EEG (Espace Evénements Glariers)	0,00	761 270,55
Relance Covid-19 (Aide aux entreprises)	0,00	-81 613,99
Service des eaux	0,00	0,00
	108 427 925,16	118 230 792,63



Passif			31.12.2019	31.12.2020
Engagements			1 849 425,61	1 867 827,16
Banque cantonale vaudoise			0,00	0,00
Débiteurs momentanément créanciers			161 906,81	245 209,41
Comptes courants créanciers			137 432,30	149 540,10
Créanciers collectifs			1 550 086,50	1 473 077,65
Emprunts à long terme			64 182 932,00	68 507 592,00
UBS SA (29.02.2024)	0,70%	2019 - Emprunt	3 829 000,00	3 658 000,00
BCV (28.09.2021)	0,70%	2015 - Emprunt	2 250 000,00	2 150 000,00
BCV (12.12.2021)	1,78%	2011 - Emprunt	2 300 000,00	2 200 000,00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0,00%	1999 - Ch. du Château	46 700,00	0,00
Emprunt LIM (31.12.2023)	0,00%	2008 - Place de la Gare	337 200,00	252 400,00
Emprunt LIM (31.12.2020)	0,00%	2006 - Piscine - 2ème étape	10 800,00	0,00
Emprunt LADE	0,00%	2011 - VLS	16 800,00	14 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2036 - Chemin des Iles	204 000,00	192 000,00
Emprunt LADE	0,00%	2039 - Parcelle BCVs	6 036 800,00	5 734 960,00
CIP (31.12.2020)	2,55%	2011 - Emprunt	1 000 000,00	1 000 000,00
CPEV (30.06.2022)	1,55%	2014 - Emprunt	835 000,00	805 000,00
Rentes GE (30.05.2023)	3,87%	2008 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
Vaudoise (25.02.2028)	1,87%	2013 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
SUVA (18.05.2024)	1,50%	2012 - Emprunt	2 800 000,00	2 800 000,00
SUVA (26.08.2027)	0,40%	2016 - Emprunt	3 300 000,00	3 300 000,00
Raiffeisen (31.12.2022)	0,535%	2018 - Emprunt	2 000 000,00	2 000 000,00
GOP - Ch. de Champex	0,00%	2007 - Prêt	50 000,00	0,00
Postfinance (30.05.2020)	3,80%	2008 - Emprunt	1 340 000,00	0,00
BCG (14.01.2026)	2,36%	2011 - Emprunt	3 000 000,00	2 750 000,00
Postfinance (04.08.2026)	2,39%	2011 - Emprunt	2 160 000,00	1 980 000,00
Postfinance (03.06.2029)	1,81%	2014 - Emprunt	2 125 000,00	2 050 000,00
BCVs (29.01.2015)	1,03%	2015 - Emprunt	1 700 000,00	1 640 000,00
BCVs - solde parcelle	0,00%	2015 - Reconnaiss. dette	5 621 632,00	5 031 232,00
Postfinance (03.06.2030)	1,23%	2015 - Emprunt	2 400 000,00	2 250 000,00
SUVA (05.04.2029)	0,64%	2017 - Emprunt	1 880 000,00	1 820 000,00
SUVA (05.10.2023)	0,20%	2018 - Emprunt	5 940 000,00	5 880 000,00
Luzern. Pens. (28.02.2025)	0,20%	2019 - Emprunt	3 000 000,00	3 000 000,00
SUVA (07.11.2031)	0,33%	2019 - Emprunt	6 000 000,00	6 000 000,00
Publica (20.05.2021)	0,05%	2020 - Emprunt	0,00	4 000 000,00
BCG (14.08.2035)	0,50%	2020 - Emprunt	0,00	4 000 000,00
Passifs transitoires			1 222 037,60	5 374 428,89
Compte de liaison entre deux périodes comptables			1 222 037,60	5 374 428,89



Passif		31.12.2019	31.12.2020
Financements spéciaux et fonds de réserve		36 644 019,14	37 947 426,13
Terrains industriels		11 803 071,50	11 160 821,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers		4 500 000,00	4 500 000,00
Abattoirs		77 697,99	77 697,99
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art		411 119,50	391 789,50
Salles publiques aiglounes (sport, culture et animation)		6 000 000,00	6 000 000,00
Fonds parcomètres/Radar/Places de parc		3 640 228,42	3 857 993,99
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires		1 000 000,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire		10 775,00	10 775,00
Eaux		2 798 974,30	3 614 976,29
Epuration		1 016 631,61	1 571 901,19
GEDE Chablais		146 138,48	146 138,48
Novassalles		1 000 000,00	1 000 000,00
Margencel 13		624 049,70	624 049,70
Provision pour pertes sur débiteurs		1 426 000,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable		434 332,64	469 502,84
Aménagement routier UCI		55 000,00	55 000,00
Livre historique d'Aigle		150 000,00	40 779,65
Animation sportive exceptionnelle		230 000,00	230 000,00
Organisation internationale de renommée		170 000,00	170 000,00
Piscines extérieure et couverte		600 000,00	600 000,00
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires		550 000,00	1 000 000,00
Capital		4 529 510,81	4 533 518,45
Cautionnements solidaires			
En faveur de :			
Stand de tir - part d'Aigle	61 186,00		
Association Musée vaudois vigne et vin	87 200,00		
Fondation CMC	714 260,00		
Club Alpin suisse	19 910,00		
Fondation chablaisienne d'aide à l'insert	<u>5 000 000,00</u>		
	5 882 556,00		
Taux moyen des intérêts bancaires			
	2015 - 2.65 %		
	2016 - 2.42 %		
	2017 - 2.14 %		
	2018 - 1.94 %		
	2019 - 1.49 %		
	2020 - 1.12 %	108 427 925,16	118 230 792,63



Inventaire des titres au 31 décembre 2020

Désignation	En dépôt	Valeur nominale	Total	Numéro de valeur	Estimation fiscale au 31.12.2020	Valeur au bilan	Rendement
Patrimoine Financier							
76 648 Actions Holdigaz SA	BCV	10,00	766 480,00	2050274	15 252 952,00	766 480,00	383 240,00
14 Schweizer Zucker AG - Frauenfeld	BCV	10,00	140,00	623401	384,00	0,00	0,00
60 Actions Tunnel du Grand-Saint-Bernard	BCV	500,00	30 000,00	256685	0,00	30 000,00	2 400,00
51 Actions SI Le Toucan SA	Safe	1 000,00	51 000,00		51 000,00	51 000,00	10 200,00
96 Actions SI L'Emeraude	Safe	1 000,00	96 000,00		96 000,00	96 000,00	6 720,00
10 Actions CRIDEC SA	BCV	1 000,00	10 000,00	157735	0,00	0,00	300,00
1104 Actions Télé-Leysin SA	BCV	1,00	1 104,00	13435754	0,00	0,00	0,00
25 Actions Romande Energie Holding SA	BCV	25,00	625,00	2560733	28 250,00	625,00	900,00
1 Part sociale Raiffeisen	Safe	200,00	200,00		200,00	200,00	10,00
1 Part sociale Centre funéraire Chablais-Riviera	Safe	5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00	0,00
Patrimoine Administratif							
10 Actions SI Les Agites SA	Safe	25,00	250,00		0,00	0,00	
10 Parts Association Forestière Vaudoise	Safe	250,00	2 500,00		0,00	0,00	
31 Parts Société coopérative vinicole d'Aigle	Safe	100,00	3 100,00		0,00	0,00	155,00
2 Parts BVA Holding	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
73 Parts capital coopérative vaudoise de cautionnement	Safe	10,00	730,00		0,00	0,00	
40 Parts coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaires	Safe	10,00	400,00		0,00	0,00	
11 Parts du Club d'Aviation des Placettes, Bex	Safe	100,00	1 100,00		0,00	0,00	
1 Part Fondation Espace horloger	Safe	100,00	100,00		0,00	0,00	
2 Parts Association des Jeunes de Vers-l'Eglise	Safe	100,00	200,00		0,00	0,00	
10 Parts Maisons familiales de retraite	Safe	100,00	1 000,00		0,00	0,00	
1 Part Musée de l'étiquette	Safe	5 000,00	5 000,00		0,00	0,00	
1 Part Pinte Vaudoise de Ballenberg	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
3000 Parts Société de la Piscine	Safe	50,00	150 000,00		0,00	0,00	
2 Parts Société hippique Aigle-Montreux	Safe	25,00	50,00		0,00	0,00	
357 Actions SATOM SA	Safe	100,00	35 700,00		0,00	0,00	
1 CRTO - Centre Régional Travail et Orientation	Safe	1 000,00	1 000,00		0,00	0,00	
21 600 Actions TPC SA	BCV	10,00	216 000,00	1019087	2 160,00	0,00	
32 548 Actions TPC SA	Safe	10,00	325 480,00		0,00	0,00	
131 Parts "Les ateliers pour handicapés "Lausanne"	BCV	100,00	13 100,00	203735	0,00	0,00	
12 Actions Radio Chablais SA	Safe	100,00	1 200,00		0,00	0,00	
Totaux finals					15 435 946,00	949 305,00	403 925,00



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Av. de la Gare 21 - Mon Séjour	8	11 383	5 600 000,00	5 600 000,00
Rue Farel - Place	33	383	0,00	
Av. de Loës - EPCA	58	5 257	0,00	
Av. de Loës - L'Aiglon	80	567	180 000,00	180 000,00
La Planchette - Pré	98	266	0,00	
Rue Farel - Le Clocher	100	98	220 000,00	220 000,00
Le Bec d'Aigle - Habitation	108	465	1 800 000,00	1 800 000,00
Ancienne Maison de Ville	109	300	3 109 000,00	3 109 000,00
Aux Glariers - Collèges	111	15 012	0,00	
Bâtiments du chantier	116	4 125	364 000,00	364 000,00
Av. des Glariers - Garage	119	185	0,00	
Pl. du Marché - Hôtel-de-Ville	123	4 887	4 130 000,00	4 130 000,00
Av. des Ormonts - Local	128	195	0,00	
Av. du Cloître - Halte ASD	146	1 880	0,00	
Av. du Cloître - vignes	147	2 295	600 000,00	600 000,00
Av. du Chamossaire	164	87	0,00	
Rlle sous le Bourg - Place-jardin, vignes	233	7 480	1 350 000,00	1 350 000,00
Aux Salines - Camp militaire	276	86 702	2 435 000,00	2 435 000,00
Pré Yonnet - Place	279	2 288	0,00	
Rue du Molage - Place	287	793	0,00	
Vers-Pousaz - Vigne	367	3 171	46 000,00	46 000,00
Aux Glariers - Place, jardin	368	5 529	600 000,00	600 000,00
A la Fontaine - place	371	13	0,00	
A la Fontaine - place	379	22	0,00	
A la Fontaine - place	385	1 184	0,00	
A la Fontaine - vignes	386	473	7 000,00	7 000,00
A la Chapelle - Villa St-Pierre	420	5 423	0,00	
A la Chapelle - Place	435	194	0,00	
Clos Maijoz - Vigne	535	4 403	63 000,00	63 000,00
Au Grenier - Vigne-jardin	637	1 542	138 000,00	138 000,00
Au Grenier - Vigne	640	633	56 000,00	56 000,00
Au Cloître - Eglise	669	1 978	0,00	
Au Cloître - WC	671	15	0,00	
Le Château	678	4 242	0,00	
En Paradis - Remise, rural	702	1 029	0,00	
Planchette - Pré	810	5 509	60 000,00	60 000,00
Planchette - Place	812	8 035	150 000,00	150 000,00
Levant - Bâtiment	832	7 052	0,00	0,00
Novassalles	891	12 302	4 900 000,00	4 900 000,00
Novassalles	894	1 363	300 000,00	300 000,00
Novassalles - Place	897	1 277	0,00	
Planchette - Pré, champ	1013	5 154	380 000,00	380 000,00
Lieugex - Pré, champ	1025	18 821	64 000,00	64 000,00
Rte d'Evian - Chapelle	1030	2 171	0,00	
Planchette - Bâtiments scolaires	1031	23 952	0,00	
Lieugex - Bâtiment	1035	1 538	0,00	
Lieugex - Pré, champ	1036	57 631	232 000,00	232 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1037	19 965	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Sous-le-Grand-Pré - Pré (DS UCI)	1038	34 356	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Bois	1041	5 346	1 600,00	1 600,00
Essertons - Pré	1092	10 568	2 400,00	2 400,00
Essertons - Bois	1124	3 841	1 500,00	1 500,00
Châlex - Pré	1144	13 580	13 000,00	13 000,00
Châlex - Pré	1145	11 222	13 000,00	13 000,00
Les Isles - Ferme des Bouleaux	1162	35 168	290 000,00	290 000,00
Les Isles - Pré	1163	4 381	237 000,00	237 000,00
Essertons - Pré	1166	99 164	17 000,00	17 000,00
La Biole	1175	27 783	1 600 000,00	1 600 000,00
Pra Neyroud - Pré	1179	56 922	200 000,00	200 000,00
La Mêlée - Bois	1184	30 283	15 000,00	15 000,00
La Mêlée - Dépôt	1185	400	0,00	
Les Méleys - Pré	1191	5 226	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1192	4 553	2 500,00	2 500,00
La Mêlée - Pré	1193	18 814	16 000,00	16 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1194	5 871	2 000,00	2 000,00
La Mêlée - Bois	1198	37 112	9 000,00	9 000,00
La Mêlée - Pré	1199	13 648	13 000,00	13 000,00
Sous-le-Grand-Pré - Pré	1200	45 071	48 000,00	48 000,00
Les Iles - Pré	1208	26 407	660 000,00	660 000,00
Rosiers - Place-jardin	1213	926	264 000,00	264 000,00
Champex - Pré, champ	1240	10 030	109 000,00	109 000,00
Les Isles	1245	13 980	160 000,00	160 000,00
Les Isles - Bois	1261	37 375	9 000,00	9 000,00
Les Isles - Bois	1262	17 411	4 300,00	4 300,00
Les Isles - Bois	1263	115 818	29 000,00	29 000,00
Essertons - Bois	1273	24 829	6 000,00	6 000,00
Champex - Pré	1279	8 295	322 000,00	322 000,00
Champex - Place	1303	30 630	0,00	
Orlons - Place	1324	4 249	43 000,00	43 000,00
Essertons - Pré	1377	799	0,00	
La Mêlée - Pré	1388	10 727	0,00	
Sous le Grand-Pré	1389	6 822	0,00	
Route d'Evian	1390	3 137	130 000,00	130 000,00
En Revoutaz - Vigne	1426	21 060	258 000,00	258 000,00
La Barme - Bois	1429	4 999	1 000,00	1 000,00
En Semon - Vigne	1447	2 417	28 000,00	28 000,00
En Revoutaz - Bois	1453	4 408	200,00	200,00
Grand Clos-Aymond - Place	1455	1 467	0,00	
En Semon-Dessus - Vignes	1487	1 904	19 000,00	19 000,00
Aux Glariers - Vigne	1512	1 829	15 000,00	15 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1551	1 889	22 000,00	22 000,00
Plan d'Essert - Vigne	1552	2 496	30 000,00	30 000,00
A la Fontaine - Couvert	1627	118	0,00	
Praz Neyroud - Station de relevage	1633	203	0,00	
A la Fontaine - Place	1663	38	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
Plan d'Essert - Vigne	1702	2 895	34 000,00	34 000,00
Plan d'Essert - Place	1703	99	0,00	
Au Chabloz - Vigne	1712	1 300	18 000,00	18 000,00
Au Chabloz - Vigne	1713	6 313	81 000,00	81 000,00
Aux Glariers - Place	1770	853	0,00	
Rue du Molage - Place	1814	1 502	75 000,00	75 000,00
Rue du Molage 39	1820	2 380	180 000,00	180 000,00
Rue du Molage 37 - Médiathèque	1821	1 295	1 360 000,00	1 360 000,00
La Planchette - Place	1859	314	0,00	
Verger des Planches	1869	3 915	0,00	
Au Clos Maijoz, cimetière	1877	10 834	0,00	
En Châble-Croix - Pré, champ	1878	9 684	0,00	
En Châble-Croix - Pré	1881	20 711	3 000,00	3 000,00
En la Cheneau - Bois	1884	1 569 379	171 000,00	171 000,00
En Châlex - Bois	1889	7 140	600,00	600,00
Petit Plantour - Bois	1972	18 186	3 600,00	3 600,00
Au Désert - Bois	1974	145 085	36 000,00	36 000,00
En la Cheneau - Bois	1976	249 755	50 000,00	50 000,00
Au Favez - Cibleterie	1977	66 912	10 000,00	10 000,00
Aux Farettes - Bois	1979	10 426	3 000,00	3 000,00
Les Farettes - droit de superficie	1981	23	0,00	
Au Favez - Bois	1985	6 898	900,00	900,00
Au Favez - Bois - Refuge	1986	1 480	50 000,00	50 000,00
En la Crettaz - Bois	1993	11 725	2 600,00	2 600,00
En Fontanne, réservoir	2006	1 496	0,00	
En la Violette, réservoir	2008	749	0,00	
Aux Pesses - Bois	2032	410 542	26 000,00	26 000,00
Aux Revaires - Pré	2066	9 614	800,00	800,00
Aux Esserches - Bois	2075	255 781	24 000,00	24 000,00
Aux Esserches - Bois	2076	84 690	8 000,00	8 000,00
En Cretallet - Bois	2084	3 922	0,00	
Au Crosex - bois	2095	14 197	3 000,00	3 000,00
Aux Afforêts - bois	2099	2 263	500,00	500,00
En Larrevoin	2101	34 446	5 000,00	5 000,00
Aux Afforêts - Bois	2102	2 200	120,00	120,00
Aux Afforêts - Bois	2103	9 246	2 000,00	2 000,00
En Larrevoin	2104	56 615	100 000,00	100 000,00
Au Désert - bois	2105	5 630	1 000,00	1 000,00
En Vuargniez - Bois	2109	68 973	6 800,00	6 800,00
En Vuargniez - Bois	2117	284 814	15 000,00	15 000,00
En Vuargniez - Bois	2118	124 401	2 300,00	2 300,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2119	81 923	1 700,00	1 700,00
Scex-du-Lièvre - Bois	2120	113 280	7 400,00	7 400,00
En la Douve - Bois	2122	23 534	1 500,00	1 500,00
En la Cheneau - Bois	2123	487 960	40 000,00	40 000,00
Rue du Molage - Place	2137	753	0,00	
Orlons - Pré	2142	3 074	0,00	
Ch. de Pré Yonnet	2240	726	0,00	
Pré Yonnet - Pré	2295	461	0,00	
Aux Glariers - Place	2297	1 223	0,00	



Immeubles	Estimation fiscale			
	N° parcelle	m2	Totale	Patrimoine financier
En Péchaud STEP	2337	25 709	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré	2338	1 584	12 000,00	12 000,00
Aux Glariers	2358	11	0,00	
Rue du Molage - Place	2414	132	0,00	
Rue du Molage - Place	2415	1 846	0,00	
La Planchette - PPE	2463		0,00	
La Planchette - PPE	2478-1		4 800,00	4 800,00
Rue du Molage - Place	2689	273	0,00	
Pré Russin - Places de parc	2696	540	0,00	
Pré de Croix - Pré	2824	943	47 000,00	47 000,00
Les Iles - Pré, champ	*2839	82 061	3 282 000,00	6 564 880,00
Aux Revaires - Vigne	2882	6 024	47 000,00	47 000,00
Champex - Pré	3102	5 657	226 000,00	226 000,00
Chemin de la Planchette - PPE Battoir	3106		1 206 000,00	1 206 000,00
Aux Glariers	3331	1 685	0,00	
Au Cloître	3393	60	0,00	
En Revoutaz	3432	178	0,00	
Les Isles	3438	501	0,00	
Chemin de la Planchette 17	3439	13 064	0,00	
Sous-le-Grand-Pré - Pré, champ	3666	6 812	266 000,00	266 000,00
La Mêlée	3733	473	0,00	
Les Iles	3770	52 310	0,00	
Champex - Pré	3774	724	0,00	
Les Iles - Pré, champ	3860	4 049	303 000,00	303 000,00
Rue du Rhône - Jardin	3897	35	0,00	
Avenue des Ormonts - Route	3903	32	0,00	
Rue du Rhône - Jardin	3904	34	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3905	2	0,00	
Rue Margencel - Route et Chemin	3906	14	0,00	
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3911	3 900	156 000,00	312 000,00
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3913	9 541	381 000,00	763 280,00
Les Iles - Pré, champ	3917	3 075	128 000,00	128 000,00
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3955	4 163	166 000,00	333 040,00
Les Iles - Pré, champ	3958	2 661	55 000,00	55 000,00
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3972	8 900	356 000,00	712 000,00
Les Iles - Pré, champ (DDP2839)	*3973	29 139	1 165 000,00	2 331 120,00
Leysin - Cretayou - bois	710	10 903	1 300,00	1 300,00
Leysin - Au Crosex - bois	713	8 917	1 300,00	1 300,00
Yvorne - Châble-Rouge - Pré	158	16 026	15 000,00	15 000,00
Yvorne - Les Colluaires - Vignes	2299	8 848	113 000,00	113 000,00
Yvorne - Les Plantaux - Vignes	2325	8 810	113 000,00	113 000,00
				47 255 040,00



Evolution des comptes "Réserves" en 2020

Désignation	Valeur au bilan du 31.12.2019	Attribution par voie budgétaire	Attribution par prélèvement sur bénéfice net d'exploitation	Attribution directe en cours d'exercice	Utilisation en 2020	Valeur au bilan du 31.12.2020
Terrains industriels, infrastructure et achats	11 803 071,50	0,00	0,00	0,00	642 250,00	11 160 821,50
Contributions aux frais d'aménagement de quartiers	4 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500 000,00
Abattoirs	77 697,99	0,00	0,00	0,00	0,00	77 697,99
Epuration des eaux	1 016 631,61	555 269,58	0,00	0,00	0,00	1 571 901,19
Fonds d'urbanisme et d'oeuvres d'art	411 119,50	0,00	0,00	0,00	19 330,00	391 789,50
Salles publiques aiglonnes (sport, culture et animation)	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
Piscines extérieure et couverte	600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600 000,00
Fonds paromètres/Radar/Places de parc	3 640 228,42	217 765,57	0,00	0,00	0,00	3 857 993,99
Nouvelles constructions scolaires, pré et parascolaires	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Novassalles	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000 000,00
Reboisement compensatoire	10 775,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 775,00
Margencel 13	624 049,70	0,00	0,00	0,00	0,00	624 049,70
Service des eaux	2 798 974,30	816 001,99	0,00	0,00	0,00	3 614 976,29
Provision pour pertes sur débiteurs	1 426 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 426 000,00
Fonds énergétique durable	434 332,64	35 170,20	0,00	0,00	0,00	469 502,84
Organisation internationale de renommée	170 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00
GEDE Chablais	146 138,48	0,00	0,00	0,00	0,00	146 138,48
Aménagement routier UCI	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 000,00
Animation sportive exceptionnelle	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
Livre historique d'Aigle	150 000,00	0,00	0,00	0,00	109 220,35	40 779,65
Réserve spéciale pour crises économiques ou sanitaires	550 000,00	0,00	760 501,05	0,00	310 501,05	1 000 000,00
Totaux	36 644 019,14	1 624 207,34	760 501,05	0,00	1 081 301,40	37 947 426,13



Etat des investissements, des préavis et des amortissements au 31.12.2020

Préavis	Libellé	Crédit voté brut	Crédit voté net	Investissements au 31.12.19	Investissements 2020	Subsides participations TVA	Investissements nets au 31.12.2020	Amortissements antérieurs	Amortissements 2020	Amortissements subsides, part. tiers et virts	Valeur comptable au 31.12.2020
						au 31.12.2019				ptes autonomes	
97-08	Construction d'une nouvelle salle de gymnastique	2 100 000,00	1 732 500,00	2 095 494,25	0,00	368 621,00	1 726 873,25	1 350 040,00	64 000,00	0,00	312 833,25
04-07	Nouvelles constructions scolaires	9 144 300,00	9 144 300,00	8 777 149,15	0,00	900,00	8 776 249,15	4 088 000,00	292 000,00	0,00	4 396 249,15
00-01	Equipeement de Pautex	180 000,00	180 000,00	179 606,20	0,00	0,00	179 606,20	126 000,00	9 000,00	0,00	44 606,20
02-09/Com	Place de la Gare - 1ère étape	3 050 000,00	3 050 000,00			0,00	0,00	0,00		0,00	0,00
02-25	Plan directeur localisé de la Gare	240 814,00	240 814,00	6 721 990,15	0,00	126 408,85	6 595 581,30	5 055 968,75	82 500,00	0,00	1 457 112,55
06-19/Com	Place de la Gare - étape finale	3 376 000,00	3 376 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
02-12/01-04	Reconstruction du Pont du Châtelard	2 299 212,00	2 299 212,00	2 091 042,85	0,00	0,00	2 091 042,85	1 476 400,00	80 400,00	0,00	534 242,85
05-05	Prolongement du chemin de Champex	1 385 000,00	1 385 000,00	1 352 373,60	0,00	29 134,75	1 323 238,85	939 500,00	34 500,00	0,00	349 238,85
05-06/Com	Remplacement Pont de la Valerette	603 000,00	603 000,00	630 756,40	0,00	0,00	630 756,40	200 200,00	14 300,00	0,00	416 256,40
05-12/07-08	Transformation "Novassalles"	5 808 100,00	5 808 100,00	5 927 370,44	0,00	80 621,85	5 846 748,59	5 494 400,00	352 348,59	0,00	0,00
07-02	Route d'Evian/Industrielle	1 400 000,00	1 400 000,00	1 455 933,10	0,00	1 200,00	1 454 733,10	860 000,00	70 000,00	0,00	524 733,10
07-04	Chemin des Combasses	300 000,00	300 000,00	297 319,55	0,00	0,00	297 319,55	180 000,00	15 000,00	0,00	102 319,55
07-04-07-18	Chemin de la Birole	1 300 000,00	1 300 000,00	1 255 641,05	0,00	83 118,60	1 172 522,45	787 500,00	21 500,00	0,00	363 522,45
07-07	Chemin des Lieugex	1 265 000,00	1 265 000,00	1 232 935,25	0,00	28 372,00	1 204 563,25	817 500,00	63 250,00	0,00	323 813,25
07-10	Chemin de la Rapille	630 000,00	630 000,00	688 006,75	0,00	16 374,00	671 632,75	434 000,00	31 500,00	0,00	206 132,75
07-17	Nouvelle caserne SDIS	3 182 000,00	1 996 724,00	3 250 815,40	0,00	1 207 376,00	2 043 439,40	1 389 892,91	75 000,00	0,00	578 546,49
08-03	Chemin de Marjolin	700 000,00	700 000,00	810 851,35	0,00	24 745,00	786 106,35	330 000,00	33 000,00	0,00	423 106,35
08-12	Pavillon des Ormonts (Michel Mayor)	6 778 000,00	6 778 000,00	6 080 574,00	0,00	667,00	6 079 907,00	1 908 000,00	212 000,00	0,00	3 959 907,00
10-07	Chemin des Iles	600 000,00	600 000,00	1 280 903,90	0,00	72 279,60	1 208 624,30	375 000,00	25 000,00	0,00	808 624,30
10-09	Route d'Ollon	2 460 000,00	2 460 000,00	2 566 979,25	0,00	111 917,60	2 455 061,65	1 372 000,00	108 000,00	0,00	975 061,65
10-12	Chemin du Fahy - consolidation	150 000,00	150 000,00	143 468,00	0,00	0,00	143 468,00	135 000,00	8 468,00	0,00	0,00
11-01	MUT - 3ème correction du Rhône	250 000,00	250 000,00	89 146,20	0,00	0,00	89 146,20	89 146,20	0,00	0,00	0,00
11-04	Avenue du Chamossaire	690 000,00	690 000,00	762 683,80	0,00	78 265,50	684 418,30	175 000,00	25 000,00	0,00	484 418,30
11-08	Ouvrage historique sur Aigle	100 000,00	100 000,00	94 148,65	147 197,55	0,00	241 346,20	94 148,65	109 220,35	37 977,20	(0,00)
12-03	Aménagement du territoire	590 000,00	590 000,00	755 101,80	3 769,50	154 074,00	604 797,30	677 885,00	0,00	0,00	(73 087,70)
12-05	Trottoir et refecton chemin du Châtelard	1 028 400,00	1 028 400,00	1 298 093,95	0,00	67 239,80	1 230 854,15	682 000,00	42 000,00	0,00	506 854,15
12-08	Consolidation mur "Fontanney-En la Vuettaz	110 000,00	110 000,00	99 249,00	0,00	0,00	99 249,00	66 000,00	11 000,00	0,00	22 249,00
12-09	Rénovation de la Pinte communale	420 000,00	420 000,00	446 054,55	0,00	0,00	446 054,55	258 000,00	43 000,00	0,00	145 054,55
13-06	Passage à niveau TPC	220 000,00	220 000,00	220 000,00	0,00	0,00	220 000,00	33 000,00	11 000,00	0,00	176 000,00
13-08/15-13	Médiathèque	284 000,00	284 000,00	371 839,15	0,00	0,00	371 839,15	371 839,15	0,00	0,00	0,00
14-04	Rénovation salle des Noyers	850 000,00	850 000,00	768 417,25	0,00	10 906,80	757 510,45	757 510,45	0,00	0,00	0,00
14-12	Aménagement parcelle BCVs	600 000,00	600 000,00	673 805,80	0,00	311 950,00	361 855,80	90 000,00	30 000,00	0,00	241 855,80
14-14/18-11	Ancienne Maison de Ville	4 950 000,00	4 950 000,00	5 382 820,11	2 602,00	513 710,75	4 871 711,36	3 697 629,80	165 000,00	0,00	1 009 081,56
14-15	Rue du Collège	1 165 000,00	1 165 000,00	1 214 576,14	810,00	332 892,75	882 493,39	90 000,00	30 000,00	0,00	762 493,39
14-16	Rue de la Gare et Colomb	3 108 000,00	3 108 000,00	81 059,65	0,00	0,00	81 059,65	0,00	0,00	0,00	81 059,65
14-17	Route des Ormonts et Pont de Revouttaz	4 217 000,00	4 217 000,00	92 333,70	0,00	0,00	92 333,70	0,00	0,00	0,00	92 333,70
15-08	Concours Grande salle	610 000,00	610 000,00	542 447,35	77 462,00	26 047,22	593 862,13	516 400,13	77 462,00	0,00	0,00
15-09	Eclairage giratoire Mêle	80 000,00	80 000,00	53 165,80	0,00	0,00	53 165,80	53 165,80	0,00	0,00	0,00
15-12	Bâtiments scolaires	24 380 000,00	24 380 000,00	7 618 618,85	13 239 733,49	0,00	20 858 352,34	374 400,00	273 400,00	0,00	20 210 552,34
15-14	Chemins AF	1 965 000,00	1 965 000,00	2 175 085,80	0,00	790 000,00	1 385 085,80	90 000,00	45 000,00	281 149,00	969 936,80
16-01	Chemins des Cerisiers et Marjolin	480 000,00	480 000,00	489 727,10	0,00	58 962,85	430 764,25	430 764,25	0,00	0,00	0,00
16-02	Refecton rue Sous-le-Bourg	663 960,00	663 960,00	731 624,40	0,00	31 875,60	699 748,80	38 000,00	19 000,00	301 731,40	341 017,40
16-03	Giratoire Margencel	735 000,00	735 000,00	331 906,30	402 630,65	0,00	734 536,95	32 500,00	32 500,00	0,00	669 536,95
16-05	Feuille de route "Aigle Centre"	80 000,00	80 000,00	64 601,20	0,00	0,00	64 601,20	64 601,20	0,00	0,00	0,00
16-09	Collecteur EU Golf-Les Melleys	125 000,00	125 000,00	8 843,60	0,00	0,00	8 843,60	0,00	0,00	0,00	8 843,60
16-16	Giratoire Frédéric Rouge	1 569 240,00	1 554 240,00	52 400,00	20 847,50	0,00	73 247,50	52 400,00	20 847,50	0,00	0,00
16-19	Planification et révision affectation générale	880 000,00	880 000,00	505 787,07	159 612,70	0,00	665 399,77	505 787,07	159 612,70	0,00	0,00
17-01	Infrastructures routières Iles V	525 000,00	525 000,00	352 266,75	63 893,00	22 342,60	393 817,15	26 250,00	26 250,00	0,00	341 317,15
17-02	Pavillon scolaire DDM - crédit complémentaire	6 900 000,00	6 900 000,00	6 758 249,45	337 006,86	0,00	7 095 256,31	230 000,00	230 000,00	0,00	6 635 256,31
17-09	STEP Régionale	339 200,00	339 200,00	276 877,15	64 434,55	0,00	341 311,70	0,00	0,00	0,00	341 311,70
17-11	Eclairage de Noël	237 600,00	237 600,00	236 747,10	0,00	0,00	236 747,10	236 747,10	0,00	0,00	0,00
17-14	Chemin de la Mêle (UCI)	845 964,00	845 964,00	672 521,80	84 837,50	0,00	757 359,30	42 500,00	42 500,00	0,00	672 359,30
18-02	Schéma directeur espaces publics	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18-04	PPE "Le Battoir"	100 000,00	100 000,00	23 975,10	19 675,00	0,00	43 650,10	23 975,10	19 675,00	0,00	0,00
18-06	Refecton enrobé route Industrielle	453 800,00	240 965,00	465 621,00	0,00	205 520,00	260 101,00	12 100,00	12 100,00	0,00	235 901,00
18-07	Infrastructures routières Iles IV	830 000,00	830 000,00	347 001,85	332 492,90	15 992,55	663 502,20	41 500,00	41 500,00	0,00	580 502,20
18-08	Infrastructures routières Iles VI	910 000,00	910 000,00	73 641,70	495 184,30	0,00	568 826,00	45 500,00	45 500,00	2 741,00	475 085,00
18-12	Aménagement cour d'école Grande Eau	758 400,00	758 400,00	765 590,45	1 300,80	100 000,00	666 891,25	38 000,00	38 000,00	142 300,00	448 591,25
18-13	Des infrastructures sportives de qualité pour Aigle	70 000,00	70 000,00	63 059,00	0,00	0,00	63 059,00	63 059,00	0,00	0,00	0,00
18-14	Crédit construction installations sportives Planchette	1 646 000,00	1 646 000,00	1 129 846,70	694 716,90	0,00	1 824 563,60	93 225,00	291 338,60	0,00	1 440 000,00
18-15	Réaménagement et agrandissement parking Chevron	900 000,00	900 000,00	18 649,75	832 083,55	0,00	850 733,30	0,00	90 000,00	0,00	760 733,30
19-08	Espace Evénements Glaniers et parking	24 700 000,00	24 700 000,00	0,00	761 270,55	0,00	761 270,55	0,00	0,00	0,00	761 270,55
19-09	Ponts Farettes et Sapeurs	910 000,00	910 000,00	111 238,40	723 693,15	0,00	834 931,55	0,00	30 500,00	227 491,25	576 940,30
19-13	Dechetterie mobile et création ressource	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20-06	Refecton chemin de Marjolin	650 000,00	650 000,00	0,00	14 862,15	0,00	14 862,15	0,00	0,00	0,00	14 862,15
20-07	Place de pose et dépose EMS-ECC Sillon	247 500,00	247 500,00	0,00	8 992,95	0,00	8 992,95	0,00	0,00	0,00	8 992,95
20-13	Place du Marché (2 étapes)	799 220,00	799 220,00	0,00	10 314,00	0,00	10 314,00	0,00	0,00	0,00	10 314,00
20-14	Aménagement rue du Rhône	1 367 790,00	1 367 790,00	0,00	20 463,00	0,00	20 463,00	0,00	0,00	0,00	20 463,00
20-15	Refecton ruelle Sous-le-Bourg (partie pavée)	452 878,00	452 878,00	0,00	11 847,00	0,00	11 847,00	0,00	0,00	0,00	11 847,00
20-16	Réalisation 2ème tronçon chemin de la Birole	363 000,00	363 000,00	0,00	8 077,00	0,00	8 077,00	0,00	0,00	0,00	8 077,00
20-18	Relance Covid-19 (bons aide-aux-entreprises)	180 000,00	180 000,00	0,00	138 689,05	0,00	138 689,05	0,00	0,00	220 303,04	(81 613,99)
20-19	Concept gestion du stationnement	677 550,00	677 550,00	0,00	59 078,66	0,00	59 078,66	0,00	59 078,66	0,00	0,00
	Rue Margencel	0,00	0,00	218 465,10	93 092,70	0,00	311 557,80	0,00	0,00	0,00	311 557,80
	Chemin AF - 2ème étape	0,00	0,00	18 605,00	32 200,00	0,00	50 805,00	0,00	0,00	0,00	50 805,00
	Réseau d'égouts	0,00	0,00	318 764,80	0,00	0,00	318 764,80	155 555,55	163 209,25	0,00	0,00
	Service des eaux	0,00	0,00	358 491,10	0,00	0,00	358 491,10	242 319,45	116 171,65	0,00</	



MUNICIPALITÉ D'AIGLE

CRÉDITS

TEXTES

Municipalité d'Aigle

PHOTOGRAPHIES

L. Henriod
D. Maréchal
C. Massy
G. Piot
M. Zouhri

GRAPHISME

Stefan Clay | www.plus-plus.ch

IMPRIMEUR

PCL Presses Centrales SA



Ce document est imprimé sur papier 100% recyclé.

